

Odile Roynette, « Bons pour le service ». L'expérience de la caserne en France à la fin du XIXe siècle, Paris, Belin, 2000, 458 p.

Annie Stora-Lamarre

DANS **REVUE HISTORIQUE** 2001/4 n° 620 , PAGES 965ZA À 1056ZA
ÉDITIONS **PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE**

ISSN 0035-3264

ISBN 9782130517665

DOI 10.3917/rhis.014.0965za

Date de mise en ligne : 01/02/2008

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-historique-2001-4-page-965za?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

COMPTES RENDUS

Robert Bonnaud, *Tournants et périodes*, Paris, Kimé, 2000, 199 p.

Il y a un tiers de siècle, Robert Bonnaud s'est ouvert un immense chantier qui ne vise pas moins que l'histoire universelle. Depuis 1980, il livre des aperçus de ses réflexions et de ses constructions dans des articles ou des chroniques, il en a publié en 1989 une première synthèse provisoire (*Le système de l'histoire*, Fayard), et il en donne fréquemment des élaborations partielles et des sortes de visites organisées, dans de petits livres qui reprennent des textes choisis et commentent l'état d'avancement de son grand dessein. *Tournants et périodes* est une de ces mises au point d'étape, parmi les plus vives et les plus pratiques, et en rendre compte est l'occasion de présenter aux lecteurs de la *Revue historique* la nature et la portée de l'entreprise de Robert Bonnaud.

Cette entreprise est originale, unique même en son genre, elle intéresse, elle instruit, elle provoque, elle laisse aussi plus d'une fois dubitatif, mais elle est à coup sûr pleinement historienne, même si c'est sous une forme vraiment exceptionnelle, puisqu'elle ne mobilise pas les tours permanents du métier sur un sujet qui soit repérable par des limites spécifiques et par des sources propres : c'est la quête d'une histoire de l'humanité comme telle et l'illustration de sa possible construction raisonnée ! Bonnaud embrasse une histoire réellement planétaire, en ce sens qu'elle veut retenir les convergences et les « moyennes » sur l'ensemble de l'humanité, hors même toute relation entre les sociétés, il choisit d'appeler le sujet de cette histoire la « noosphère », son hypothèse toujours plus nourrie est celle de fluctuations propres à l'ensemble du monde vivant et pensant ainsi désigné, qui les autoprogramme, et qu'il veut mettre en lumière. Au départ de ce chantier et de cette quête, il y a eu, fortement avoué et exposé, un problème moteur – celui de quelques « tournants historiques » mondiaux, parallélismes synchroniques profonds constatables à grande distance les uns des autres sans contacts pour en rendre compte, déjà repérés avant lui, et qui l'ont vigoureusement mobilisé – et on sent

aussi constamment, sous sa plume, une intimité personnelle très vive avec l'idée d'histoire dans sa version forte, avec la pensée d'un déroulement de l'« histoire », intimité convaincue, gourmande, militante, tissée de conscience politique... et en même temps résolument désireuse de théorisation contrôlée et de modélisation raisonnée.

Les matériaux de Bonnaud – dirons-nous ses sources ? – sont bien évidemment une bibliographie systématiquement la plus vaste et la plus variée, dans les temps et les espaces couverts, dans les sujets et dans les genres. À partir de ces lectures, au long des années, bénédictin sans confrère et d'un très nouveau style, il s'emploie à traquer, repérer, vérifier, infirmer, classer, ordonner... cette unité diversifiée et ces fluctuations plus ou moins unifiables de la « noosphère » et leur sens, il découvre et organise autant que possible l'histoire humaine dans ses « moyennes ». Pour ce faire, la lecture directe des matériaux bibliographiques ne suffirait pas. Bonnaud a posé les moyens d'analyser et de synthétiser cette moisson foisonnante de connaissances, il a construit les matrices de pensée qui lui semblent adéquates à son propos. S'agissant de repérer les rythmes du déroulement de l'histoire et les changements qui le constituent, il est d'abord attentif à distinguer trois « sphères » complémentaires (selon une vue bricolée de Schumpeter), celle de l'invention (« haute pensée », créativité...), celle de l'innovation (actions et idées pionnières qui modifient les structures politiques, techniques, économiques, culturelles...), celle de l'expansion et de la consolidation (activités matérielles, mentalités et comportements...), où fluctuations et tournants ne coïncident pas de l'une à l'autre, et à esquisser pour chacune la « courbe » de la quantité des changements et celle de leur qualité, qui ne se recouvrent pas non plus, ce qui l'amène à gérer finalement ensemble six périodisations. Et pour caractériser ses périodes, apprécier leur sens et leurs accentuations, faire saillir la nouveauté d'une époque, son homogénéité relative à travers l'espace planétaire, les changements de front simultanés du progrès humain, pour penser de façon homogène à la fois ses lectures informatrices et les étapes de son excursion si grandiose, il s'est constitué (de nouveau à partir d'une bibliographie réflexive la plus diversifiée) un système d'objectivation, une réunion des propriétés positives des choses humaines/historiques, qui tient à la fois de la grille construite, de la condensation des réalités analysées par les historiens et de celle des explicitations d'intelligibilité déjà proposées – on peut tenir pour chacune de ces trois paternités ! Sous le nom d'« universaux », il a retenu une cinquantaine d'éléments ou de tendances, présents et agissants dans la vie sociale, à l'œuvre à ses yeux depuis le début et tout au long de l'histoire humaine, fonctionnant en couples ou en triades qui sont des faciès antagonistes de la réalité, dont chacun ou chacune déroule ses effets dans les situations historiques réelles, selon des dessins spécifiques. Trois ordres d'éléments sont nécessaires à sa description du réel « noologique ». Dans l'ordre des significations, on a le couple moralisme – rationalisme, le premier terme abritant le couple communautarisme-individualisme et le second le couple physisme (disons : la réalité, son observation...) – logisme (disons : sa conceptualisation ou son traitement). Dans l'ordre des médiations, on a le couple des relations de l'homme avec la nature et des relations sociopolitiques entre les hommes, dont chaque terme se diversifie en d'autres couples, sur quatre niveaux, en tout trente éléments en quinze couples. Le troisième ordre, celui des fondations, se compose de triades, celle qui contraste « hommationnisme » (*sic*), « productionnisme » et « circulationnisme » et celles qui raffinent ces trois enveloppes à un second niveau. L'exposé le plus systématique de cette théorie des éléments est donné au chapitre V et dans le glossaire final du *Système de l'histoire*. Il défie à coup sûr le résumé dans un compte rendu, et Robert Bonnaud

admet que son propos puisse défier aussi la lecture, tant il a choisi le parti de l'anticoquetterie dans la dénomination de ces « universaux ». C'est dommage, car c'est une pièce maîtresse de sa bonne cause, où les fluctuations, les oppositions, les combinaisons d'éléments sont appelées à rendre compte de l'histoire, de ses variations, et permettent de fonder une appréciation sensée de cette histoire et de ses inflexions.

Ainsi nourrie de la bibliographie la plus vaste possible, organisée, traitée et pensée au moyen des sphères et des universaux, la moisson de Bonnaud lui donne la matière de réflexions et de propositions particulièrement développées sur les temps de l'histoire (son chantier se donne aussi à penser les espaces, mais ce thème est pour l'instant plus succinctement explicité et servi). Les unes montrent la multiplicité de ces temps (non seulement selon les sphères et le double point de vue qualitatif/quantitatif, mais aussi en fonction de décalages d'une zone à l'autre). D'autres disent l'unicité du temps mondial, dans ses tournants les plus importants, ses rythmes les plus puissants, ses régularités les moins irrégulières. D'autres analysent des tournants (qui sont des transitions articulées et hiérarchisées, non de simples coupures). Et de façon plus inattendue et plus mal chevauchable par le lecteur, d'autres font même le constat – c'est ainsi que Bonnaud le présente : il s'est laissé guider par les faits qu'il a triés et classés – d'un emboîtement des périodes (au sens de toute segmentation récurrente dans la suite du temps historique), emboîtement où l'ensemble humain serait divisé en deux séries (préhistorique et historique), puis chaque série faite de trois étapes, chaque étape de trois phases, celles-ci de trois actes, chacun de trois scènes, chacune de deux épisodes, selon des proportions constantes – cela pour les périodes « qualitatives », les périodes « quantitatives » ayant des divisions, demi-divisions et sous-divisions ! Ainsi peut-il trouver à ses périodes un caractère prédictif, un jeu dont il donne des exemples dans ce livre.

L'œuvre de Robert Bonnaud est, en l'état, inattaquable et même bienvenue au moins dans son propos et dans plusieurs de ses principes. Dans la mesure où les questions et les modes de pensée qu'il manie, à une échelle aussi grande et presque vertigineuse certes, sont ceux que pratiquent les historiens et le public des historiens à des niveaux plus modestes, sa démarche est – à tout prendre et où qu'elle aboutisse finalement, de façon convaincante ou non – une façon de les mettre à l'épreuve et de mettre à l'épreuve l'idée même d'histoire. Son souci fréquent d'être très explicite (et quelquefois ironique) sur sa posture renforce cet intérêt et mobilise le lecteur. Il est une façon de repousser Bonnaud qui témoignerait surtout de filiosité regrettable.

L'œuvre est aussi porteuse d'un apport vif à un état moins exceptionnel des pratiques historiennes. Parti, on l'a dit, d'une fascination par des « tournants historiques » déjà soulignés et repérés avant lui, Bonnaud a particulièrement servi, dans ce qu'il a déjà publié, l'étude de certains de ces tournants d'une part, l'explicitation générale de leurs modes d'analyse, interne ou comparée, d'autre part, et il renouvelle ainsi sensiblement une pratique de l'écriture de l'histoire. S'agissant des tournants et des scansions du XX^e siècle, il rejoint aussi abondamment (notamment dans le livre ici recensé) des débats contemporains animés. Il contribue enfin, à sa façon, aux percées diverses qui se cherchent aujourd'hui, dans la conscience historique et dans l'écriture de l'histoire, en direction d'une histoire de pensée réellement mondiale, et il fait au passage un sort historiographique bienvenu à ses prédécesseurs lointains ou proches dans la pensée d'une telle histoire universelle – particulièrement à Giuseppe Ferrari (notamment dans le livre *Y a-t-il des tournants historiques mondiaux ? La Chine, l'Europe et Ferrari*, Éd. Kimé, 1992, suivi d'extraits de Ferrari).

Tout n'est pas également convaincant – loin s'en faut –, dans son entreprise. Pour ne faire qu'une remarque, autant on peut apprécier son souci d'avoir construit et explicité les cadres à travers lesquels il traite de façon unitaire son immense information bibliographique, autant on peut être perplexe sur le fait que cette matrice commune de pensée, nécessaire, soit suffisante pour assurer une « traduction » homogénéisée de travaux si hétérogènes intellectuellement, comme on peut l'être sur la détermination de « moyennes » mondiales quand nos connaissances sont si lacunaires sur certaines zones et certains temps. C'est une perplexité d'une autre nature que celle qui pourrait résulter du parti délibérément choisi par l'auteur de retenir des concordances planétaires sans contacts entre sociétés : Bonnaud retourne leur acceptation en posture plus scientifique que ne serait leur refus au nom de leur manque d'explication visible qui n'en ferait que des coïncidences, et parle sur l'« autoprogrammation », par la « noosphère », de son histoire – une discussion qui affleure, dans le livre recensé, dans les chapitres qui reprennent des entretiens de l'auteur avec *Le Débat* et avec *Espaces Temps*.

Reste de toute façon son chantier, toujours ouvert, la familiarité qu'il nous en offre, avec acuité et vivacité d'esprit. Qu'il continue à nous y promener !

Henri MONIOT.

Guy Dhoquois, *La duplicité de l'Histoire. Le Béhémoth*, Paris, L'Harmattan, 2000, 370 p.

Ce livre est baroque. Pour en rendre compte plus commodément, partons donc d'un autre, dont l'esthétique peut passer pour presque classique ! En 1991, Guy Dhoquois publiait une *Histoire de la pensée historique*, dans le genre pédagogique des manuels d'enseignement supérieur (chez Armand Colin, coll. « U. Histoire »). C'était la présentation organisée des principales formulations de la pensée de l'histoire : expressions d'une réflexion sur l'« histoire » et d'une sensibilité à la situation des hommes dans l'« histoire » – une revue où notre histoire historienne des XIX^e et XX^e siècles tenait évidemment sa place, mais en compagnie vigoureuse d'élaborations anciennes ou récentes relevant des mythes, de la littérature tragique ou romanesque, des religions, de textes d'accentuations philosophique, politique, militante... Des œuvres retenues, l'auteur dégagait les logiques fondamentales, les obsessions fondatrices, les propositions majeures. Dans cette mise en valeur, il s'effaçait lui-même, au-delà de son initiative de départ qui déjà pourtant l'impliquait imparablement et heureusement. Et personne n'aurait songé à nier que le propos retenu fut utile au sein même des formations universitaires – le genre choisi venant apprivoiser une telle extension contextuelle que l'histoire historienne, dans sa posture délibérément positive et méthodique, semble le plus souvent exclure comme « philosophique ». C'est bien la même rencontre que propose Guy Dhoquois dans son nouveau livre, mais en renversant totalement le genre : cette fois, c'est lui qui se donne délibérément la parole, et c'est lui qui prend vraiment en charge la préoccupation analysée chez tant de prédécesseurs diversifiés, une préoccupation dont il montre qu'il la partage pleinement, qu'elle lui est vitale, intellectuelle et sensible à la fois. Ce commerce renouvelé et très détaillé avec des prédécesseurs et ce débat avec l'histoire viennent bien, ici, d'un historien, mais comme libéré du contexte disciplinaire universitaire – en témoigne au passage le clin d'œil ou la

conviction qui consiste, d'un livre à l'autre, à remplacer souvent la minuscule par la majuscule au début du mot « histoire ». À chaque genre son niveau de langage, son style, sa liberté d'auteur. Ce livre est foisonnant, jubilatoire et grave en même temps, nichant maints bonheurs d'écriture ou maints plaisirs d'écriture (par exemple une parodie de mythe) au sein d'un propos réflexif sévère et approfondi, et bondissant de l'une à l'autre des nombreuses façons concevables de fréquenter, présenter et commenter des auteurs, des œuvres et des pensées.

Reprenant donc à son compte, pour examen, cette longue quête de l'esprit ou du principe de l'histoire, Dhoquois tient que celle-ci, dont tout relève, est faite à l'infini de contradictions et de systèmes de contradictions, naturelles et humaines, matérielles et spirituelles. Il désigne cette donnée fondamentale, ce cœur de l'histoire, comme sa *duplicité*. Il en place la fréquentation intellectuelle, et l'effort sur soi-même qu'elle appelle, sous le signe du doute, vertu cognitive et pratique, « la méthode des méthodes... passion humaine de l'humain » (p. 357-358). Il choisit la bénédiction du Béhémoth, le monstre des libertés, pour intégrer et assumer le meilleur de ces contradictions (« l'effet Béhémoth est la tolérance, reconnaissance de notre multiplicité, droit à la différence », p. 357), contre celle du Léviathan, monstre du pouvoir (que ce soit le pouvoir d'un homme, de la marchandise ou d'autre chose encore), se satisfaire de la simple condamnation de ce dernier expose au sectarisme et ravive en fait le vieux démon du despotisme.

Au long du livre, Guy Dhoquois accompagne – bien plus largement, bien plus intimement et bien plus personnellement que dans son premier livre – plusieurs pensées fondamentales : les mythes, l'Ancien Testament, la philosophie et le théâtre tragique des Grecs, le dualisme iranien, le monisme indien, le yin et le yang chinois, etc. Il en suit les prolongements ou les renouvellements dans l'Occident moderne, dans Shakespeare (vivement mobilisé), dans les philosophies, dans la diversité des Lumières, chez beaucoup d'autres encore et chez les vrais théoriciens de l'histoire que sont Montesquieu et Marx – la construction logique du second étant ici fermement exprimée à l'enseigne de la « physique de la production » et de la « métaphysique de la valeur »... Dans tous ces parcours et tous ces commerces, qu'il organise selon ses propres fils thématiques et chronologiques, l'auteur alterne de telles pratiques synthétiques de résumés essentiels et les raccourcis drastiques ou les mises en scène suggestives, les jeux de plume et les pratiques de la pédagogie orale (il « parle » constamment avec ou devant son lecteur, et l'on sent ici comme les échos d'enseignements de l'histoire des idées pour ses publics étudiants). Ce parcours historique de la pensée sur l'histoire, il le parsème aussi de réflexions, de précisions ou de formulations sur la démarche plus générale propre à la visée scientifique, sur le doute comme méthode critique, sur l'intérêt vécu de cette interrogation profonde sur l'histoire, sur quelques concepts...

Foisonnement, style, passion contenue... Guy Dhoquois a manifestement pris plaisir et émotion à écrire et construire ce livre, pour un propos fort. Discutera-t-on ce propos ? La position même du thème dissout la question de la possibilité ou non d'une théorie de l'histoire, et l'idée d'un genre historien qu'il faudrait respecter dans la forme. Le cheminement du thème en maintient constamment la force, comme il maintient l'exigence qui préside à son traitement. L'auteur écrit (vers le milieu du livre !) : « Je n'ai pas la force de métamorphoser en symphonie notre cacophonie. Je propose une rhapsodie dont les thèmes disparaissent et parfois renaissent, dont les pièces sont rattachées lâchement, mais au travers desquelles bourdonne sourdement la basse, la Duplicité de l'Histoire... L'Histoire me fait rêver, je ne veux pas rêver sur l'Histoire » (p. 172). Faut-il préciser que ce livre ne se résume pas – ce ne serait pas simplement difficile, c'est constitutivement impos-

sible – et que, s’il se discute à coup sûr, ce ne peut guère être, presque aussi constitutivement, qu’au niveau de chaque lecteur – un lecteur qui peut se trouver tout de même assez vite saoulé par une telle profusion.

Ces remarques vont-elles inquiéter le candidat lecteur ? C’est le moment de citer une maxime établie par Guy Dhoquois, dont il ne pressentait évidemment pas cet usage : « Dans le doute, agis ! »

Henri MONIOT.

J. Ma, *Antiochos III and the Cities of Western Asia Minor*, Oxford, Oxford University Press, 1999 [2000], p. xvii-403.

John Ma, jeune professeur assistant à l’Université de Princeton, s’est formé auprès des meilleurs maîtres, il a lu avec respect et esprit critique l’œuvre de L. Robert et profité des leçons de F. Millar, personnages considérables auxquels il rend hommage par la qualité de son érudition intelligente et l’originalité de son esprit. Le livre qu’il procure est profond et subtil. Il use d’une méthode d’analyse assez originale pour intéresser l’ensemble de la communauté des historiens et cela justifie que l’on veuille présenter son travail d’une façon quelque peu approfondie.

Il étudie quels furent les rapports qu’entretint Antiochos III, de 216 avant J.-C. à 192, avec les cités de l’Asie Mineure qu’il reconquit après qu’elle eut été perdue par ses prédécesseurs après la guerre des frères et qu’il eut semblé l’avoir abandonnée, au début de son règne, durant l’usurpation de son parent Achaïos. Le roi réussit à rétablir son pouvoir en Anatolie, tira grand profit de son exercice quand il l’eut recouvré et qu’il eut vu reconnaître sa légitimité à l’exercer de la façon qu’il avait choisie. L’ouvrage, mettant l’accent sur ce dernier point, va bien au-delà de l’étude de cas. Il peut servir de paradigme à qui souhaite analyser quels sont les ressorts discursifs du jeu politique, dans le contexte de l’époque et, de façon très largement ouverte, hors de lui.

Le travail débute par la présentation de l’analyse d’un passage de Tite-Live et ne néglige pas Polybe ; néanmoins, il se fonde pour l’essentiel sur un corpus de textes épigraphiques repris de façon très claire en un gros et utile dossier. Sont ainsi présentées quarante-neuf inscriptions, lettres des rois et de la reine, lettres de fonctionnaires séleucides, décrets de cités, un décret amphictionique, des dédicaces, les lettres des Scipions. Quatre sont postérieures à la défaite d’Apamée, la moins intéressante d’entre elles n’étant pas la liste des initiés aux cultes d’Apollon Pleurenos (n° 49) dont la richesse n’a pu être analysée dans toutes ses implications mais que P. Herrmann, dans un colloque récent, a pu mettre en contexte de façon à lui donner toutes les significations pressenties (p. 146-147 et 248). Deux sont des quasi-inédits à la date de l’écriture de l’ouvrage (ils sont dus à la générosité de M. Sayar qui les a depuis édités, le n° 20 dans *Asia minor Studien*, 34, 1999, p. 133, avec d’importants commentaires sur l’histoire de la Cilicie séleucide et le n° 35, *Perinthos-Herakleia (Marmara ereglisi) und Umgebung. Denkschriften ost. Akad. Wiss. Phil. Hist. Kl.* 269, 1998, III, A/B). La plupart ont été revues et si elles ne sont pas publiées au sens technique du terme, elles sont présentées avec des lemmes génétiques, un appareil critique, un bref commentaire, renvoyant aux publications antérieures et aux analyses du corps de l’ouvrage, elles sont toutes traduites. On apprécie de trouver là l’ensemble du dossier des bienfaits rendus à Téos (n° 19, repris de P. Herrmann, *SEG* 41, 1003-1005, mais il est suggéré d’une façon qui

paraît l'établir que B et C doivent être des lettres d'Antiochos le fils) et lasos (n^{os} 26-28, le n^o 28, *OGI* 237, étant bien reconnu comme indépendant de 26B ainsi que l'établit une autopsie que n'avait pu effectuer J. et L. Robert lorsqu'ils avaient proposé de conjointre les deux textes et qui est due à Ch. Crowther). On peut se féliciter de voir reprises certaines hypothèses anciennes ou présentées diverses nouveautés de détail. Pour Nicanor évoqué par le n^o 4, il faudrait, désormais, voir I. Savalli (*Les Philoi royaux*, p. 34-35, n^o 37) qui montre qu'il s'agit d'un personnage ayant été élevé aux côtés du roi et appartenant « au noyau des Amis de la première heure et les plus fidèles ». Au n^o 7, la restitution pour la dédicace de Zeuxis est présentée de façon trop prudente dans l'apparat mais paraît décisive, de même, au n^o 33, proposer (ligne 17) *philos ou suggenès* au lieu du *stratègos* de Bengtson (*Strategie*, II, p. 112, note 3) paraît raisonnable et il est dommage que cela n'apparaisse pas dans le texte avec le point d'interrogation de rigueur. On n'est pas surpris de voir, au fil des analyses, démontrée l'impertinence de la plupart des hypothèses de F. Piejko, l'effet de masse permettant de se convaincre, s'il en était encore besoin, de l'inanité de la majorité de ses constructions.

Sept appendices traitent comme d'usage, de points particuliers. Le premier (p. 254-259) discute de la date de *OGI* 219 (*IKI*lion 32), décret d'Ilion en l'honneur d'un souverain dont les considérants ont pu laisser penser qu'il aurait été Antiochos III, il est admis (même s'il peut sembler qu'on regrette un peu, dans un paragraphe, au bas de la page 276, d'avoir été contraint à s'en persuader) que ce texte doit, pour nombre de raisons matérielles et de fond, dater du règne d'Antiochos I^{er}, cela permet de faire bien comprendre (p. 183-184) combien le discours des relations de pouvoir est homogène durant toute l'histoire de la dynastie. Dans le troisième (p. 266-271) qui traite des textes dont l'attribution au règne d'Antiochos III est problématique ou dont l'authenticité est contestée, la lettre connue par Josèphe (*Antiquités judaïques*, 12, 147-148) concernant l'installation de colons juifs en Asie Mineure dont le style avait surpris car le roi y gratifie Zeuxis du titre de *père* est attribuée à Antiochos le Fils (sont évités ainsi les écueils rendant inacceptables les positions de Gauger et les apories d'I. Savalli qui, *op. cit.*, p. 36-38, n^o 39, avec p. 80-81, n^o 80 et p. 318-321, indique que le titre de *père* n'est pas attesté dans la hiérarchie aulique des Séleucides au III^e siècle et se croit tenue de chercher à établir qu'il y avait une différence d'âge suffisante entre Antiochos III et Zeuxis pour en justifier l'emploi). Le quatrième (p. 272-276) analyse l'emploi de l'épiclèse *Mégas* et de celle de *Basileus Mégas*. L'adjectif, employé seul, était un rappel du surnom d'Alexandre, et il fut assumé à partir de 204, puis cessa d'être employé quand, après la conquête de la Cœlée Syrie, en 200, fut utilisé (sauf dans la correspondance de routine) le titre de Grand Roi. Cette reprise de la titulature achéménide devrait être lue dans le seul contexte des rapports avec les Lagides, mais il me paraît évident que cela ne fut pas sans conséquence sur la façon dont la tradition décrit la guerre menée contre le roi par les Romains qui voulurent se présenter comme de nouveaux Marathonomaques (voir, pour l'analyse de Florus, I, 24, 2 et Tite Live, XXXIII, 20, notre « Continent et outre-mer : l'espace vécu des Romains », dans *L'Illyrie méridionale et l'Épire dans l'Antiquité*, éd. P. Cabanes, 1987, p. 263-270).

Le développement principal de l'ouvrage est construit en quatre chapitres qui, bien que différents dans leur projet et leur forme, se répondent et s'éclairent des reflets qu'ils se renvoient mutuellement. Les deux premiers sont, essentiellement, une mise en intrigue, au sens où l'entend P. Veyne. Les deux suivants construisent les modalités d'une lecture des textes de la pratique politique, ils procèdent d'une analyse de discours (voir p. 104) qui suit les voies d'une recherche novatrice.

Le récit des accomplissements anatoliens d'Antiochos III et de la dynastie séleucide en général prend sens de ce que sont récusées pour l'essentiel les propositions de Mmes A. Kuhrt et S. Sherwin-White et que sont ainsi définies de façon pertinente les polarités ayant structuré le royaume. La Syrie en était le centre et l'Asie Mineure fournissait la plus grande partie du personnel nécessaire à son administration (l'analyse corrobore de façon tout à fait indépendante les conclusions d'I. Savalli, *op. cit.*, p. 223-234). Il était donc indispensable de contrôler l'Anatolie de la façon la plus étroite possible, alors que la complexité de sa structure en mosaïque (p. 81) rendait la chose particulièrement difficile. À l'issue de ses mésaventures égyptiennes, le roi avait donc choisi, par nécessité, d'affirmer l'évidence de son droit à régir l'Anatolie et l'Égée adjacente, ne déployant son énergie vers l'Orient que par la suite. Une fois le voyage vers les Indes accompli, il s'était derechef consacré à la tâche essentielle de recouvrer la totalité des territoires occidentaux qui avaient appartenu à Séleucos I^{er} et dont il considérait qu'ils lui appartenaient de droit en dépit des vicissitudes de l'histoire. La reconquête fut menée à bien et l'Empire séleucide était, en 192, une puissance anatolienne et méditerranéenne tout à fait considérable.

La péninsule semblait parfaitement tenue (p. 174). C'est d'Amyzon, minuscule cité isolée dans le Latmos, que vient, par l'effet d'un hasard fondateur, l'essentiel des informations dont nous disposons pour connaître ce que fut la structure administrative alors mise en place (p. 66-73). Cet endroit reculé est ainsi devenu, dans le microdétail de son histoire locale, le point où se focalisent la totalité des images que nous recevons du pouvoir royal et d'où il nous est possible, par une subtile mise en perspective, de percevoir l'ensemble d'un système connu pour avoir été divers mais où la parole souveraine prétendait être unique, sinon se faire uniforme.

Il est établi de façon parfaitement claire que le discours royal, tel qu'il était prononcé et nous est parvenu, sous formes d'ordre ou d'attribution de privilèges, n'était pas seulement procédure. Dans le domaine ouvert à la diffusion de sa parole dont il ne savait pas lui-même, sans doute, s'il le contrôlait pleinement en tout moment, le roi, ainsi que les agents qu'il avait désignés et les sujets qui devaient lui répondre et se situer par rapport à lui, cherchait à produire l'image du royaume. Elle devait être conforme à l'idée qu'il se faisait du souvenir que l'on avait reconstruit du passé dynastique de telle sorte qu'on pût lui bâtir un futur. La fiction sans cesse reprise selon laquelle l'Asie cistaurique tout entière était un territoire dont les Séleucides pouvaient légitimement se dire les maîtres, en raison de la victoire remportée par Séleucos sur Lysimaque, qu'Antiochos y assurait partout la paix et la prospérité en procurant des bienfaits dont l'acceptation valait reconnaissance de son autorité, finit par être admise comme une vérité d'évidence à l'extérieur même du royaume (Polybe et Tite Live en sont témoins, voir, en particulier p. 65 et suiv., et p. 106). La logique de la référence à l'histoire de la dynastie servant à justifier son activité en Anatolie finit par conduire Antiochos à revendiquer la Thrace et explique, sans doute, qu'il se soit laissé entraîner à débarquer dans la péninsule balkanique (p. 97). Il ne servirait à rien de poser la question, classique mais insoluble en droit international, de la valeur juridique du droit de conquête et de la pertinence de cette revendication d'héritage. Dans un monde multipolaire ne disposant pas d'instance de régulation (cela est évoqué p. 32), seul importe le dialogue mené entre les puissances, ou entre le roi et ses sujets. Les partenaires ne faisaient référence au langage du droit, sans penser qu'il dût convaincre, qu'en tant que son caractère ritualisé pouvait en faire un instrument argumentatif. Seules comptent, en fait, la félicité, au sens austinien du terme, du discours d'autorité et sa force perlocutoire.

Pour territorialiser l'espace conquis, les toponymes anciens furent remis en usage de telle sorte que semblât pérennisée la présence de la dynastie dans le terroir (voir p. 35, sans oublier l'article fondateur de R. Pourtier, « Nommer l'espace », *L'espace géographique*, 4, 1983, p. 293-304, et *Le Gabon*, Paris, 1989, 11, p. 65, où l'on comprend que « l'on dit l'espace comme on dit la loi »). L'unité du pays fut rendue manifeste par une organisation administrative dont le discours ne cessait de signifier qu'un nombre considérable de gens travaillaient ensemble au service du pouvoir (*synergiein*, voir p. 139), la mise en évidence du fonctionnement d'un circuit de correspondance fractionné situant chacun des agents du roi à sa place dans un système hiérarchique diversifié. Il était possible au souverain de s'adresser directement aux responsables locaux en court-circuitant les échelons intermédiaires (voir p. 123, la note 83 de la page 129 n'étant pas d'une grande clarté) mais le cheminement imposé aux textes officiels, qu'ils fussent des originaux ou des copies multigraphiées pour action et information, donnait à l'espace public sa forme, mettant en évidence quelles ramifications des ressorts administratifs associaient les hommes dans une même obéissance. Des stèles publiant les ordres, semblables dans la diversité de leur dispositif, étaient exposées en des lieux remarquables où nul ne pouvait manquer de les voir, signifiant que ceux qui circulaient dans chacun des secteurs de leur diffusion, lecteurs obligés de l'écriture royale, étaient des sujets qui devaient savoir que leurs voisins, habitant des circonscriptions semblables à la leur, obéissaient aux mêmes mots.

D'une façon paradoxale, le souverain de cet empire voulu pérenne et structuré semblait fonder son pouvoir dans chacun des moments de l'émission de sa parole. Il n'était que rarement question, dans les textes de l'époque hellénistique, de royaumes qui seraient des systèmes figés et indépendants de qui les régit, mais de ce dont tel roi avait choisi de s'occuper, *ta pragmata*. Ainsi, le roi ne s'adressait pas à ses agents en les désignant par les titres qu'il leur avait conférés, un supérieur faisant de même en écrivant à ses subordonnés. La forme même du texte devait suffire à exprimer le sens du rapport existant entre les personnels et à rendre compte de l'organigramme sans que chacun des inférieurs fût désigné de telle sorte que l'on pût croire qu'il lui était reconnu un statut propre indépendant de la mission qu'il lui était ordonné de remplir. C'est aux sujets qu'il revenait de signifier que la réalité de la parole administrative émise par des personnes se succédant au rythme des nominations était l'expression d'une structure administrative permanente. Ainsi ne devait-il pas y avoir de textes officiels émis par une instance locale ou de contrat privé qui ne dût être daté par le nom du roi et de celui du responsable des sanctuaires qu'il avait installé (voir l'inscription n° 4, ainsi que pour l'application des principes énoncés les n°s 9 et 10). Par l'usage obligé de cette éponymie, il était rendu manifeste que l'on acceptait de vivre dans les mailles d'un réseau administratif dont on admettait que, surimposé aux instances traditionnelles, il fit prévaloir sa logique et son idéologie. Il me semble que ce transfert de la responsabilité du jeu d'énonciation était la mise en œuvre d'un mode de gestion des hommes dont l'utopie législative platonicienne avait proposé l'image. Dans la cité parfaite, le citoyen devait revendiquer, en des paroles qu'on lui apprenait et lui faisait reprendre sans cesse, le droit d'appartenir au système politique et d'obéir aux lois.

Les rapports du roi aux cités ne pouvaient se réduire à l'obéissance contrainte. Sauf à se faire tyran, le roi devait parler à chacune de telle sorte que les demandes ou les ordres qu'il pouvait être amené à formuler ne missent jamais en doute leur capacité à lui répondre. Le discours des droits et des devoirs réciproques se construisait, ainsi, dans une syntaxe réactive faite pour souligner que rien n'existait que dans les jeux de la procédure dialogique. Il fallait que l'écriture rendit compte de

l'échange des répliques, ambassades ou lettres. Les bons procédés induisaient des réponses de même nature (voir les pertinentes analyses des p. 184 à 194), les non-dits masquaient parfois des non-accordés ou des non-accomplis. Les refus, par incapacité ou résistance, pouvaient conduire à des conflits ouverts qui se résolvèrent par une obéissance contrainte et reconnue pour telle (voir, pour un exemple extérieur au domaine mais particulièrement signifiant, en Thessalie, sous Philippe V, *Syll*³ 543 dont je ne fais pas la même lecture que les pages 163-164 car il est clair qu'il est bien signifié par Polybe, IV, 76, que l'ensemble du pays était gouverné de la même façon que la Macédoine, ses habitants obéissant aux ordres d'agents royaux) ou par la sécession. Le fait que le processus fût stabilisé servait essentiellement à ce que chacun pût faire reconnaître quelle place lui était accordée dans le système par un échange interlocutif dont la signification tenait autant à la façon dont il était mené qu'aux mots prononcés ou soigneusement évités.

L'expression de la bienveillance royale et de sa capacité à garantir, par l'exercice éventuel de la force, la pérennité de ses dons (il ne faudrait pas oublier la belle page où Cl. Préaux, *Recueil de la société J. Bodin*, VI, p. 92, analyse le sens du verbe *bebaiô*) justifiant que le sujet obéisse, une certaine liberté des dépendants toutefois s'établissait dans ce jeu d'échange de discours constitutifs de subjectivité, les cités négociant les conditions de leur statut par la façon dont elles participaient au dialogue qui leur était imposé (sur la définition juridique de la liberté, on pourrait discuter des idées énoncées d'une façon qui ne me paraît pas claire, selon laquelle il y aurait deux niveaux de cités sujettes dans le royaume, p. 158-159, les cités de la *chôra* incluses dans le domaine royal et d'autres qui lui seraient extérieures tout en étant soumises à l'autorité des agents du roi, je ne comprends pas la note 182 qui paraît méconnaître la chronologie relative des textes repris par Welles RC 11 et 12 car ils ne font pas référence à une situation tout à fait similaire, la ville à laquelle rattacher la terre attribuée a sans doute été déterminée préalablement à la seconde lettre royale et il n'y a plus lieu de laisser ouverte la possibilité d'un choix). L'important est que le roi considérait qu'il était légitime de faire en sorte que nul pouvoir ne pût intervenir en tiers dans ce dialogue, car il savait que seul le caractère fermé de l'échange garantirait la solidité du lien qu'il voulait établir entre lui et ses interlocuteurs. Or, il existait des points de faiblesse dans la clôture, notamment parce que la tradition diplomatico-religieuse autorisait dans le cas où il fallait donner sens à certains privilèges culturels l'établissement de relations institutionnelles entre les cités du royaume et le monde extérieur. Ainsi les Romains, ayant manifesté, dès la défaite de Philippe, leur désir de participer aux affaires asiatiques, puis bien instruits de l'état des affaires, formalisèrent leurs revendications par le biais de la reconnaissance de l'asylie de Téos. Dans un texte d'apparence banale, mais de façon subtile et circonstanciée, ils établirent leur propre légitimité à se faire entendre en Asie. Affirmant renoncer à lever tout tribut sur la cité à condition qu'elle restât fidèle aux bonnes dispositions qu'elle aurait manifestées à leur égard, ils se plaçaient dans la situation de suzerains à égalité de statut avec le roi (voir le n° 38 du dossier épigraphique et l'appendice 2, pour un résumé de notre propre position, voir nos *Inscriptions historiques grecques*, 120). Cette revendication d'instance devait déboucher sur l'affrontement armé et la défaite du roi. Rome instituait alors un rapport de force tel que nulle puissance, si ce n'est plus tard Mithridate, ne pensa plus pouvoir accéder à son statut interlocutif ; la liberté devint progressivement une réalité purement administrative car l'empire ne laissait aucune ouverture sur un ailleurs quel qu'il fût, même les jeux politiques essentiels menés dans les cités durant les guerres civiles ne mettant pas en cause la prééminence de la République et, sauf à la marge, la pérennité de sa domination.

Dans le jeu de l'échange de discours, qui était fait pour assurer la prééminence du souverain, la force restait de fait l'*ultima ratio* (pour ce que l'on en connaît, en particulier, par l'analyse de la sécession juive, J. Ma, « Seleukids and speech-acts : performative utterances, legitimacy and negotiation in the world of the Maccabees », *Scripta Classica Israelica*, XIX, 2000, p. 71-112, qui procure une analyse novatrice de l'infélicité possible du discours du pouvoir, les rois prétendant offrir ce que les Juifs préféreraient leur arracher, voir sur la nécessité de connivence dans l'établissement du dialogue les éclairantes remarques de F. Jacques, *L'espace logique de l'interlocution*, p. 333). Il est néanmoins remarquable que les cités tendaient à se présenter comme des instances telles que tout pouvoir devait se définir dans son rapport à elles. Elles continuaient de se considérer comme des mondes clos et les fonctionnaires que le roi désignait pour les commander furent décrits (voir p. 207-209) comme des personnages devant être intégrés au système politique pour pouvoir intervenir dans son existence. Au-delà de la belle analyse qui est menée de cette procédure de « socialisation », il me semble que l'on doit en conclure que le discours royal, restant extérieur au monde des cités anciennes et de celles qui avaient appris à parler comme elles, n'a pas su construire une idéologie assez puissante dans sa spécificité pour animer le monde né de la victoire d'Alexandre en se substituant à la tradition politique. C'est pour cela que je pense qu'il ne devrait pas être question de l'éventualité d'une provincialisation du royaume séleucide (notion prudemment évoquée, p. 173). En effet, même si telle ou telle cité pouvait se considérer comme liée à d'autres par l'effet de la fidélité dont elle faisait preuve à l'égard du roi et signifier que ce qui se passait dans d'autres régions du royaume la concernait (voir l'inscription en l'honneur d'Antiochos I^{er}, *IKlition* 32 analysée du point de vue formel et contextuel dans l'Appendice 1 mais dont les préoccupations rejoignent la façon dont Téos considère ses liens avec les cités de Séleucide, inscription n° 18, l. 100-104), il ne se constituait pas de solidarités horizontales qui pussent être complémentaires du lien vertical institué par le culte rendu à la personne du souverain (voir sur le processus de constitution de la province, « Langue grecque et administration romaine », *Klèma*, 7, 1982, p. 167-175).

À la lecture de ce texte, qui reprend en des termes qui me sont propres, et que l'auteur récuserait peut-être, les principales idées de ce qui me semble bien être l'essentiel de l'argumentation de ce livre fondateur, on comprendra, je l'espère, quel profit chacun peut trouver à le lire et à le méditer pour mieux comprendre ce que sont les ressorts discursifs du pouvoir.

Jean-Marie BERTRAND.

Mireille Corbier (dir.), *Adoption et fosterage*, Paris, de Boccard, 1999, 392 p.

Cet ouvrage constitue l'aboutissement d'une table ronde que M. Corbier avait organisée en 1993 sur le thème « Adoption et fosterage », en réunissant une majorité d'historiens mais aussi des anthropologues et des sociologues. Les communications présentées alors ont été développées en 19 études, regroupées thématiquement. Elles sont précédées d'une ample introduction, dans laquelle M. Corbier élabore une synthèse et ouvre de nouvelles perspectives : s'agissant notamment de l'adoption, qui, dans des sociétés diverses, n'implique pas nécessairement une rupture avec la famille d'origine, elle met en regard les différentes procédures, les fina-

lités de l'adoption, mais aussi ce qui est transmis (au moins autant un statut que des biens), qui adopte et qui est adopté (un homme ou une femme, un proche ou un étranger). L'originalité du livre est en effet d'avoir un ancrage dans une société déterminée (la Rome de la fin de la République et du Haut-Empire), où le rôle central de la *patria potestas* dans la définition de la *familia* confère à l'adoption des caractères spécifiques, et de confronter ce phénomène historique particulier, d'une part avec sa « postérité » européenne, d'autre part avec des sociétés beaucoup plus exotiques.

L'intérêt de la comparaison avec les sociétés extra-européennes est d'abord méthodologique. À cet égard, la contribution d'E. Goody (« Sharing and Transferring Components of Parenthood : The West African Case ») mérite une attention particulière. Outre la conclusion synthétique à laquelle elle aboutit pour les formations sociales d'Afrique occidentale étudiées (le transfert de rôles parentaux s'accroît quand l'organisation sociale devient plus complexe, c'est-à-dire quand la différenciation économique et la hiérarchisation s'accroissent), elle montre que les termes généraux d'adoption et de fosterage ne rendent pas compte avec suffisamment de précision des différentes sortes de délégation de « la qualité de parent ». Dans les composantes de la *parenthood*, il faut distinguer l'élément biologique, le « nourrissement » (*nurturance*), l'éducation (*training*), le rôle de répondant (*sponsorship*) et l'identité juridique. Selon les sociétés, c'est tel ou tel rôle qui est partagé ou transféré : entre l'adoption, qui implique le transfert de toutes les composantes autre que biologiques, et l'exercice de tous les rôles par les seuls parents biologiques, de multiples configurations sont possibles. À cette classification on peut ajouter qu'il y a non seulement transfert de rôles parentaux, mais aussi, réciproquement, transfert de rôles « filiaux ». M. Corbier fait ainsi remarquer (p. 25) que l'entretien des parents âgés est un élément supplémentaire et S. Dixon suggère (p. 226) une classification des rôles tenus par l'enfant. Trois chapitres ont trait aux sociétés d'Extrême-Orient : Chine (F. Lauwaert, « Les fils du temps. À propos de l'adoption chinoise »), Japon médiéval (S. Mauclair, « Que transmettre par l'adoption ? La construction du rapport parent/enfant dans le Japon ancien ») et Malaisie contemporaine (J. Massard-Vincent, « Naître chinoise, grandir malaise »). Par-delà la diversité de lieu et de temps, ces études font apparaître l'importance de la hiérarchisation sociale et de la distinction entre modes de reproduction aristocratique et roturier (M. Corbier, p. 32). L'adoption selon les rites, qui a pour fonction d'assister la survie de lignages aristocratiques patrilineaires, est mise en œuvre, en Chine ou au Japon, selon des règles très strictes, au sein de la parenté agnatique ; mais l'adoption d'étrangers, en principe interdite, est pratiquée en Chine ; au Japon, la latitude en matière de construction de la parenté est d'autant plus grande que le rang social est plus bas. En Malaisie, les fillettes chinoises adoptées par des femmes de l'aristocratie ne sont nullement intégrées à la famille de celles-ci, alors qu'elles deviennent des enfants à part entière dans les autres milieux.

Le cas romain est scruté par quatre contributions et est aussi au cœur de l'introduction de M. Corbier. Comme elle le souligne, la société romaine connaît à la fois l'adoption, qui implique un changement de filiation et est une affaire d'hommes, et des relations fondées sur la nourriture et l'éducation. Ces relations correspondent soit à la création de familles de substitution (dans le cas des parents nourriciers et de leurs *alumni/alumnae*), soit à la constitution de vice-familles auxquelles certains rôles parentaux sont délégués (dans le cas des nourrices et des pédagogues par exemple). Quant à l'adoption, elle ne privilégie pas les agnats, à la différence de la Chine et du Japon, et présente la particularité d'être utilisée pour remodeler sa propre descendance. J. Gardner (« Status, Sentiment and Strategy in

Roman Adoption ») développe deux aspects de l'adoption qui dérivent du cadre juridique spécifique à Rome (le rôle central de la *patria potestas* dans l'organisation de la *familia*) : d'une part, l'usage et la signification de l'adoption pour ceux qui se trouvent, de ce fait, marginalisés et dont les rapports avec leur famille « naturelle » posent problème (les femmes, les esclaves) ; d'autre part, l'usage de l'adoption à l'intérieur même de la *familia*, notamment pour restructurer les rapports successoraux, phénomène qui l'amène à s'interroger sur le caractère transitoire de certaines de ces manipulations. Les effets de l'adoption sur les noms sont étudiés par O. Salomies (« Names and Adoptions in Ancient Rome ») qui montre la complexité de la question et la difficulté pour l'historien d'inférer des adoptions à partir de critères onomastiques. Car si l'adoption romaine entraîne des changements de nom selon des schémas précis (dont le plus connu est la formation d'un *cognomen* en *-ianus* à partir du *nomen* du père « naturel »), on ne peut, d'une manière générale, se fier aux seules composantes des noms pour conclure à un cas d'adoption : sous la République, des *cognomina* en *-ianus* sont formés à partir du *nomen* de la mère ; sous l'Empire, l'emploi de deux *nomina* ou de deux *cognomina* peut renvoyer à la famille maternelle et non à la famille d'origine d'un enfant donné en adoption ; enfin, si le *praenomen* représente parfois un critère décisif, ce n'est pas le cas des formes abrégées du nom. Au total, sous l'Empire, aucun type de nom n'est réservé à l'adoption. Pour cette même période, H. S. Nielsen (« Quasi-Kin, Quasi-Adoption and the Roman Family ») s'intéresse à la catégorie que les sources latines désignent par le terme *alumnus* (ou, parfois, *vena* ou *delicium*). L'analyse du matériel épigraphique lui permet de constater que la supériorité numérique des garçons par rapport aux filles, manifeste dans les inscriptions commémoratives, s'estompe dans le cas des *alumni*, et d'autant plus que le nourricier est une femme ; par ailleurs, la fréquence plus grande des épithètes du type *dulcis* par rapport à *pius* (qui domine pour les enfants légitimes) manifeste la différence des attentes sociales, et les sources littéraires viennent confirmer le contenu émotionnel de la relation. Enfin, il n'y a pas lieu de penser, d'après elle, que les *alumni* seraient le plus souvent des enfants trouvés ou des esclaves et qu'il existerait une différence de niveau social entre *alumni* et nourriciers. S. Dixon (« The Circulation of Children in Roman Society ») envisage plus généralement le phénomène de la circulation des enfants impliquée par les différentes formes de fosterage (car l'adoption, elle, concerne rarement de jeunes enfants dans la Rome ancienne) et récuse les interprétations en termes de privation maternelle. Jugeant, en outre, la notion de fosterage trop floue, elle propose, pour ses différentes manifestations dans la société romaine, une classification plus rigoureuse de ce qu'elle préfère appeler des « flexible care arrangements ». S'agissant des *alumni*, elle estime que la relation est à la fois affective et inégale, tenant simultanément du patronage et de la quasi-parenté, et observe que le grand nombre de femmes tant chez les *alumni* que chez leurs nourriciers/patrons pourrait être liés au fait que les femmes sont exclues de l'adoption.

Les sociétés de l'Europe médiévale et moderne font l'objet des contributions les plus nombreuses. Par rapport au monde romain, le déclin de l'adoption en Europe occidentale représente une transformation frappante : ce problème de la « rupture médiévale » (M. Corbier, p. 7) est discuté dans plusieurs articles, qu'il faut lire en regard des analyses parues dans *Médiévales*, 35, 1998. B. Jussen (« *Adoptiones* franques et logique de la pratique. Remarques sur l'échec d'une importation juridique et les nouveaux contextes d'un terme romain ») développe une exégèse très fine des récits de Grégoire de Tours sur les adoptions de souverains mérovingiens. Les interpréter en termes de logique juridique, en postulant l'existence d'un

ensemble harmonieux de règles d'adoption, et de réception du droit romain, sous une forme plus ou moins dégénérée (Childebert II est ainsi adopté par ses deux oncles, Gontran et Chilpéric, ce qui est impensable à Rome), est une erreur de perspective. Il n'y a pas appropriation fautive, mais adaptation fonctionnelle. On a affaire à des stratégies de pouvoir : l'adoption est une notion que le roi de Bourgogne, Gontran, utilise pour asseoir sa puissance paternelle sur ses deux neveux, Childebert II d'Austrasie et Clotaire II de Neustrie, et, par ce biais, dominer leurs royaumes ; en revanche, les deux adoptions ont des effets différents en ce qui concerne sa propre succession. Autrement dit, les différents éléments de l'adoption romaine sont disjoints. Cette stratégie se heurte d'ailleurs à l'opposition des grands de Neustrie et d'Austrasie. Dès lors, l'adoption « romaine » disparaît quasiment des témoignages du haut Moyen Âge : le terme sert pour l'intégration d'un homme parmi les agnats de son épouse ou pour le parrainage baptismal. C'est justement à cette concomitance, en Europe occidentale, entre le déclin de l'adoption et l'essor du parrainage que s'attache A. Fine (« Adoption et parrainage dans l'Europe ancienne ») : pour elle, la différence fonctionnelle entre les deux institutions empêche d'affirmer, comme J. Goody l'avait fait, que l'une a remplacé l'autre. Deux pratiques médiévales sont au point de départ de l'étude de A. Guerreau-Jalabert (« *Nutritus/oblatus* : parenté et circulation d'enfants au Moyen Âge ») : celle de l'oblation, dans laquelle la consécration à Dieu représente l'élément dominant et qui marque une rupture par rapport à la famille d'origine (l'enfant, garçon ou fille, renonce à son statut d'héritier) ; et la « mise en nourriture » de jeunes gens de l'aristocratie, dans un cadre ecclésiastique ou dans d'autres familles aristocratiques. La rupture avec le monde romain se caractérise par la fin de la dichotomie adoption-fostorage au profit de la seule « mise en nourriture » : le phénomène transparaît dans l'évolution du vocabulaire, où dominent désormais les formations issues du verbe *nutrire* ou de ses correspondants dans les langues romanes, ce qui montre, du même coup, qu'il ne s'agit pas de pratiques limitées au monde celte, anglo-saxon et germanique. Cette rupture est mise en relation avec le fondement idéal de la société chrétienne médiévale, pour laquelle la *caritas* (d'ordre spirituel) est le paradigme de toute relation sociale, alors que la société romaine antique concevait sa reproduction sur la base de la consanguinité et de l'alliance. Dans une telle perspective, l'autre société chrétienne du Moyen Âge, celle de Byzance, pourrait fonctionner comme pierre de touche. R. Macrides (« Substitute Parents and their Children in Byzantium ») observe que le parrainage ne s'y substitue pas à l'adoption, comme en Occident, mais que les deux institutions empruntent l'une à l'autre leur terminologie, leurs rituels, leurs interdits matrimoniaux. Mais si l'adoption ne disparaît pas, son importance sociale est malaisée à établir. Les contrats d'adoption correspondent à des cas où il y a acquisition d'un héritier, mais aussi à de simples cas de fostorage. Les sources littéraires présentent la même ambivalence ; parfois même, vu la parenté du vocabulaire, il est impossible d'y distinguer l'adoption du parrainage. De ce fait, la distance réelle entre Byzance et l'Occident est difficile à apprécier. Quoi qu'il en soit, l'adoption pleine est attestée pour certains milieux, et cela dans une société qui se pense à la fois comme héritière de Rome et comme chrétienne. La différence de la situation orientale est utilisée par A. Fine pour mettre en doute le rôle décisif de l'Église dans l'effacement de l'adoption en Occident. Même si l'argument ne suffit pas, dans la mesure où la position de l'Église dans les deux sociétés n'est pas identique, il faut vraisemblablement prendre en compte une pluralité de facteurs. Parmi eux, A. Burguière (« Un aussi long refus. Droit et pratique de l'adoption en France du XV^e siècle au temps présent ») relève la prédominance de la conviction (dont

témoigne le retrait lignager) que la parenté, proche ou lointaine, a vocation à succéder. Or la comparaison avec Byzance me semble éclairante à cet égard. En Occident, de même que l'adoption, le testament s'efface aussi : désormais, il ne peut y avoir, comme le rappelait A. Gouron, que des « héritiers nés » et non plus « des héritiers du fait de l'homme » (*Deus solus haeredem facere potest*). La société byzantine, elle, continue à pratiquer le testament comme l'adoption.

Quatre contributions s'interrogent sur les destinées de l'adoption (la réalité de sa disparition et les pratiques substitutives) depuis la fin du Moyen Âge, en Italie et en France. Selon C. Klapisch-Zuber (« L'impossible adoption dans l'Italie de la fin du Moyen Âge »), dans les communes italiennes, la majorité des enfants qualifiés d'adoptifs correspondent en fait à des cas où les preneurs d'enfants sont nourriciers et éducateurs par délégation. Il est très rare qu'un preneur d'enfant déclare vouloir faire de lui son héritier ; les parents en quête d'enfant ont plutôt recours à la légitimation, que la présence d'agnats proches rend néanmoins très aléatoire. Similairement, G. Delille (« La non-adoption : orphelinats et Monts de mariage en Italie, XVI^e-XVIII^e siècles ») observe que l'idéologie de l'exclusion est si forte dans la grande noblesse et les classes dirigeantes que l'adoption ne peut être envisagée comme remède à l'extinction des familles qu'entraîne la diffusion généralisée de la primogéniture. À un tout autre niveau social, le mode de gestion, par les établissements charitables, des enfants abandonnés interdit en fait toute adoption pleine. Le regard porté sur la France par K. Gager (« Adoption Practices in Sixteenth- and Seventeenth-Century Paris ») est différent. S'il y a, certes, des dispositions juridiques et des préjugés culturels hostiles à l'adoption, l'étude des pratiques sociales fournit une autre image, et cela non seulement à Lyon, considéré longtemps comme une exception, mais aussi à Paris. On y trouve des « adoptions » d'enfants à la charge d'hospices, et d'autres qui sont conclues par contrat avec les parents biologiques. Elles aboutissent à des transferts de biens qui se font par donation entre vifs pour tourner les interdictions coutumières relatives au patrimoine familial. Le phénomène concerne un milieu particulier, celui des artisans, dont le modèle familial pourrait différer de celui des élites, et il permet notamment à des femmes de se créer une famille propre. Enfin, selon A. Burguière, ces pratiques persistantes d'adoption et, plus encore, l'adoption hospitalière et l'accueil d'enfants abandonnés sont à l'origine de la réhabilitation progressive de l'adoption qui ne s'est fait jour que très lentement dans la législation de l'époque contemporaine.

Au-delà des résultats, factuels ou conceptuels, auxquels parviennent les différentes contributions, l'ouvrage se signale par ses apports méthodologiques et comparatistes. Il rend sensible la multiplicité des pièges qui menacent l'interprétation. Pièges des sources et de leur terminologie, bien sûr : en Chine, les ritualistes et les juristes parlent un langage différent ; à Rome, les textes épigraphiques, littéraires et juridiques ne donnent pas la même vision de l'*alumnus* ; et les enfants « adoptifs » des sources médiévales et modernes ne sont pas nécessairement des enfants adoptés. Pièges des modèles aussi : L. Rubinstein (« Adoption in Classical Athens ») montre que la compréhension de l'adoption athénienne a longtemps été faussée du fait que cette institution était pensée selon les catégories romaines ou du fait qu'elle était référée à un passé archaïque et non à la situation contemporaine, celle du IV^e siècle av. J.-C. Pièges encore d'une perspective trop formelle, centrée sur des catégories juridiques tenues pour immuable : l'analyse des adoptions franques l'illustre ; S. Dixon souligne qu'il faut dépasser l'idéologie formelle de l'adoption, laquelle est imitée et recrée quand le besoin s'en fait sentir, comme le montre aussi le cas de Paris. Enfin pièges liés à la projection de représentations ou de valeurs propres à notre société, que l'étude de sociétés éloignées dans l'espace et/ou le temps aide à

repérer. Ce peut être la projection de notre modèle d'affectivité, avec la conviction que la privation maternelle est un mal et que les transferts d'enfants sont un facteur de perturbation. C'est plus souvent encore, la projection de notre conception de l'adoption. Il y a déjà l'idée que l'adoption pleine serait indissociable d'une rupture avec la famille d'origine : cela ne semble pas le cas, dans la société malaise ; le retour à la famille d'origine n'est exclu que pour les jeunes chinoises adoptées, parce qu'il impliquerait une apostasie, mais, même alors, des liens affectifs sont souvent maintenus ou renoués. Il y a surtout, comme le souligne M. Corbier (p. 11), que les finalités de l'adoption ont changé. Actuellement, c'est l'enfant et son intérêt qui sont au cœur du dispositif, même si on doit, avec A. Bruguière, nuancer cette affirmation. Dans bien des sociétés, ce qui prime est l'avantage qu'en retire la génération aînée (S. Dixon). Il peut s'agir, comme dans l'Athènes classique, d'obtenir les manifestations principales de la gratitude (*kharis*) due par les enfants aux parents (soin de la vieillesse et rites funéraires) ; il peut s'agir, plus largement, de se procurer de l'affection ou du travail ; la Finlande (A. Pylkkänen, « Substitute Children and Adoptions in Finnish Legal History ») offre un exemple saisissant de l'éventail des pratiques (outre la perpétuation de la maisonnée ou le soutien du grand âge, des enfants sont « adoptés » pour remplacer à la conscription le fils de la maison). Le transfert d'enfant peut servir aussi à créer ou à renforcer des liens entre les parents et les « pro-parents » : cet aspect est capital dans les sociétés africaines étudiées par E. Goody et il apparaît que, dans la société byzantine, le parrainage remplit aussi une telle fonction (M. Corbier, p. 31, R. Macrides).

D'un point de vue comparatiste, l'ouvrage fait ressortir la dissymétrie entre hommes et femmes en ce qui concerne les transferts d'enfants (M. Corbier, p. 16-17 et 35). En Chine, où l'adoption selon les rites est le fait des hommes, adopter contre les rites représente une féminisation du père adoptif. Dans les sociétés où prime la lignée, les femmes sont exclues des adoptions pleines, mais les parentés de substitution leur sont accessibles ; écartées des adoptions à Rome, les femmes apparaissent en nombre dans les relations du type *alumnus*/nourricier ; des siècles plus tard, à Paris, elles sont nombreuses aussi à se créer une parenté à elles. Outre la dichotomie du masculin et du féminin transparait à de multiples reprises l'importance des différenciations sociales : il en a déjà été question à propos de l'Extrême-Orient ; pour les communes italiennes, C. Klapisch-Zuber parvient à une typologie distinguant les pratiques de la classe marchande, celles des classes pauvres et rurales et celles de la classe moyenne. Par ailleurs, M. Corbier souligne à juste titre (p. 24) que l'existence de l'esclavage transforme les conditions de délégation des rôles. L'observation mériterait d'être développée dans une optique comparatiste.

Au total, un ouvrage riche par les données qu'il rassemble, par les réflexions qu'il livre et par celles qu'il suscite.

Joëlle BEAUCAMP.

André Tchernia et Jean-Pierre Brun, *Le vin romain antique*, Grenoble, Éditions Glénat, 1999, 190 p. in-fol., ill.

Quel beau livre ! Et quel bon livre ! André Tchernia qui, voici une quinzaine d'années, nous a séduit avec *Le vin de l'Italie romaine*, et Jean-Pierre Brun, infatigable fouilleur d'épaves et découvreur d'amphores, ont rencontré un passionné de viticulture, Hervé Durand, un vigneron des Costières de Nîmes installé sur l'emplace-

ment d'une ancienne exploitation viticole gallo-romaine, qui a eu à cœur de comprendre ce qu'a pu être le vin à une époque où les techniques de vinification n'étaient pas celles que nous connaissons actuellement.

Fruit donc de la science et de la volonté, ce livre raconte comment trois hommes ont eu l'idée d'élaborer du vin à l'antique, du vin à la romaine (je n'aime pas le titre, trop sûr de ses résultats) en reprenant scrupuleusement les données fournies par les textes, par l'archéologie et, dans une moindre mesure, par l'iconographie. On sait que les grands crus romains apparaissent au II^e siècle av. J.-C. ; le falerne, produit au pied du mont Massique, est l'archétype de ces grands vins, un blanc liquoreux obtenu grâce à des raisins surmûris issus de vendanges tardives. Mais il n'est pas le seul grand vin ; il a pour compagnons le vin de Setia, préféré d'Auguste, le cécube, les vins d'Albe et de Sorrente. Leur mérite est de se conserver longtemps, surtout en amphores. Leur clientèle, les riches qui savent boient ensemble, avec distinction ; aux pauvres, la piquette et les moûts mal fermentés qui tournent vite à l'aigre.

Pour tenter de retrouver ces vins anciens, trois questions se posaient. D'abord, quel cépage choisir puisque nous ne connaissons plus les cépages de l'Italie romaine ? Hervé Durand a choisi le villard blanc, un bon hybride connu pour sa production abondante, ses gros grains, son vin peu typé. On pourrait imaginer d'autres essais avec d'autres cépages ; pourquoi pas une clairette, un bourboulenc ou même un chardonnay ? histoire de comparer les résultats.

Ensuite, il fallait choisir un pressoir et refuser la presse hydraulique. Sagement, Tchernia et Brun ont opté pour le pressoir de Caton et ont renoncé au pressoir à levier et à vis ou au pressoir à vis direct décrits par Héron d'Alexandrie au milieu du I^{er} siècle. Suivant fidèlement les instructions de Caton l'Ancien, ils ont donc fait construire un pressoir à l'identique (précieuses fig. 122 et 124 à 140) en résolvant au passage, grâce à l'archéologie, les difficultés que le texte ne permettait pas d'élucider ; ils ont ainsi bien calé et réglé l'extrémité postérieure de l'arbre dans les jumelles grâce à des aiguilles mobiles (le même problème se pose avec un pressoir à taïsson). Une remarque : ce pressoir ressemble furieusement au « pressoir casse-cou » naguère utilisé en Poitou.

Il fallait ensuite construire un fouloir et des cuves pour recueillir à la fois, par gravité, le vin de goutte et le vin de presse, mettre en place 11 *dolia* presque totalement enfouis dans le sol, pour une capacité de 50 hl environ, afin que la fermentation puisse se dérouler dans les meilleures conditions. N'oublions pas que les vins blancs s'élaborent à faible température (autour de 15°), au contraire des vins rouges. On remarquera surtout, nos auteurs n'y insistent pas assez, que seules de grandes exploitations pouvaient, dans ces conditions, élaborer de grands vins blancs, à l'abri de la chaleur extérieure. D'ailleurs, le Languedoc des siècles passés, sans caves, a été longtemps incapable de faire autre chose que des vins rouges très colorés. La maîtrise des températures est déjà le fait des grandes exploitations romaines.

Restait à trouver le moyen de faire un vin à l'antique. Tchernia a choisi de suivre Columelle qui donne les recettes les plus détaillées. Il a usé du *defrutum* (moût réduit par chauffage) aromatisé au coing, au rhizome d'iris et au fenugrec ; il a mis en œuvre les moyens de conservation propres à l'Antiquité et encore utilisés à la fin du XIX^e siècle, à savoir l'eau de mer (700 g de sel par hectolitre de moût) et le plâtre en égale quantité.

Le vin fermentant et vieillissant à l'abri de l'air, il a fallu poisser les *dolia* pour les rendre étanches, tout comme les amphores poreuses poissées à la sortie du four. La poix assure non seulement l'étanchéité, mais elle assainit aussi les récipients en éliminant les bactéries acétiques.

Réalisées vers le 15 septembre, les vendanges ont donné, selon les années, 5 à 7 hl de moût à la tonne de raisin et, chaque année, de 1992 à 1998, quelques dizaines d'hectolitres de vin ont été élaborés. On notera que le pressoir de Caton, d'un maniement assez lourd, rend beaucoup moins que le pressoir à vis décrit par Pline l'Ancien au I^{er} siècle ; dans le premier cas, il faut deux jours, à quatre ouvriers, pour obtenir une trentaine d'hectolitres de moût, alors que le pressoir de Pline permet d'atteindre une centaine d'hectolitres dans les mêmes conditions.

Le premier vin obtenu, en très faible quantité, par H. Durand seul, a été difficile à conserver ; victime, au bout de quelques mois, de la piquêre acétique, il a fallu le souffrir et le filtrer. Depuis, les résultats sont satisfaisants sur le plan de la conservation. Le vin du domaine des Tourelles, dès lors appelé le « *Turriculae* », présente des arômes de fruits secs et de noix, et rappelle les vins de voile du Jura avec son « goût de jaune ». Ici, c'est le sotolon, molécule contenue dans le fenugrec, qui donne au vin ce goût de vin de voile, alors que le vrai goût de jaune du vin du Jura est d'origine biologique, produit sous voile blanc de levures saccharomyces. Le *Turriculae* rappelle aussi les vins madérés vieilliss par une oxydation physico-chimique sous l'effet de la chaleur. Mais les Romains savaient aussi faire vieillir artificiellement les vins en les soumettant à la chaleur.

Voilà donc des expériences encore inachevées mais bien intéressantes. H. Durand, grâce à nos collègues, a retrouvé le moyen de faire des vins à l'ancienne, du moins des vins « à la Columelle », car il me semble difficile d'affirmer que nous tenons là le « vrai » vin romain antique ; du moins le *Turriculae* doit-il s'en rapprocher. En revanche, il faut reconnaître que toutes les étapes de la production du moût ont été fidèlement reproduites, un vrai triomphe de la technique appliquée.

Reste à poursuivre l'expérience, à comparer les résultats selon les années, à multiplier les paramètres, à déceler d'autres arômes. Dès lors, on peut affirmer que le vin gallo-romain existe puisqu'on l'a rencontré. Souhaitons aussi que les éditions Glénat, qui savent faire de si beaux livres, parviennent par la qualité de leur mise en page et par la richesse de l'iconographie, à faire partager à un large public ce goût de l'aventure et ce savoir maîtrisé qui animent nos trois œnologues.

Marcel LACHIVER.

Pierre Salmon, *La limitation des naissances dans la société romaine*, Bruxelles, Latomus, *Revue d'études latines*, 1999, 103 p. (collection « Latomus », n° 250).

Cet ouvrage, nourri par quarante années de recherches consacrées à la démographie historique antique, et plus particulièrement au monde romain, fait suite dans la même collection (n° 137) au désormais classique *Population et dépopulation dans l'Empire romain*, publié en 1974. En moins d'une centaine de pages, l'auteur nous propose une synthèse qui, portant sur la « limitation des naissances », aborde en réalité plus largement le fonctionnement de la société romaine et couvre une vaste période qui débute aux III^e et II^e siècles avant notre ère par le témoignage des comédies de Plaute et prend fin avec les voix des pères de l'Église et les constats effectués dans un empire christianisé au V^e siècle de notre ère. Procédant par étapes, cinq thèmes sont successivement abordés, parfois en se recoupant faute d'une

définition stricte de certains termes chez les auteurs anciens – en particulier à propos du statut de l’embryon, ou de la définition de la conception. Il s’agit de la contraception – qui peut effectivement être envisagée avant les rapports sexuels, ou dans la période qui les suit – puis de l’avortement, de l’infanticide et de l’exposition des enfants, enfin de la continence volontaire. Le recours fréquent aux citations des auteurs anciens, parfois tirés de traductions proposées par des ouvrages récents sur ces sujets, sans référence aux éditions de textes, et des études des historiens modernes nous conduit à regretter l’absence d’un index, qui aurait permis une consultation plus aisée et finalement conféré au livre un statut de manuel de référence, mais qui pourra toutefois être utile, du fait de sa brièveté, à de nombreux étudiants. Il peut en outre offrir un état des lieux pour les études récentes concernant la sexualité à Rome et dans le monde romain, les théories envisageant ses différentes formes (hétérosexualité, homosexualité et bisexualité), voire la dialectique dominant-dominé (cf. p. 28 et 43, note 81, passivité et activité telles qu’elles sont définies par P. Veyne), souvent considérée comme un véritable dogme. On peut à titre d’information signaler en complément les propos parfois très vifs de D. Gourevitch dans un *mélange* récent consacré aux publications anglo-saxonnes empreintes de *gender studies* et de militantisme gay et lesbien (*Antiquité classique*, n° 68, 1999).

Dans l’ensemble, les réflexions de l’a., attentives aux spécificités du monde romain et tendant à éclaircir certaines contradictions de nos sources, par exemple chez Soranos d’Éphèse ou Galien la condamnation de l’avortement voisinant avec la mention de potions abortives considérées en fait comme des contraceptifs (p. 38-42 et 64-66), emportent l’adhésion et offrent une synthèse documentée et argumentée dont la bibliographie est rarement prise en défaut. Certes, certaines expressions ou affirmations visant à caractériser la société romaine peuvent être discutées, notamment en ce qui concerne l’esclavage (en préface, p. 5) ou les famines endémiques (p. 23), les disparités de comportements entre milieux rural et urbain (p. 45), la limite entre les deux ne nous semblant guère imperméable et susceptible de justifier des sexualités supposées très différentes (pudeur, érotisme...). Il est en définitive prudent de prévenir le lecteur contre tout jugement de valeur conscient ou inconscient (p. 6), ce que confirment les études anthropologiques à propos des difficultés de l’analyse scientifique (p. 37-38). On trouvera, dans ce livre, l’essentiel des résultats récents en matière de démographie historique, par exemple, dès le chapitre introductif, à propos de la surmortalité des femmes (la mortalité en couches), les interdits sexuels (âge au mariage et premiers rapports sexuels, l’allaitement et l’évolution des conceptions médicales) et la stérilité (le saturnisme, l’abus des bains chauds pour les hommes). Soulignons son apport majeur qui est de proposer une revue des sources abordant finalement un aspect important de l’histoire des mentalités, par le biais de l’évolution des comportements sexuels, la confirmation des liens entre morale stoïcienne et morale chrétienne, les rapports difficiles entre conception de la pudeur, interdits sexuels et condamnations légales (aucune sanction ne punit l’avortement sinon pour dénoncer l’empoisonnement depuis la loi de Sylla) et morales (p. 44-49) que le discours chrétien vient recouvrir à une époque où les positions demeurent encore très contrastées : que ce soit à propos du mariage et du célibat, de la sexualité en vue de la procréation ou de la chasteté. La place de la femme demeure, dans ces débats, secondaire : bien qu’une conséquence du discours chrétien ait été de réduire progressivement les effets de la *patria potestas* dans la loi (cf. à propos de l’exposition des enfants, p. 81), en renforçant une conduite condamnant contraception et avortement, exposition d’enfant et infanticide, au nom d’une conception plus large de

la personne humaine (de l'embryon doté de mouvement à l'embryon inanimé dès la conception, depuis Hippocrate jusqu'aux pères de l'Église) et d'une crainte de certains interdits conduisant par précaution à l'abandon de certaines pratiques (risques d'inceste consécutifs à l'abandon d'enfants, p. 87), son statut n'en est nullement renforcé. Ce dernier point mérite sans doute un plus long développement tant les discours chrétiens révèlent certaines peurs liées à la sexualité (cf. saint Épiphane à propos des Gnostiques, p. 75).

Relevons quelques points qui mériteraient plus d'attention : l'usage des numéros ordinaux comme prénoms avec les difficultés d'interprétation qui sont alors soulevées (p. 8, note 5) ; les analyses de K. Hopkins et notamment son affirmation du primat de la volonté sur la technique dans la baisse de la natalité (p. 42) ; la définition d'un « prolétariat rural » et la composition de la société romaine (p. 48) ; un régime d'oppression qui influencerait sur la limitation des naissances mais n'est pas défini par les sources citées (p. 60, note 68) ; l'interprétation de la condamnation d'Ovide par les liens entre Corinne et Auguste et l'usage de remèdes abortifs (p. 59-60) ; le constat dressé à propos de l'évolution des mœurs au II^e siècle de notre ère avec une augmentation de l'homosexualité et de la castration (la bibliographie très datée et des sources satiriques qui méritent commentaires ne permettant guère de l'affirmer, p. 63) ; de même l'utilisation de saint Jérôme pour les fragments de Sénèque (p. 67, note 120) ; enfin la citation de certaines sources et leur utilisation plus ou moins pertinente (Juvénal, p. 63 avec des références à uniformiser ; la répétition de *l'Apocalypse de Pierre*, chap. III, notes 114, 136 et 144 sans renvois internes ; ou l'absence de référence directe à saint Augustin, p. 88). Malgré ces quelques réserves, il est indéniable que les mérites de cette synthèse dépassent largement la brièveté de son texte, puisqu'elle nous convie à une relecture des attitudes des Romains à l'égard du corps et, au-delà, de la vie et de la mort, ce qui permet, une fois de plus, de redonner une longue durée à cette histoire des mentalités qui, décidément, ne peut se satisfaire de la coupure artificielle entre paganisme et christianisme. Il est probablement temps de reprendre l'ensemble du dossier et de nuancer certaines analyses considérées comme définitives, en les confrontant à des œuvres plus récentes, totalement absentes de ce bilan, notamment les travaux d'A. Rousselle qui ont certainement le mérite de susciter la discussion et qu'il serait dommage de passer sous silence sans engager le débat.

Stéphane BENOIST.

Luc Laporte (coord.), *L'estuaire de la Charente de la Protohistoire au Moyen Âge. La Challonnière et Mortantambe (Charente-Maritime)*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1998, 228 p. « Documents d'archéologie française », n° 72.

Alors que le delta du Rhin, l'estuaire de la Tamise ou les côtes de la mer du Nord ont fait l'objet d'amples recherches archéologiques, mettant en exergue les traits spécifiques des milieux littoraux et estuariens, de telles études n'ont pas été encore très nombreuses en France : situation paradoxale que celle-là dans la mesure où la France possède l'une des plus longues frontières maritimes du continent européen. Les différents programmes en cours sur l'Aquitaine et le Marais poitevin ont déjà apporté et vont continuer à fournir, dans les années à venir, une

belle moisson de données à l'étude archéologique du littoral atlantique. Un projet d'aménagement autoroutier entre Saintes et Rochefort a quelque peu précipité les choses pour l'estuaire de la Charente. Il a donné lieu, comme il se devait, durant le printemps et l'été 1993, à des fouilles de sauvetage, dont les résultats ont été minutieusement analysés dans les années suivantes. Après l'étude par Jean Chapelot et Éric Rieth de la navigation et du milieu fluvial au XI^e siècle, à propos de l'épave d'Orlac (*DAF*, n° 48), la Charente focalise donc de nouveau, mais cette fois dans sa partie estuarienne, l'attention des archéologues.

Malgré le caractère évidemment opportuniste de la démarche, le volume issu de l'opération se présente comme l'aboutissement d'un véritable projet scientifique. La découverte de deux établissements du second âge du Fer et du premier Moyen Âge sur le tracé de la future autoroute a orienté la recherche vers l'analyse des interrelations entre les implantations humaines, leur gestion du territoire, leur économie et un milieu aussi fluctuant qu'une marge littorale. Une telle perspective imposait, au préalable, une étude paléoenvironnementale du marais de Rochefort ainsi que des vallées de la Charente et de la Boutonne. Les résultats auxquels aboutit la recherche pluridisciplinaire pratiquée en quatre sondages et associant géomorphologie, sédimentologie, palynologie, analyse de la malacofaune et des ostracodes, datations au radiocarbone, comptent parmi les plus intéressants de l'ouvrage. Ce qu'il faut retenir des grandes étapes du remblaiement à l'Holocène, c'est l'atténuation plus précoce que ce que l'on estimait jusqu'à présent des influences marines directes. En d'autres termes, il paraît exclu que le marais de Rochefort ait encore été un vaste golfe envahi par l'océan au cours de l'âge du Fer et au début de l'époque gallo-romaine. Il y a là, semble-t-il, une différence notable avec la baie de Brouage et avec le Marais poitevin. En tout état de cause, après bien d'autres, cette recherche montre l'extrême complexité de l'interprétation des datations en terme de niveau marin dans les zones de remplissage estuarien. À suivre la courbe proposée, le niveau marin ne se serait pas élevé de plus de 3 m depuis quatre mille ans avant J.-C. et aurait été inférieur d'environ 1 m au niveau actuel vers le début de notre ère.

Au cœur de l'entreprise, l'exploitation des données livrées par la fouille des deux sites retenus constitue un apport de premier plan à la connaissance d'un milieu littoral et de son arrière-pays de la protohistoire jusque vers le XI^e siècle. Localisé en bordure d'un marais maritime à forte influence estuarienne, le site de La Challonnière est un exemple d'implantation littorale particulièrement riche d'enseignements. L'apport le plus remarquable de la fouille n'a peut-être pas trait au riche mobilier céramique, en particulier à celui des XI^e et XII^e siècles, même si ce dernier a pu être comparé avec succès à la production d'ateliers saintongeais situés dans la plaine de Matha, en amont dans la vallée de la Charente. Il réside plutôt dans ce qu'elle révèle de l'aménagement et de l'utilisation des marais. Au IV^e ou au III^e siècle avant J.-C., un atelier de sauniers a été installé dans cette anse, à proximité des lagunes salées et au débouché d'un petit ru continental. Il s'agit là du premier établissement santon de ce type à faire l'objet d'une fouille extensive. En confrontant données archéologiques et ethnographiques, une probante restitution de la chaîne opératoire a été tentée et surtout de précieux éléments de comparaison ont été avancés avec des ateliers vénètes ou pictons. La quantité de sel produite, évaluée à partir du volume de la matière première desséchée, ne paraît pas avoir excédé quelques centaines de kilos. Une telle production contraste avec les estimations proposées pour d'autres ateliers, comme celui de Nalliers sur les rives du golfe des Pictons, qui aurait atteint 3 000 à 5 000 t. pour une période de cinq ans. D'une tout autre nature est l'aménagement antérieur à l'occupation

médiévale (XI^e-XII^e siècle) : le décapage a fait apparaître des fossés d'orientation constante N.-O. - S.-E. et N.-E. - S.-O., à bord oblique et à fond plat. Colmatés dès avant le X^e siècle, ils témoignent en toute hypothèse d'une initiative précoce et localisée de poldérisation périphérique. Aurait-on là une confirmation archéologique de ce que laissent entrevoir les textes pour d'autres marais comme le Marais poitevin : l'existence, avant les grands chantiers du XIII^e siècle, de réseaux locaux de drainage ?

Repéré par photographie aérienne, le deuxième site étudié, Mortantambe, se situe dans la plaine charentaise, à 9 km à l'est de Rochefort. Occupé de façon ponctuelle au Néolithique récent (campement ou bivouac), il a été l'emplacement d'une petite exploitation rurale entre 150/120 av. J.-C. et 30 av. J.-C., puis d'un habitat dit « intercalaire » entre le VII^e et le X^e siècle. L'établissement de la fin de l'âge du Fer est marqué par des fossés délimitant trois enclos de formes quadrangulaires à l'intérieur desquels ont été repérées des structures en creux (trous de poteaux, fosses, puits). Si de nombreux sites susceptibles d'être des fermes indigènes ont été recensés par prospection de surface ou par photographie aérienne en Saintonge, Mortantambe est le seul établissement ayant fait l'objet d'une fouille extensive. Sa situation sur un îlot calcaire, le transfert de l'habitat d'un enclos à l'autre attestent, sans nul doute, la volonté des occupants de se protéger de l'inondation. S'il est aventuré de spéculer sur le nombre d'habitants du site, il apparaît que l'effort investi dans le creusement des fossés suggère la présence d'une importante main-d'œuvre. Quant aux activités économiques, elles reposaient principalement sur l'élevage (avec un cheptel vraisemblablement voué à l'échange et où dominait le bœuf) et l'agriculture. L'étude débouche sur une hypothèse séduisante que d'autres recherches devront confirmer ou infirmer : l'existence entre les établissements ruraux d'une organisation fondée sur des relations hiérarchiques dérivées de spécialisations économiques. De la période médiévale (VII^e-XI^e siècle) subsistent des vestiges d'une exploitation agricole et d'une nécropole de 23 sépultures. Malheureusement, la plus grande partie du site se situe hors de l'emprise des travaux autoroutiers et est restée inexplorée. Ces limites admises, le phénomène mis en évidence par la fouille est celui, bien connu des archéologues, de la réoccupation d'un site antique par un habitat isolé pendant le haut Moyen Âge. Des habitats de ce type, associant bâtiments divers et nécropole, sont fréquemment attestés par des fouilles de sauvetage. Il n'est pas impossible, au reste, qu'à Mortantambe il y ait eu plusieurs phases d'occupation. Induit du mauvais état de la dentition des squelettes exhumés, le constat d'un état de malnutrition de la population n'a pas de quoi surprendre : il renvoie, selon toute vraisemblance, à un niveau misérable de la subsistance aux VII^e et VIII^e siècles. Est-il permis de s'interroger une nouvelle fois sur la réalité de la croissance agricole du haut Moyen Âge ? L'abandon du site intervient au tournant du X^e et du XI^e siècle. Les auteurs ont raison de le relier à l'apparition de deux paroisses à proximité et de le replacer dans le contexte de l'essor économique et démographique des pays de la Charente éclairé par les travaux du regretté André Debord.

Par la somme des données archéologiques et paléo-environnementales qu'il apporte sur l'estuaire de la Charente et ses bordures, par les perspectives comparatistes qu'il esquisse, par les liens qu'il tisse avec l'histoire, l'ouvrage est une contribution de grand prix à l'étude du peuplement et du paysage des marais littoraux et de leurs marges depuis l'âge du Fer jusqu'au premier Moyen Âge.

Jean-Luc SARRAZIN.

Robert Fossier, *Sources de l'histoire économique et sociale du Moyen Âge occidental. Questions, sources, documents commentés*, Turnhout, Brepols Publishers, 1999, 408 p. (« L'Atelier du médiéviste », 6).

« L'Atelier du médiéviste » est une collection nouvelle dirigée par Jacques Berlioz et Olivier Guyotjeannin et qui confie à des savants expérimentés le soin de « rechercher, comprendre et exploiter la documentation médiévale », de présenter les grandes catégories de sources, l'historiographie étant quelquefois érigée au rang de source. Le cœur de l'ouvrage est constitué de documents originaux, « reproduits, traduits, expliqués, analysés avec un souci constant : montrer une méthode à l'œuvre ». C'est peu dire que Robert Fossier était tout indiqué pour conduire à bien un tel projet, il a rodé l'exercice pendant plus d'un quart de siècle avec ses étudiants de l'École des Chartes à qui il présentait les méthodes d'approche et les sources de l'histoire économique et sociale médiévale, dont il a retenu un ensemble varié de thèmes importants. Il en a éliminé qui trouveront leur place dans d'autres volumes de la collection et on serait mal venu de lui faire un mauvais procès. Le corps du livre (troisième partie) se partage en vingt-deux dossiers documentaires commentés, de taille variable : la population, la femme, la sexualité, la famille, l'alimentation, la maison rurale, la piété populaire, le ban, la vassalité, la guerre, la paix, le groupement urbain, le groupement villageois, le grain, l'élevage, la forge, le drap, le commerce, la foire, le crédit, la monnaie, les comptes seigneuriaux. Chacun de ces dossiers comporte une introduction-présentation où est dégagée la problématique, une bibliographie, divers documents analysés, par exemple pour la population, les pyramides des âges à Prato et dans son *contado* en 1372, 1427 et 1470, l'état des bouches à nourrir à Reims en 1422, les feux de Chalon-sur-Saône entre 1360 et 1433, les désertions villageoises en Provence en 1343, l'immigration rurale à Metz en 1238 et au XIII^e siècle, l'embauche à Toulouse et la cartographie de la provenance de la main-d'œuvre, ces six documents empruntés à des travaux récents sont regroupés sous trois paragraphes : structure du groupe humain, évolution du nombre des hommes, mouvements migratoires, chacun accompagné de compléments bibliographiques. Malgré le soin apparent apporté à la bibliographie, on peut regretter que Fossier n'ait pas mis plus de coquetterie à varier ses lectures, certains travaux qui ne sont pas les meilleurs de leur auteur sont cités dix fois et plus, d'autres à qui des idées sont empruntées ne sont pas mentionnés. Peut-être l'historien-chartiste a-t-il cherché à racheter les coups de griffe qu'il porte à quelques-uns de ses collègues dans son introduction.

L'ouvrage est inégal, Fossier n'est pas historien du commerce et il s'abandonne à quelque facilité, témoin la page 359 où il commente le chargement de deux galées florentines retour de Rhodes et Alexandrie avec escale en Sicile (« le reste est finalement négligeable, car le thon et les fromages ne sont que fret d'occasion »). Heureux *patron* qui a trouvé à embarquer 279 barils de thon et 788 roues de fromages ! heureux consommateurs toscans qui échapperont à la tyrannie des céréales ! Pourquoi tirer des conclusions hâtives de l'absence d'or du Soudan sur ces galées retour d'Alexandrie, sans se poser la question de la balance commerciale entre Florence et l'outre-mer ? Fossier n'est pas davantage un homme d'argent, quand il présente un prêt consenti à Hugues de Bonnières par le prieuré de Saint-Georges d'Hesdin (dossier 20), il commente exclusivement le prêt pour lequel il est réduit à échafauder des hypothèses, l'intérêt et la condamnation de l'usure par l'Église – alors que le taux nominal annuel de l'intérêt ne dépasse

pas 2 % à échéance de douze ans – et n’explique pas pourquoi « le débiteur a engagé (pour douze ans) aux moines une terre cultivée qu’il “tenait” déjà de ces mêmes moines (mais) s’il refusait de la tenir, trois hommes jureraient de se donner aux moines et de se placer *obsides* quand les moines voudraient ». Fossier traduit *obsides* par « garants », mais s’il existe une cohérence dans la notice j’y verrais plutôt une restitution payante de tenure aux moines qui réaccensent à trois paysans qui viendraient s’établir, le tenancier partant qui a obtenu 13 livres et demi en deux prêts promet d’en rembourser 16 livres et demi douze ans plus tard *de anno in annum*. C’est plus la naïveté que l’usure qu’il conviendrait de reprocher aux moines. Dernier exemple : Fossier choisit d’éditer très opportunément un contrat d’assurance maritime gênois de 1409 sur le parcours Cadix-Southampton-Bruges : la prime est de 50 florins d’or ou (*sive*) 62 livres 10 sous de Gênes, mais l’historien commente que l’assureur fait une opération lucrative grâce à un change favorable, il croit même y voir du « florin de bon poids de Florence (tant) l’équivalence d’un florin pour 26 sous de Gênes semble favorable à la première de ces monnaies » (p. 377). En fait l’assureur gênois Lomellini tient ses comptes en monnaie de Gênes, il inscrit tout, ventes ou achats réalisés en toutes monnaies réelles d’or ou d’argent, dans son livre de comptes dans une monnaie de compte unique dont c’est là la fonction, permettre les comptes et les additions. L’opération ne masque aucun change et le marchand ne s’interroge pas sur la nature du florin d’or, il inscrit ce florin sous la contre-valeur de 26 sous de Gênes. Fossier, quelles que soient ses qualités et sa culture historique qui sont immenses, à l’image de son rayonnement, fait la démonstration qu’il est devenu difficile à un historien d’embrasser toute la riche matière du Moyen Âge, tant la production historiographique s’est enrichie et diversifiée en un demi-siècle. Un tel livre aurait exigé d’être écrit à quatre mains. La pluridisciplinarité devrait jouer à l’intérieur même du champ de l’histoire médiévale et il ne faudrait plus hésiter à rassembler quelques collaborateurs pour présenter des sources variées et les commenter. Au lieu de cela, on lit, comme dans un vieux manuel de collège, que la lettre de change est un moyen de pallier l’insuffisance du numéraire, ou, mieux encore : « En matière de métrologie, on en est encore réduit aux vieux articles de Guilhermoz dans la Bibliothèque de l’École des Chartes du début du siècle, ou au répertoire de Machabey » (p. 80).

L’ouvrage comporte une copieuse seconde partie dont « l’ambition est d’offrir aux chercheurs qui débutent en histoire médiévale un tableau des sources où abreuver leur démarche, et une méthode pour en user » (p. 35), une ambition en recul sur celle qui était proclamée dans l’avertissement : « Le livre... [n’est pas] une sorte de manuel de l’histoire économique et sociale des temps médiévaux ; il s’adresse, au contraire, à des lecteurs, étudiants ou chercheurs plus avertis qui possèdent sur cette histoire un peu plus que des rudiments de connaissance » (p. 5). À ces chercheurs débutants Fossier propose une typologie en cinq chapitres : les textes de la pratique, les textes d’organisation, les textes quantitatifs, les textes littéraires, l’histoire sans textes (oralité et archéologie), enfin l’approche du document clôt le tout. Chacun des chapitres est étudié selon un mode uniforme : comment se présentent ces textes ? comment les critiquer ? quels sont ces textes ? L’auteur fait souvent appel aux 75 fascicules parus depuis 1972 chez Brepols de la *Typologie des sources du Moyen Âge occidental* (dir. Léopold Génicot, puis René Noël). Dans cette partie, Fossier allie bonheur de l’écriture, esprit de synthèse et clarté, il débride sa plume et on le suit là où il nous entraîne. À recommander à tout étudiant de maîtrise !

L’introduction appelée première partie, très tonique, respire la bonne santé de son auteur qui livre une réflexion sur l’historiographie et ses péripéties qui ne

plaira pas à tous. Au moins, partageons-nous cette même absence du souci de plaire et de flatter, ce dont on voudra bien voir un témoignage sincère dans le présent compte rendu. En fait Fossier écrit un véritable manifeste pour sa propre conception de l'historiographie. Il se reconnaîtrait volontiers plus proche de Tacite que de Suétone, de Nithard qui explique que d'Eginhard qui raconte, de Comynnes, de Voltaire plus que de Bossuet, mais il ne récuse pas l'héritage de Mabilon « pour qui le texte et le Musée sont les temples de l'Histoire », il reproche au positivisme d'avoir livré une histoire « érudite et glacée. Michelet fait du roman, Bossuet prêche, Auguste Comte philosophe, et Marx a des idées fixes » (p. 11). La tradition muséographique trouve sa meilleure expression en Allemagne avec les *Monumenta Germaniae historica*, et en France avec l'*École des Chartes*, des chartistes dominèrent en majorité l'histoire médiévale française sous la III^e République, « en général bourgeois libéraux, quelquefois protestants, dreyfusards, antiboulangistes, ils soutinrent dans leurs écrits, en dépit de leur impartialité théorique, les “vertus républicaines”, la Nation, la patrie et la “mission civilisatrice” de la France, en quoi ils étaient bien l'exact reflet des classes moyennes de leur époque ». Mais ces positivistes affichaient un profond dédain pour l'histoire économique. La lumière vint alors d'un autre astre, l'Angleterre, « pays de marchands et riche en sources comptables, même pour les siècles médiévaux » (p. 12). Fossier cite Adam Smith et Malthus, puis Stuart Mill, Keynes, Galbraith et Rostow, en regrettant que chacun de ces « doctrinaires » ne se soit guère étendu sur le Moyen Âge qualifié de « phase de transition ». Seul Guy Fourquin a essayé de faire cadrer leurs « lois » avec la société médiévale. Mais l'économisme et le recours au chiffre sont mieux adaptés à l'histoire moderne. Reste alors la sociologie historique qui a placé sur le devant de la scène l'histoire sociale, d'abord le marxisme – « la vision de Karl Marx, très globalisante », mais le terme de *féodalisme* est « mal venu car très partiel » (p. 13) – qui a largement contribué à la naissance de l'histoire totale et qui inspire l'école anglo-saxonne (Hilton, Sweezy) et Gramsci. En France peuvent se réclamer du marxisme pur et primordial, sans l'aide de l'*empirisme gris* que pourfend Bois, Bonnassie, Poly et Bois bien entendu. Ensuite les sociologues (Dürkheim) et plus encore les ethnologues (Mauss et Lévi-Strauss) vont aider les historiens à préparer un « renouvellement épistémologique ». Robert Fossier peut alors afficher sa vision du métier d'historien : « La rigueur documentaire est une nécessité, l'homme dans le groupe doit être bien vu, les relations, paisibles ou non dans ce groupe, sont dignes d'intérêt, l'estimation et les chiffres sont nécessaires, l'environnement est aussi important que la tradition » (p. 17). De ce programme sont absents la doctrine, l'idéologie, ce que Fossier appelle le « parti pris dogmatique ». Cette phobie conduit Fossier à regretter, si je ne commets pas un contresens, que trop rares sont en France « ceux qui tentent de concilier la rigueur positiviste un peu trop étroite, la sociologie un peu trop vague, le marxisme un peu trop rigide ». Serait-ce là le manifeste de l'éclectisme ? Pourquoi cette insistance sur l'« un peu trop » ? Va-t-on fonder une nouvelle recherche historique sur la fusion de trois méthodes si chichement excessives ? La fondation des *Annales* apporta une réponse à ce questionnement parce qu'elle fit s'écrouler le positivisme et fit passer « le marxisme, digéré, de la doctrine à la simple inspiration ». Divers éléments ont contribué au succès des *Annales* : la géographie historique et l'archéogéographie qui débouchent sur l'étude du milieu bien intégrée aux thèses d'histoire médiévale depuis 1970, l'histoire des mentalités, le folklore et l'anthropologie historique ; dans ces deux cas, en cherchant bien, on trouverait des précédents en Allemagne, en Angleterre aussi. Mais les *Annales* ont connu une dérive qui s'est donnée le nom de « Nouvelle histoire » (ce qui n'était pas très original après la

naissance de la *new economic history* américaine qui avait d'autres ambitions et un autre programme) et s'est érigée en paradigme absolu, « en dehors duquel ni homme ni œuvre n'auront la grâce », mais attention ! avertit Fossier : « L'auto-satisfaction est l'antichambre du sous-développement. » En France, si l'on veut connaître les épigones, il suffit de feuilleter le « *Dictionnaire de la Nouvelle Histoire*, sorte de palmarès des historiens présumés bons disciples et bons observateurs “des profondeurs” ou de “l'imaginaire”. Je ne sais quel poids il faut donner aux *medias* dans le succès qu'a rencontré la prétendue nouvelle histoire, ni quelle influence négative a exercée la réforme de la thèse de doctorat qui oblige les jeunes chercheurs à courir des congrès dont le nombre “frise le ridicule” » (p. 21) pour y communiquer dans de simples interventions qui pulvérisent la recherche et la réflexion, mais Fossier livre un dernier conseil : « Le jeune chercheur (...) n'a pas à s'encombrer de modèles lui bouchant la vue ; l'Histoire médiévale a besoin d'ouvriers dont l'œil est vif, l'esprit dégagé et la main fine. » Fossier qui n'a rien perdu de l'acuité de son regard et de sa finesse d'esprit entend alors d'illustrer son propos avec neuf textes d'historiens français glosant le même texte de Raoul Glaber sur le passage de l'an mil. Du grand art.

Jean Claude HOCQUET.

Patrick Amory, *People and Identity in Ostrogothic Italy, 489-554*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997, 522 p. dont 200 p. d'annexes.

Les historiens de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge ont abandonné le concept d'invasions barbares en démontant les modalités de l'installation des Barbares dans l'Empire et les diverses « techniques d'accommodation » utilisées par les Romains pour les contrôler (Walter Goffart, *Barbarians and Romans A. D. 418-584: The Techniques of Accommodation*, Princeton, 1980). Ils se sont en même temps penchés sur les mécanismes de l'ethnogenèse des peuples barbares et sur l'ethnicité à la suite du travail pionnier de Reinhard Wenskus, puis de celui de Herwig Wolfram. Les relations entre l'Empire romain, les *gentes* et les royaumes continuent de faire l'objet d'actives recherches, en particulier du côté des chercheurs autrichiens et allemands. Dans ce concert, les Goths occupent une place de choix, puisqu'ils ont fait l'objet de deux livres importants, celui d'Herwig Wolfram (*Histoire des Goths*, Paris, trad. franç. de l'édition anglaise, 1990) et celui de Peter Heather (*Goths and Romans 332-489*, Oxford, 1991). S'appuyant essentiellement sur les auteurs du VI^e siècle, et particulièrement sur la *Getica* de Jordanès, Wolfram a déterminé les étapes et les modalités de l'ethnogenèse des Goths : sous l'effet de la migration, divers fragments de groupes ethniques se sont rassemblés autour d'une royauté unique et guerrière (*Heerkönigtium*) pour former un peuple en armes, identifié à l'*exercitus Gothorum*. La cohésion du peuple repose sur une forte identité culturelle, et en particulier sur la croyance en une origine mythique commune. Elle contribue à maintenir la séparation entre Goths et Romains qu'a étudiée Peter Heather.

Le terrain était donc déjà largement balisé lorsque Patrick Amory a repris le dossier des Goths, en limitant son étude au royaume ostrogothique d'Italie qui n'avait fait l'objet d'aucune étude particulière. Son propos n'est pas de faire une histoire des Goths d'Italie, mais d'envisager les diverses communautés culturelles

d'Italie comme des forces d'intégration ou de division dans les provinces romaines. Formé à l'école historique anglaise, et plus particulièrement à celle de Cambridge, il étudie l'utilisation de l'ethnographie classique romaine et la reconstruction du passé selon un schéma ethnique par les auteurs du VI^e siècle en les confrontant à la « réalité sociale » italienne. Il compare donc le discours et les modèles ethnographiques avec les comportements individuels. La méthode se veut rigoureuse puisqu'elle s'appuie sur une recension exhaustive de tous les individus qualifiés de goths, transcrite sous la forme d'une prosopographie exemplaire de plus de cent pages, complétée par une analyse précise des données sous forme de quinze tableaux.

Le propos du livre est explicité dans un fort chapitre introductif qui met en relation l'ethnicité, l'ethnographie et les diverses communautés d'Italie aux V^e et VI^e siècles. L'auteur y définit d'abord l'ethnicité comme un phénomène subjectif par lequel un groupe se définit lui-même par une ascendance commune, ses traits culturels visibles et ses pratiques sociales, un phénomène historiquement déterminé, changeant et sujet à manipulation. L'ethnographie classique au contraire ne définit pas le groupe par l'ascendance mais par la profession, la religion, la géographie et la religion. Elle oppose clairement Barbares et Romains. Ethnicité et ethnographie sont nettement le produit d'idéologies et c'est l'impact de ces idéologies sur le comportement individuel des « Goths » que l'auteur veut mettre en lumière. L'idée directrice est que l'ethnicité qui sous-tend le discours des ethnographes du VI^e siècle, de Jordanès en particulier, ne correspond pas à une réelle ethnogenèse des Goths. Le livre s'annonce ainsi comme une remise en cause de la thèse de Wolfram.

L'auteur commence par analyser l'idéologie royale de Théodoric et de ses successeurs, à travers les *variae* de Cassiodore et l'*edictum Theodorici* (chap. 2), puis les réactions individuelles à cette idéologie (chap. 3). L'idéologie royale, qui puise aux modèles antiques, divise idéalement la société en deux groupes, également soumis à l'antique *civilitas* romaine et à la loi, les Goths étant chargés de défendre par les armes la *res publica* tandis que les Romains, soumis aux premiers, assurent le ravitaillement par le versement des impôts. Or l'auteur avance qu'il est difficile d'opposer de la sorte Romains et Goths. La communication entre eux était aisée, puisque l'énorme majorité de la population était latinophone. Les noms germaniques portés par la plupart des militaires et la langue gothique parlée par certains d'entre eux, certainement une minorité, ne pourraient davantage être considérés comme des éléments ethniques. L'armée en effet, définie par l'idéologie ravennate comme l'armée des Goths, était en réalité un corps varié, composée de militaires d'origine diverse, y compris des Italiens recrutés après l'arrivée des Goths en Italie. Les mariages entre Goths et Romains et l'implantation locale des militaires auraient ainsi transformé l'armée des Goths en une armée d'Italie. L'auteur examine ensuite comment le passé de l'Italie et de l'Empire romain a été utilisé au VI^e siècle pour développer, selon des formes diverses, les idéologies de Théodoric, de l'Église catholique et de Justinien (chap. 4). Cette reconstruction du passé était elle-même en complète inadéquation avec la réalité politique et sociale de l'Italie ostrogothique (chap. 5). L'auteur en vient ensuite à l'épineuse question religieuse dans les chapitres 6 et 7. Il rappelle à juste raison que l'arianisme était implanté en Italie avant l'arrivée de Théodoric, il démontre que les textes ariens étaient utilisés par d'autres que les Goths, y compris par des catholiques, et que la situation religieuse de l'Italie du début du VI^e siècle était complexe, avec ses diverses communautés. Tout cela explique que l'Église catholique n'ait jamais eu une attitude monolithique dans son opposition aux Goths ariens et que les papes ont collaboré

politiquement avec les rois goths. Finalement, c'est l'Église arienne elle-même qui s'est définie comme une Église des Goths sous Théodoric, pour préserver l'identité du groupe, ce qui montre l'impact des modèles ethnographiques sur les mentalités. En revanche, aucun individu n'a jamais été défini comme goth sur la base de l'appartenance confessionnelle, d'autant qu'il y a eu de nombreuses conversions au catholicisme, y compris dans la famille royale, mais jamais l'inverse.

Finalement, l'auteur pose la question cruciale à laquelle sa démonstration l'a conduit : qui donc étaient ces Goths qui ont passé l'Isonzo en 489 ? (chap. 8). Les Goths n'ont donc pas de caractère ethnique marqué, ils parlent parfois le gothique, mais toujours le latin, ils portent souvent des noms germaniques mais quelquefois des noms latins, ils sont souvent ariens, mais le nombre de Goths catholiques grandit. L'auteur avance donc l'idée que la culture des Goths n'a rien de germanique, mais qu'elle est celle de l'empire et plus particulièrement celle des Balkans, dont sont originaires Theodoric et ses Goths, mais aussi les empereurs militaires et une bonne partie de leurs armées, une culture définie comme celle d'une région-frontière, entre l'Est et l'Ouest, entre l'Empire et le *Barbaricum*. Il y a là des pages tout à fait neuves, et des rapprochements pertinents entre les armées de Théodoric et de Justinien, entre les deux personnages eux-mêmes, deux hommes des Balkans, qui s'intéressent au droit romain et aux succès militaires, mais l'un se considère comme goth et dit devoir ses succès au peuple goth et à la famille amale, l'autre aux anciennes traditions militaires des empereurs romains. Or Jordanès, l'auteur de la *Getica*, sort du même milieu : il se dit goth, reprend le passé des Amale et présente favorablement les Goths, mais il est catholique, il vit à Constantinople et exalte les victoires de Justinien. Amory réinterprète donc la *Getica* en fonction de l'origine de Jordanès et du milieu dont il est le produit, il démontre contre Goffart (*The Narrators of Barbarian History (A. D. 550-800) : Jordanès, Gregory of Tours, Bede and Paul the Deacon*, Princeton, 1988) que l'œuvre se structure en fait autour de l'attachement des Goths à leur histoire balkanique préhunnique, considérée comme un âge d'or, et que cela sert finalement l'idéologie justinienne.

L'ethnographie ne décrit donc pas la société, elle la met en ordre ou elle la réordonne et cet ordonnancement idéologique est fort éloignée de l'ethnicité, telle est la conclusion du livre. On peut regretter quelques redites, sur l'usage des noms et sur le bilinguisme en particulier, qui reviennent dans presque tous les chapitres et dans une annexe. Le contre-pied quasi systématique de la thèse d'H. Wolfram est parfois irritant, car la thèse d'Amory la complète plus qu'elle ne la contredit : elle confirme finalement que l'ethnogenèse est un processus complexe qui est d'abord politique, donc idéologique, elle démontre avec force que l'ethnicité est un phénomène encore plus complexe et subjectif, qui n'est pas ressenti de la même manière par les individus et par les groupes. Le gros apport du livre est d'avoir donné leur place aux individus, à ceux qui étaient classés comme goths, donc membres de la *gens Gothorum*, mais qui ont souvent d'abord choisi d'être goths, avant d'abandonner cette appartenance quand il n'a plus fait bon être goth dans l'Italie reconquise et saignée à blanc par les guerres gothiques. C'est ainsi que disparut le peuple goth faute d'individus revendiquant d'être goths. Le livre ne remet donc pas en cause le processus d'ethnogenèse des Goths, mais il avance que le processus n'a pu arriver à son terme faute de temps et on le suivra volontiers sur ce terrain. Quelques éléments de comparaison, avec les Goths d'Espagne en particulier, sinon avec les Francs de Gaule, la prise en compte des données archéologiques (M. Kazanski, *Les Goths (I^{er}-VII^e après J.-C.)*, Paris, 1991), auraient sans doute permis de pousser un peu plus loin certaines perspectives. Néanmoins, en remettant les Goths de Théodoric dans la culture balkanique qui était la leur, le livre

d'Amory met remarquablement en lumière les limites de l'ethnographie et d'une ethnicité qui serait mal comprise, dichotomique, pour la compréhension des identités collectives et individuelles dans les royaumes romano-germaniques des ^v-^{vii} siècles.

Régine LE JAN.

Jacques Fontaine, *Isidore de Séville. Genèse et originalité de la culture hispanique au temps des Wisigoths*, Turnhout, Brepols, 2000, 486 p. (« Témoins de notre Histoire »).

Ce livre sur le dernier des pères occidentaux de l'Église était attendu. Et qui d'autre que Jacques Fontaine pouvait le réaliser ? Disons-le d'emblée : l'objectif que s'est fixé le spécialiste mondialement connu du sévillan – offrir une « étude littéraire et approfondie, à la fois analytique et synthétique, sur Isidore de Séville et la culture religieuse dans l'Espagne wisigothique » (p. 12) – est amplement atteint. Saluons par ailleurs la maison d'édition Brepols, une des rares à mener une politique systématique d'édition scientifique de qualité ; l'ouvrage, de présentation fort agréable, comprend ainsi 97 planches (en noir et blanc), trois index, dont un des références aux œuvres d'Isidore, et une bibliographie à la fin de chaque chapitre, qui compense partiellement l'absence de notes infrapaginales. L'ouvrage se distingue incontestablement par sa grande qualité scientifique et la clarté de son exposé. Le style, alerte et précis, met à la portée de tous des analyses souvent fort savantes. Regrettons cependant quelques expressions anachroniques, parfois reprises à d'autres historiens : ainsi « méridionaux volubiles » (p. 122), « théologie des pauvres » (p. 117) – le *pauper* de cette époque n'a pas grand-chose à voir avec le pauvre actuel – et « concile constitutionnel de Tolède IV » (p. 249) – tant la notion juridique de constitution contredit celle d'institution, ecclésiastique ou royale.

Cette « synthèse », qui « ne veut pas être une somme » (p. 10), présente une analyse très fine de la personnalité et de l'œuvre d'Isidore, essentiellement à partir des recherches des cinquante dernières années – en bonne partie de l'auteur lui-même. Dans ces conditions, pourquoi avoir consacré la première partie à un vaste contexte historique, des Phéniciens aux Wisigoths (« L'espace et le temps de l'Espagne du Sud »), là où une bonne introduction aurait suffi ? Car bon nombre d'aspects historiques gagnaient à être étudiés à travers l'œuvre même du sévillan. Avec la deuxième partie (« Une vie mouvementée et bien remplie »), l'auteur entre dans le vif du sujet. Isidore est probablement né à Séville avant 570, après la fuite de sa famille de Carthagène face aux troupes byzantines débarquées en 552. Cette rupture constitue une étape importante dans l'histoire familiale ; vécue comme une véritable *peregrinatio*, cette fuite détermine sa mère à « se convertir à un genre de vie ascétique » qui n'est pas sans influencer la vocation religieuse de ses quatre enfants – trois évêques et une religieuse (p. 88).

Parmi son œuvre ecclésiastique proprement dite, l'auteur insiste sur l'importance de la « parole épiscopale », qui doit être « appropriée », adaptée à l'auditoire comme le recommande saint Grégoire le Grand. Cette partie passe néanmoins un peu trop rapidement sur les attributions civiles qu'assume Isidore, comme tous les évêques de cette époque, ainsi que l'ont prouvé les travaux de Martin Heinzelmann (pour la Gaule), Luis A. García Moreno (« Algunos aspectos fiscales de la

Península ibérica durante el siglo VI», dans *Hispania Antiqua*, 1, 1970, p. 233-256) et Jean Durliat : l'évêque, bien souvent à la tête de l'administration municipale, n'exerce pas ici la fonction de défenseur de la cité (p. 117), puisqu'il lui incombe de nommer le détenteur de cette charge jamais disparue (Leg. Wis. XII, 1, 2). En outre, il est hasardeux de déclarer que prévaut dans l'Empire romain chrétien puis dans l'Espagne wisigothique catholique un « totalitarisme religieux » (p. 122). Tout au plus pouvons-nous parler chez certains rois wisigoths d'une politique « césaropapiste » – politique généralement refusée par l'Église occidentale. Marc Reydellet a remarquablement bien montré comment Isidore, à la suite de Grégoire le Grand, approfondit la doctrine chrétienne du pouvoir et définit les modalités de la nécessaire distinction, mais aussi collaboration entre l'Église et l'État ; ainsi, un siècle plus tôt, saint Augustin estimait déjà que les violences des donatistes à l'encontre des catholiques justifiaient des lois antihérétiques. De même, la critique adressée par l'évêque de Séville au roi Sisebut au sujet de sa politique de conversion forcée des Juifs ne contredit pas les mesures du quatrième concile de Tolède à l'encontre des convertis judaïsants ou des Juifs détenteurs d'esclaves chrétiens (p. 140) ; la tolérance n'équivaut pas à la liberté religieuse, et il ne faut pas systématiquement étudier ces mesures en fonction des persécutions postérieures.

C'est avec la troisième partie que l'auteur donne la pleine mesure de son immense savoir, en exposant les apports d'Isidore en grammaire (« la science de l'expression correcte »), exégèse, ecclésiologie, histoire et spiritualité ; l'auteur aurait pu signaler un article d'Alexandru Cizek, « L'*historia* comme témoignage oculaire : quelques implications et conséquences de la définition de l'historiographie chez Isidore de Séville » (*Histoire et littérature au Moyen Âge*, Göttingen, Kümmerle Verlag, 1991, p. 69-84). Parmi ces analyses, retenons les développements sur l'enracinement de l'exégèse isidorienne dans la réflexion antérieure, la dimension fondamentalement pastorale de sa réflexion religieuse, son intérêt pour la vie monastique, son œuvre de christianisation de l'héritage antique, notamment des vertus du « moyen stoïcisme », et sa théologie très optimiste et « anthropocentrique » (p. 241) – selon une expression reprise à la belle étude de Pierre Cazier, *Isidore de Séville et la naissance de l'Espagne catholique*. Ces analyses ne peuvent que stimuler l'esprit et révéler les nombreux champs d'investigation encore à défricher. La recherche isidorienne d'un « équilibre entre culture profane et culture sacrée » (p. 173), dans la droite ligne de saint Augustin, mériterait elle-même un examen plus approfondi, comme en témoigne l'étude des *Synonymes*, ou *Lamentations de l'âme pécheresse* : cet opuscule s'achèverait « en revenant à une pure sagesse antique », tant et si bien qu'à la fin de sa vie, Isidore, « par un rigorisme accru par les ans », lui contesterait toute « utilité » (p. 172), le jugement doit certainement être nuancé, car, comme le précise d'ailleurs l'auteur, « la raison semble y tenir la place d'un Dieu que les livres sapientiaux de l'Ancien Testament (clairement utilisés par Isidore) avaient appelé "La Sagesse" ».

La quatrième partie traite de quelques grandes « catégories et valeurs de la pensée isidorienne » qui constituent « l'unité originale de cette œuvre » (p. 283) ; l'auteur s'attache d'abord à l'importance accordée par Isidore aux étymologies, comme en témoigne sa fameuse encyclopédie ; à ce propos, le second volume de l'édition-traduction des *Étymologies* dans la *Biblioteca de Autores Cristianos* (le n° 434, livres XI-XX) et sa deuxième édition (en 1993) ne sont pas signalés (p. 181). Selon le sévillan, l'étymologie, « origine des vocables », permet en effet de comprendre la valeur des mots et, ainsi, de connaître la réalité, l'essence des choses. Cette ancienne tradition des études étymologiques procède chez Isidore d'une philosophie fondamentalement réaliste, et manifeste une très nette volonté de trans-

mettre, d'actualiser et d'ordonner à Dieu les savoirs et les sciences hérités des temps passés. Encore une fois, sa pensée est résolument optimiste, car – selon ses propres dires – « toutes choses sous le ciel ont été faites à cause de l'homme, mais l'homme l'a été à cause de lui-même » (p. 307). L'homme, placé par Dieu au centre du monde, vit alors selon deux temps, linéaire et cyclique, qui ne prennent leur sens qu'en Dieu. Que d'interrogations surgissent alors à l'esprit... Ainsi, Isidore élabore-t-il une théologie de l'histoire ? Quoi qu'il en soit, l'évêque de Séville est un vrai savant chrétien qui a heureusement marié grandeur divine et grandeur humaine. Son travail même de compilation est loin de se résumer à un simple pillage, mais suppose une recomposition, voire une synthèse de matériaux éclatés dans un but didactique. Isidore veille notamment à la qualité de son écriture ; il use ainsi de trois styles bien différents, selon l'objet de son étude et le public visé : un latin didactique, un « patristique » et un familier. Enfin son œuvre participe pleinement de la genèse d'un « patriotisme à la fois romain et hispanique » (p. 364) qui voit dans le royaume de Tolède le légitime successeur de l'Empire romain au sein de la péninsule ; l'*Hispania*, province de l'Empire puis patrie, assure alors la continuité d'une histoire qui semble se forger autour de deux notions : l'amour, celui de la « Mater Spania » avec les « fils de Romulus » puis avec les Goths (p. 363) ; et le rejet, celui de Byzance, perçu comme une puissance agressive et une terre d'hérésies.

L'auteur clôt alors ce beau livre en examinant la destinée d'Isidore, elle aussi matière à de nombreuses recherches. Son œuvre bénéficie immédiatement d'une grande notoriété, qui, après 711, perdure dans le monde mozarabe et dans les États chrétiens, et s'étend à une bonne partie de l'Europe. Pourtant, si le Sévillan est vénéré comme un saint dès sa mort et vite considéré comme un docteur de l'Église, il est bon de préciser que son culte demeure curieusement très limité dans les États chrétiens du Nord avant le XI^e siècle. La situation change en 1063 (et non 1053, p. 417) avec la translation du corps d'Isidore, depuis Séville jusqu'à León. L'auteur passe un peu rapidement sur cet épisode fondamental, étudié par Patrick Henriët (« Un exemple de religiosité politique : saint Isidore et les rois de León (XI^e-XIII^e siècle) », dans *Fonctions sociales et politiques du culte des saints dans les sociétés de rite grec et latin au Moyen Âge et à l'époque moderne : approche comparative*, M. Derwich (dir.), Wrocław, 1998, p. 77-95) ou par nous-même dans notre thèse de doctorat (Paris IV-Sorbonne, 2000, t. 1, p. 261-265). En effet, le clergé de la capitale tente alors de faire du « docteur de l'Espagne » le nouveau saint patron du royaume à la place de Jacques. Si l'opération échoue, elle aboutit cependant à une modification considérable de l'image d'Isidore, présenté au XII^e siècle comme « un de ces saints cavaliers "auxiliauteurs" de la Reconquista, tel un rival de Saint Jacques Matamore » (p. 407).

Assurément, ce livre constitue un jalon important dans les études isidorienne. Après avoir sorti de l'ombre ce grand évêque, injustement oublié, l'auteur le réintègre ici pleinement dans le champ de la connaissance historique, et les nouvelles éditions des œuvres du Sévillan, actuellement en préparation (les *Allégories*, le *Livre des Nombres*, les *Préludes* et les *Synonymes*), nous prouvent que le travail de l'auteur porte d'ores et déjà ses fruits.

Thomas DESWARTE.

José Manuel Nieto Soria (dir.), *Orígenes de la monarquía hispánica: propaganda y legitimación (ca. 1400-1520)*, Madrid, 1999, 607 p.

L'ouvrage dirigé par José Manuel Nieto Soria rend compte des travaux entrepris dans le cadre d'une enquête lancée, en 1996, au sein de l'Université Complutense de Madrid. Ce programme de recherche, centré sur les origines de la monarchie hispanique, la question de la propagande et des processus de légitimation a permis de réunir une équipe nombreuse (19 personnes), diverse du fait du caractère multidisciplinaire du projet (outre de nombreux médiévistes, on trouve aussi des modernistes, des juristes, des historiens d'art et des philologues) et efficace à en juger par l'importance du travail réalisé. En effet, en plus des synthèses élaborées, ce livre propose un nombre important de pièces justificatives (79 documents), ainsi qu'une bibliographie pratiquement exhaustive sur les questions abordées.

Naturellement, le titre même de l'ouvrage, les problématiques abordées dans les diverses contributions – en particulier celle de la création d'un consensus par et autour de l'édifice monarchique, sorte de fil directeur commun – forcent à établir un lien avec d'autres projets de recherches : celui lancé, en 1984, par Jean-Philippe Genet sur la genèse de l'État moderne¹ et, plus spécifiquement, celui coordonné par Adeline Rucquoi sur la genèse médiévale de l'État moderne dans la péninsule Ibérique². Sans vouloir se livrer à une comparaison point par point des résultats obtenus par ces divers projets, on peut toutefois noter la « spécificité castillane » des travaux dirigés par José Manuel Nieto Soria, du fait des origines universitaires des auteurs (pratiquement tous appartiennent à l'Université Complutense), en raison surtout du rôle assumé par la monarchie castillane dans l'édification d'une monarchie hispanique.

Beaucoup, notamment parmi les médiévistes français de la péninsule Ibérique, avaient critiqué les analyses que proposait José Manuel Nieto Soria, notamment dans sa façon de « plaquer » à la réalité castillane du bas Moyen Âge un modèle interprétatif seulement valable, et avec nuance, pour d'autres monarchies occidentales. Il ne s'agit pas, pour ma part, d'ajouter une nouvelle voix aux débats, ou aux empoignades polémiques, dont témoignent quelques études, articles ou notes infrapaginales, plus spécialement autour des fondements idéologiques de la monarchie castillane et de la question de sa sacralité³. Dans *Orígenes de la monarquía hisp-*

1. Sur ce programme, on peut lire le bilan dressé par Jean-Philippe Genet dans son article « La genèse de l'État moderne. Les enjeux d'un programme de recherche », *Actes de la recherche en Sciences sociales*, 118, 1997, p. 3-18.

2. Ce projet a donné lieu à trois publications coordonnées par Adeline Rucquoi : *Genèse médiévale de l'État moderne : la Castille et la Navarre (1250-1370)*, Valladolid, 1987 ; *Realidad e imágenes del poder : España a fines de la Edad Media*, Valladolid, 1988, et *Genèse médiévale de l'Espagne moderne. Du refus à la révolte : les résistances*, Nice, 1991.

3. Je pense notamment à quelques articles de José Manuel Nieto Soria – « Origen divino, espíritu laico y poder real en la Castilla del siglo XIII », *Anuario de Estudios Medievales*, 27, 1, 1997, p. 43-101, et « Ideología y poder monárquico en la península », dans *La Historia Medieval en España. Un balance historiográfico (1968-1998). XXV Semana de Estudios Medievales, Estella-Lizarrá, 14-18 julio 1998*, Pampelune, 1999, p. 335-381 – qui répondent aux analyses de Peter Linehan – notamment son article « Frontier Kingship Castile 1250-1350 », dans *La royauté sacrée dans le monde chrétien, Colloque de Royaumont, 1989*, Paris, 1992, p. 71-79, et dans *History and the Historians of Medieval Spain*, Oxford, 1993 – ou encore à celles d'Adeline Rucquoi – plus particulièrement dans « Los reyes que no son taumaturgos los fundamentos de la realeza en España », *Relaciones*, 51, 1992, p. 55-100, ou dans « El rey sabio : cultura y poder en la monarquía medieval castellana », dans *Repoblación y reconquista*, Aguilar del Campo, 1993, p. 77-87, et dans « Spanish Medieval His-

ánica... les analyses proposées sur la sacralité monarchique sont plus fermement liées à la question des instruments de propagande dont dispose le pouvoir royal.

Il est bien entendu impossible de rendre compte dans le détail de chaque contribution. La première partie traite de la société politique. On peut souligner l'attention portée par José Manuel Nieto Soria, dans son chapitre consacré à la royauté, au phénomène de distanciation et au recours accru aux cérémonies par le pouvoir, à la question des ajustements entre le projet politique de la monarchie et les intérêts des diverses forces de la société politique. Dans le chapitre consacré à la noblesse, María Concepción Quintanilla Raso revient sur la définition de la noblesse, s'attache aux processus de rénovation, montre la place centrale occupée par la noblesse dans l'édifice monarchique par sa capacité à nouer des relations verticales et horizontales. María Asenjo Gonzalez souligne, entre autres questions, l'importance de la relation entretenue par les villes et le pouvoir monarchique, la complicité des oligarchies urbaines dans la mise en place d'une fiscalité royale et le rôle pacificateur des officiers royaux dans les conflits urbains. Enfin, Ana Arranz Guzmán s'intéresse au rôle de la propagande, ses modalités et ses objectifs, au sein de l'Église. Cette première partie souffre néanmoins d'une tension entre le souci de présenter une synthèse sur les composantes de la société politique et celui de sauvegarder la problématique initiale liée à la question de la propagande. L'hésitation donne lieu, dans le cas de la contribution d'Ana Arranz Guzmán, à des analyses intéressantes mais quelque peu décalées par rapport à la question de la société politique. Une définition préalable de la société politique aurait peut-être permis d'éviter ce problème, de même qu'une présentation un peu moins classique de la noblesse et de son rôle.

La deuxième partie est consacrée aux instruments institutionnels. Juan Manuel Carretero Zamora analyse la représentation politique et l'instrumentation progressive des *Cortes*. L'analyse en termes de vérité officielle, d'occultation et de silence, est particulièrement intéressante pour juger des limites de ce système représentatif. Remedios Morán Martín et Eduardo Fuentes Ganzo étudient, pour leur part, le rôle de la justice et de la monnaie dans la création d'un consensus monarchique, et soulignent, entre autres éléments, le poids de la sollicitation dans l'exercice de la puissance normative par le pouvoir royal. Enfin, María del Pilar Rábade Obradó étend le questionnement d'ensemble aux judéoconverses et à l'Inquisition. On peut regretter que les instances gouvernementales ne soient pas davantage évo-

tory and the Annales. Between Franco and Marx », dans *The work of Jacques Le Goff and the challenges of medieval history*, Woodbridge, 1997, p. 123-141. Ces travaux contenaient déjà des réponses et une réfutation d'une partie des thèses exposées par José Manuel Nieto Soria dans des publications antérieures, *Fundamentos ideológicos del poder real en Castilla (siglos XVII-XVI)*, Madrid, 1988, ou *Ceremonias de la realeza*, Madrid, 1993, qui contredisaient les études effectuées par Teófilo F. Ruiz, *Une royauté sans sacre : la monarchie castillane du bas Moyen Âge* « *Annales ESC*, 39, 3, 1984, p. 429-453, ou Denis Menjot, « Les funérailles des souverains castillans du bas Moyen Âge racontées par les chroniqueurs : une image de la souveraineté », *Annales de la Faculté des lettres et sciences humaines de Nice*, 39, 1983, p. 195-209, et « Un chrétien qui meurt toujours. Les funérailles royales en Castille sur la fin du Moyen Âge », dans *La idea y el sentimiento de la muerte en la historia y en el arte de la Edad Media*, Saint-Jacques-de-Compostelle, 1987, p. 127-138. Ce dernier est revenu dernièrement à la question des fondements du pouvoir royal en Castille dans les conclusions de son article « Los dichos de los sabios y la enseñanza de la sabiduría en la Castilla bajomedieval », dans *Saber y conocimiento en la Edad Media, Cuadernos del CEMYR*, 5, 1997, p. 13-31. Pour compléter ce panorama, qui est loin d'être exhaustif, on peut également souligner les remarques formulées par Béatrice Leroy dans l'introduction de son article « L'avènement royal en Castille du XIII^e au XV^e siècle : des cérémonies particulières », *Le Moyen Âge*, 3-4, 1998, p. 473-493.

quées dans la partie consacrée à la représentation politique. De même, on peut se demander si la question de l'Inquisition ne mérite pas d'être liée au chapitre consacré au clergé, d'autant que celui-ci insiste sur des mises en scène dont l'Inquisition se montre particulièrement avide.

Enfin, sous le vocable des rhétoriques propagandistes, la dernière partie aborde la question de l'écriture (Elisa Ruiz García), de la littérature (Angel Gómez Moreno) et des manifestations artistiques (Aurora Ruiz Mateos, Olga Pérez Monzón et Jesús Espino Nuño). Le traitement consacré à l'écriture et à ses professionnels est particulièrement probant. En revanche, le chapitre consacré à la littérature s'apparente un peu trop au chapitre d'un manuel sur la littérature au bas Moyen Âge. Enfin, il est sans doute malheureux d'avoir détaché l'étude des manifestations artistiques des chapitres consacrés à leurs promoteurs.

La plupart des critiques formulées proviennent sans doute de la difficulté, face à l'ambition de départ, d'obtenir une collaboration lisible y compris dans l'écriture des contributions. Bien entendu, ces différences sont aussi source de richesse et permettent de nuancer de façon convaincante les résultats des travaux entrepris par cette équipe.

François FORONDA.

José Manuel Nieto Soria, *Legislar y gobernar en la Corona de Castilla : el Ordenamiento de Medina del Campo de 1433*, Madrid, 2000, 276 p.

La dernière publication de José Manuel Nieto Soria, professeur d'histoire du Moyen Âge de l'Université Complutense de Madrid, est l'édition du manuscrit, conservé à la bibliothèque de l'Escorial, de l'ordonnance royale de Medina del Campo de 1433. L'originalité, l'importance et finalement l'intérêt historique du document est de témoigner d'une activité compilatrice alors même que le xv^e siècle castillan est considéré comme un « chaos législatif » (p. 21). En effet, l'ordonnance de 1433 résulte de la demande formulée par les villes du royaume lors des *Cortes* de Madrid de la même année, qui réclamaient l'élaboration d'un registre des lois promulguées depuis le début du règne de Jean II, afin que les juges puissent s'y référer. Or, la rapidité avec laquelle est réalisée l'ordonnance, seulement neuf mois, démontre que l'entreprise de compilation devait déjà être amorcée.

Les thèmes abordés dans les 88 articles de l'ordonnance sont classifiés par José Manuel Nieto Soria autour de six catégories : les offices publics, l'administration locale, la justice, les procédures administratives, la fiscalité et l'ordre social. L'ensemble de ces questions révèle de la part des pouvoirs urbains, et des oligarchies qui les contrôlent, la volonté de voir leurs intérêts pris en compte tout en s'en remettant à la pleine puissance législative du roi. Partant, José Manuel Nieto Soria voit dans ce document le témoin d'une tension entre les tendances, pactiste et absolutiste, qui dominent la scène politique castillane en ce début du xv^e siècle.

Ainsi, le processus d'élaboration de l'Ordonnance rend-il compte d'une « mécanique administrative » (p. 81) par laquelle s'articulent les diverses instances représentatives et/ou gouvernementales : les *Cortes* à qui revient l'initiative de l'acte législatif ; le roi qui reçoit les demandes, les accepte et leur donne une valeur légale ; le Conseil qui prépare le texte ; enfin, l'Audience à qui revient l'application des lois ainsi promulguées (p. 116). Cet « engrenage » démontre le caractère inéluctable de l'accord et du consensus (p. 58) dans l'acte législatif.

Toutefois, les dynamiques internes à la structure de pouvoir de la monarchie castillane ramènent ce processus vers une tendance absolutiste. La relégation des *Cortes* en dépit ou à cause de leur réactivation dans la première moitié du XV^e siècle, la prééminence recherchée et finalement obtenue par le Conseil, qui voit ses compétences juridictionnelles accrues face à l'Audience, font de ce texte un instrument destiné à produire une « apparence de bon gouvernement » (p. 120). En réalité, la matérialisation du dialogue politique à laquelle donne lieu l'Ordonnance est l'occasion, pour le pouvoir royal, de légitimer et d'imposer un *poderío real absoluto* qui ne se contente pas d'être une formulation mais révèle une pratique finalement acceptée.

Cette démonstration, convaincante, reprend et illustre les analyses formulées dans de précédents travaux. Par exemple, dans l'article « El *poderío real absoluto* de Olmedo (1445) a Ocaña (1469): la monarquía como conflicto » (paru dans la revue *En la España medieval*, 21, 1998, p. 159-228), l'auteur établit le lien entre la formule de chancellerie *poderío real absoluto* et le modèle politique qu'elle implique, tout en admettant compatible l'existence d'un pouvoir royal absolu et sa « limitation effective dans son exercice quotidien » (p. 183). La chronologie envisagée correspond à l'acceptation d'un pouvoir royal devenu nécessairement absolu, tant dans ses formulations théoriques que dans la pratique, parce qu'il répond aux intérêts, souvent divergents, des diverses composantes de la société politique, et plus spécialement de la noblesse. L'importance de l'acceptation sociale de ce mode de gouvernement se trouve également rappelée dans le chapitre que consacre l'auteur à la royauté dans la synthèse qu'il a dirigé, *Orígenes de la monarquía hispánica: propaganda y legitimación (ca. 1400-1500)*, Madrid, 1999, p. 25-62.

Par rapport à ces précédents travaux, *Legislar y gobernar...* offre de multiples intérêts. Le premier est celui de la monographie et de la confrontation des problématiques antérieurement exposées à un document spécifique. Le deuxième est d'offrir un document, source aisément utilisable, grâce notamment à l'index thématique (p. 245-248), à la mention des origines des articles compilés dans l'ordonnance (p. 249-251), à la bibliographie proposée ou encore aux reproductions du manuscrit (p. 253-270). Enfin, cet ouvrage semble marquer un tournant dans la production et les travaux de José Manuel Nieto Soria.

En effet, *Legislar y gobernar...* ne revient pas directement sur la question des fondements idéologiques du pouvoir royal et s'attache à donner une vision nuancée et mesurée de l'acte de gouvernement. L'idée d'une « machinerie » (p. 117) témoignant de la part du pouvoir royal de la recherche « d'équilibres et de conciliations » (p. 104), me semble particulièrement fondée. L'analyse du processus de réalisation de l'*Ordenamiento* et le rôle des différentes instances d'élaboration est clairement exposée. L'explicitation des tendances « pactistes » et « absolutistes », ainsi que leurs articulations, est également bien mise en perspective. De même, les doutes exposés par José Manuel Nieto Soria sur l'efficacité véritable de l'acte législatif (p. 120) sont parfaitement recevables.

En ce sens, on peut aisément lier ces interprétations à celles d'autres historiens qui se sont attachés à comprendre le fonctionnement réel du gouvernement monarchique de la Castille du bas Moyen Âge. Je pense, notamment aux analyses stimulantes de José María Monsalvo Antón, dans son article « Poder político y aparatos de estado en la Castilla bajomedieval. Consideraciones sobre su problemática » (publié dans la revue *Studia Historica. Historia Medieval*, 4, 2, 1986, p. 101-167) ; ainsi qu'aux travaux réalisés par des historiens du droit sur les institutions monarchiques – en particulier ceux de Salustiano de Dios dans *El Consejo Real de Castilla (1385-1522)*, Madrid, 1982, et dans *Gracia, merced y patronazgo real La*

Cámara de Castilla entre 1474-1530, Madrid, 1993, et ceux de Carlos Garriga dans *La Audiencia y las Chancillerías castellanas (1371-1525)*, Madrid, 1994 – qui s'attachent à lier le développement et la spécialisation des instances gouvernementales aux transformations et aux impératifs du gouvernement monarchique au bas Moyen Âge.

Néanmoins, sans remettre en cause l'interprétation globale, on peut regretter une certaine inégalité dans le traitement des thèmes abordés. Ainsi, la présentation matérielle du document reste brève, sans véritable analyse codicologique. De même, l'analyse des contenus thématiques de l'ordonnance se contente, en fait, d'une simple présentation. Ces quelques détails n'enlèvent pourtant rien à la qualité véritable de cette édition critique.

François FORONDA

Denis Menjot et Manuel Sánchez Martínez (coord.), *La fiscalité des villes au Moyen Âge (Occident méditerranéen)*. 2. *Les systèmes fiscaux*, Toulouse, Privat, 1999, 540 p.

Deuxième volet d'une série inaugurée par un volume consacré aux sources de l'histoire fiscale des villes de l'Occident méditerranéen, dont il élargit quelque peu l'espace géographique [Denis Menjot et Manuel Sánchez Martínez (coord.), *La fiscalité des villes au Moyen Âge (France méridionale, Catalogne et Castille)*. 1. *Étude des sources*, Toulouse, Privat, 1996, 174 p.], l'ouvrage réunit vingt études présentées en 1996 et 1997 au cours de deux réunions de travail à Strasbourg et à Séville et réalisées par les membres du groupe de recherche franco-espagnol coordonné par ses directeurs. Il faut souligner d'emblée, avant même de s'intéresser au contenu scientifique du texte, l'important travail de traduction en français réalisé par D. Menjot et ses collaborateurs (Jeanne Allard, Danièle Alexandre-Bidon, Christian Guilléré et Gilbert Larguier), travail sans lequel il eût été bien difficile de pénétrer dans les arcanes de la fiscalité des villes ibériques (un glossaire des termes techniques castillans et catalans aurait été également bienvenu).

Le livre s'articule en trois parties consacrées aux formes du prélèvement (contributions de Manuel Sánchez Martínez, Pau Cateura Bennasser, Michel Hébert, Michel Bochaca, Jean-Louis Biget, Gilbert Larguier), à l'impôt sur la ressource économique – capital et revenu – (contributions de Patrick Boucheron, Antonio Furio, Max Turull Rubinat, Denis Menjot, Adelina Romero Martínez, María Jesús Fuente, Albert Rigaudière, Julien Neyer, Jordi Morelló Baguet), et à l'impôt sur la dépense (contributions de Pere Ortí Gost, Christian Guilléré, Pere Verdés Pjuan, Antonio Collantes de Terán Sánchez, Paulina Rufo Ysern), formules préférées aux traditionnelles appellations d'impôts direct et indirect auxquelles les auteurs se réfèrent cependant dans leurs textes. Dans chaque séquence, dont il aurait été souhaitable de rappeler les articulations dans le corps du livre, se côtoient articles de synthèse régionale (villes catalanes et valenciennes, royaume de Majorque, Bordelais, Rouergue, Couronne de Castille, Provence, Italie du Nord...) et monographies locales consacrées à des localités favorisées par une documentation plus riche ou une recherche plus avancée (Narbonne, Paredes de Nava, Le Puy-en-Velay, Albi, Gérone, Cervera, Séville, Ecija). Les redondances, inévitables dans ce genre de livre, sont plus apparentes que réelles : les analyses de détail consacrées à une cité, à un type d'imposition ou à un méca-

nisme fiscal complètent et approfondissent les articles généraux plus qu'elles ne font double emploi avec eux. Faute de pouvoir détailler le contenu de chaque contribution, on se contentera de relever les principaux questionnements qui ont retenu l'attention des auteurs et mettent en évidence la grande richesse scientifique de l'ouvrage.

On retiendra en premier lieu la mise en évidence de l'imbrication étroite entre fiscalité urbaine et fiscalité royale, les villes apparaissant comme un champ d'expérience pour la fiscalité d'État dont les services utilisent d'ailleurs les compétences des techniciens des finances urbaines, comme on a pu le démontrer pour d'autres espaces géographiques. Dans toutes les monarchies, la levée de l'impôt urbain découle d'une autorisation royale, que celle-ci soit considérée comme incluse dans le privilège initial concédé aux citadins (Catalogne) ou qu'elle soit renouvelée lors de l'instauration de nouveaux prélèvements, quand le patrimoine municipal – les *proprios* en Castille, parmi lesquels figure déjà le droit de lever un certain nombre de taxes indirectes – se révèle insuffisant pour subvenir aux besoins de la cité et surtout pour répondre aux demandes de subsides de la monarchie. L'intervention du roi est d'ailleurs variable dans le temps et dans l'espace : elle est plus nette aux origines et peut aller jusqu'à la définition des normes (royaume de Valence, Castille), les villes prenant peu à peu en charge la gestion de leurs finances, sans que le pouvoir central ne renonce jamais à exercer un contrôle plus ou moins pointilleux sur leurs finances. La nécessaire souplesse dont doit faire preuve la monarchie à leur égard se comprend d'autant mieux que l'argent des citadins sert principalement à satisfaire les appels de fonds royaux qui s'amplifient dans la décennie 1330-1340 (économie de guerre) et encore à partir des années 1460-1470 (France, Castille, Provence). Mais la ville a aussi besoin du prince, ne serait-ce que pour tenter de contraindre ses groupes privilégiés, en lutte permanente contre l'impôt, à participer à l'effort commun (clercs, nobles, officiers). La chronologie de la fiscalité urbaine scande ainsi les étapes des progrès de l'État. L'impôt apparaît en même temps que la commune en Italie dans la seconde moitié du XII^e siècle et avec les concessions de *fueros* dans les cités ibériques reconquises dans la première moitié du suivant, comme en France méridionale : il reste alors improvisé et occasionnel, et n'acquiert une véritable régularité qu'un siècle plus tard, toujours pour répondre aux besoins du prince dont les exigences influent sur la nature même des fiscalités locales. Comme l'État, les villes castillanes privilégient l'impôt indirect alors que celles de la France du Sud (espace anglais excepté) suivent aussi le modèle royal en donnant la priorité à la taille. Car partout la demande royale, dont le nom sert localement à désigner l'impôt municipal direct (*peita, questia, pedido*), est à l'origine de l'inflation et de la pérennisation des impôts urbains, les villes en profitant pour retenir une partie de la manne récoltée et mettre éventuellement en place une double comptabilité (Gérome). Il apparaît clairement dans ces conditions que si l'impôt accroît la dépendance des cités par rapport à l'État, la nécessité de mettre en œuvre au plan local des institutions financières et de développer des mécanismes de prélèvement fortifie la conscience urbaine et renforce la cohésion des collectivités face à la monarchie.

Ce sont en effet les élites municipales qui définissent pour l'essentiel leur politique fiscale, deuxième centre d'intérêt du livre. Le choix de tel ou tel type d'impôt – celui du système fiscal – traduit des préoccupations complexes qui témoignent de la conscience précoce qu'ont eue les pouvoirs locaux de l'impact économique, social et politique de l'impôt. Au-delà de l'infinie diversité des situations individuelles – « autant de villes autant de cas » (J. Favier) –, on retiendra que trois options, variables dans le temps et l'espace et susceptibles de combinaisons extrê-

mement diverses, ont été retenues par les villes. L'impôt direct, ordinaire ou extraordinaire, s'explique par des considérations économiques parfois (quand l'activité réduite compromet le rendement des taxes ou quand la demande royale s'accroît brutalement), mais aussi par le souci de faire participer chacun aux besoins de tous : la taille, c'est-à-dire l'auto-imposition des citoyens, pour la levée de laquelle il n'est pas forcément besoin d'autorisation royale, constitue partout la forme la plus ancienne de l'imposition urbaine (*talla, talh, comu, derrama*). Sa portée politique et sociale est fortement soulignée par les auteurs : elle développe la conscience collective, elle marque les progrès des forces démocratiques qui s'inscrivent dans leur programme de réforme (Italie), elle permet aussi à la ville qui la répartit dans son territoire d'affirmer son contrôle sur le plat pays (banlieue, *contado, alfoz*). Mais sa place dans la fiscalité locale varie d'un lieu et d'une époque à l'autre et d'une manière générale l'impôt direct tend à reculer au cours de la période. À partir du début et plus encore du milieu du XIV^e siècle, il devient très minoritaire dans les villes de l'Italie du Nord (5 à 10 % des recettes municipales) comme dans celles de Castille et dans les grandes cités de la Couronne d'Aragon. S'il fait jeu à peu près égal avec l'impôt indirect dans les petites cités catalanes, il ne l'emporte véritablement que dans certaines villes méridionales de la France (Saint-Émilion, Albi, Rodez) et en Provence. Le recours aux impôts indirects, qui s'affirment à partir du début du XIV^e siècle et triomphent après 1360 dans beaucoup de localités – plus des trois quarts des recettes de Séville –, s'explique à la fois par le développement de l'économie monétaire et des échanges, notamment dans la péninsule Ibérique et en Italie, et par le souci des élites locales de protéger leur patrimoine du fisc et de répercuter sur l'ensemble de la population urbaine un prélèvement gonflé par les demandes croissantes de la monarchie. Une troisième voie est adoptée par les cités catalanes et italiennes, celle de la dette publique, flottante au départ, consolidée dès le milieu ou la fin du XIV^e siècle, sous la forme de rentes viagères (*violaris*) ou perpétuelles (*censals*) : cette option, qui permet aux villes de mobiliser rapidement l'argent nécessaire à leur fonctionnement et au prince, s'avère ruineuse à l'usage, parce qu'elle contraint à la fuite en avant pour assurer le service d'une dette qui finit par représenter dans certains cas plus de la moitié, voire les deux tiers des dépenses locales : les villes, obligées d'augmenter sans cesse la fiscalité indirecte pour en payer les rentes ou tenter de racheter des parts de capital, se trouvent finalement à la merci d'une oligarchie de bailleurs de fonds (Catalogne, Valence). Ailleurs, en Castille, en France du Sud, en Provence, le recours à l'emprunt reste plus modéré (sauf cas particulier comme Arles), les finances locales n'ayant pas à supporter la charge d'une dette consolidée. Mais nulle cité ne peut se dispenser de recourir même temporairement au crédit étant donné le rendement assez médiocre de l'impôt, si l'on en croit les trop rares exemples fournis par une documentation indigente en cette matière (Albi, Le Puy).

La diversité des options retenues pose inévitablement la question complexe de la justice fiscale qui revient comme un *leitmotiv* dans l'ouvrage. Sa solution ne se trouve pas dans l'alternative manichéenne entre un impôt direct, réputé juste parce que théoriquement proportionné aux moyens de chacun, et un impôt indirect, foncièrement injuste puisque pesant sur les dépenses, incompressibles ou non, de tous. Dans le détail des fiscalités urbaines les choses apparaissent moins simples, et le choix fiscal reflète le rapport de forces entre les groupes sociaux et les milieux économiques locaux, entre lesquels il établit un équilibre plus ou moins précaire et changeant. L'impôt direct n'est « juste » que s'il est véritablement proportionnel, à défaut d'être progressif, et donc s'il repose sur une connaissance à peu près satisfaisante des patrimoines et des revenus, ce à quoi tendent les livres d'estimes qui se

répandent à partir du début du XIII^e siècle. Mais on s'aperçoit vite que ces livres ne sont pas toujours actualisés, qu'ils prévoient des abattements favorisant les élites, que la première tranche de revenu fiscal est surimposée, que l'impôt est même parfois fortement dégressif (Albi) et qu'existe un plafond de ressources au-delà duquel il cesse de croître (système du *millar* en Castille). Le plus souvent il comporte en outre un élément de capitation (*personal*, *cabatge*, *capsage*, *capage*) qui permet de faire contribuer ceux dont le patrimoine est nul ou insignifiant. Peut-on vraiment parler de justice quand existe un impôt sur le revenu, proche de la dime (*redelme*), qui, dans les cités secondaires de Catalogne, pèse sur toutes les formes de ressources, y compris les salaires des catégories non taillables, ou quand on imagine des méthodes qui reportent la charge fiscale sur une catégorie de citoyens, tels les forains ou les nouveaux venus (Narbonne) ? Quant à l'impôt indirect (*imposició* et *sisà* en Catalogne, *imposicion* en Castille, *dizains*, *vingtains*, *trentains*, rêves et gabelles de Provence, *alcabala* ou *alcabalina* en Castille, *almojarifazgo* ou *almotacenazgo* à Séville), moins visible et réputé plus indolore, les cités choisissent tantôt de le faire porter prioritairement sur les activités commerciales et artisanales, tantôt d'en reporter le poids sur la masse des consommateurs en taxant lourdement les denrées de première nécessité (Catalogne). Elles savent aussi ménager les intérêts de leurs élites en allégeant les taxes sur certaines productions contrôlées par l'oligarchie (huile à Séville), ajouter des prélèvements extraordinaires à des levées ordinaires.

Finalement quel que soit le système choisi, les villes optent pour des formes de taxation qui permettent de faire participer largement, et parfois pour la moitié et plus de l'impôt, la population rurale – cette dernière, associée à la définition de l'assiette en Castille (1432), n'obtient son autonomie fiscale que dans le royaume de Valence à la fin du XIV^e siècle – et les marchands forains : les avantages attachés à la qualité de citoyen (*vecino*) sont une réalité presque partout, pas seulement à Séville. De même, dans la plupart des localités, le régime fiscal ménage les membres de l'oligarchie qui l'élaborent, et finit aussi par légaliser ou tolérer les exemptions catégorielles, celles des clercs, des nobles et des officiers qui échappent à l'impôt ou contribuent de manière spécifique, ce qui revient à reconnaître leur privilège. La notion de justice fiscale n'est donc pas aussi simple qu'on pourrait le croire en première analyse.

Ces considérations montrent que les villes sont parvenues à la fin du Moyen Âge à un haut degré de conscience fiscale, qui se retrouve dans la sophistication même des appareils et des techniques financières, sur lesquelles le livre ne pouvait bien entendu faire l'impasse. Les normes et les méthodes peuvent avoir été primitivement définies et imposées par la monarchie (Castille, Valence), mais le plus souvent leur perfectionnement résulte de l'initiative locale, les modèles circulant plus ou moins rapidement d'une cité à l'autre, ce qui donne une certaine unité au terrain de recherche concerné. L'impôt direct, le plus difficile à mettre en place, suscite en effet, dès le début du XII^e siècle en Italie, et progressivement au cours du siècle et demi qui suit ailleurs, la rédaction de livres qui, sous l'appellation générique d'estimes, servent à dénombrer les habitants, évaluer les patrimoines, déterminer la base imposable et fixer le taux d'imposition de chacun : la liquidation de l'impôt ainsi réalisée permet d'en assurer ensuite le prélèvement dans les meilleures conditions (*estimi*, compoix, cadastres, *catasti*, *padrones*...). Partout s'impose la technique de l'allivrement, c'est-à-dire la fixation de l'impôt au sou et à la livre, en fonction de l'importance des ressources, compte tenu des limites que nous avons évoquées plus haut. Les meilleurs de ces registres (en France du Sud où ils sont en général plus élaborés qu'en péninsule Ibérique) prennent en compte l'ensemble du

patrimoine mobilier et immobilier et établissent des barèmes sophistiqués pour déterminer la valeur imposable des différents éléments le constituant, en distinguant immeubles, terres, locaux et outils de travail, rentes, et en s'adaptant aux situations particulières. Cette manière de faire manifeste un progrès considérable dans l'assiette de l'impôt, jadis secrète et occulte, désormais ouverte et publique, gage de pacification des rapports sociaux (Le Puy-en-Velay). Partout existent des instruments de contrôle, instaurés par les conseils urbains pour vérifier les déclarations individuelles faites sous serment et les rectifier au besoin, quitte à susciter la délation et la surveillance mutuelle des citoyens. Quant à la levée, elle est le plus souvent adjugée aux enchères, au moins disant, mais non affirmée, les receveurs étant rétribués au pourcentage. Pour l'impôt indirect les procédures sont moins spectaculaires, et aussi moins claires, puisque ce type de fiscalité est généralement affirmé et que le passage par le secteur privé se traduit par une documentation moins abondante, notamment pour ce qui est du rendement de l'impôt. En général l'essentiel des rentrées provient d'un nombre limité de produits imposés : le vin (touché par la taxe du *soquet* ou *souquet* en France méridionale ou encore par l'*imposició* à Barcelone), la viande, le poisson, moins souvent les céréales. Mais les pancartes de taxation se révèlent parfois d'une extraordinaire complexité et montrent la subtilité des politiques fiscales qui cherchent à atteindre non seulement toutes les formes de l'activité commerciale ou artisanale, mais aussi la circulation des personnes et des marchandises. Lorsque la municipalité prend en main la levée de l'impôt indirect, apparaît une procédure de contrôle des transactions et de sanctions des fraudes extrêmement élaborée organisée autour d'un bureau central où sont délivrées les quittances scellées attestant le paiement des droits (*taula del bulleti* de Cervera, bureau de la *billette* de Bordeaux). À lire l'ensemble des contributions, il apparaît que les exigences de la fiscalité locale, sans être responsables de la naissance des institutions municipales, ont certainement contribué partout à leur développement.

La variété même des angles sous lesquels est abordée la fiscalité urbaine et dont on a choisi de ne relever que les plus significatifs fait que le lecteur reste rarement sur sa faim. Tout au plus aurait-on souhaité davantage de cartes, pour éclairer la géographie urbaine de la péninsule Ibérique notamment, davantage de plans pour circuler plus aisément dans les quartiers décrits par les estimes ou les compoix et sans doute aussi plus de tableaux et de graphiques pour passer du domaine normatif, souvent privilégié ici, à l'étude quantitative de la fiscalité, du moins quand existent des comptes ou des états de finance, ce qui est loin d'être toujours le cas avant le xv^e siècle. Il semble aussi que l'histoire de l'impôt se doive de prendre davantage en compte les vicissitudes monétaires, surtout en ces siècles de fortes perturbations, tout comme elle ne saurait se dispenser de connaître les hommes impliqués dans la définition des politiques fiscales, dans l'assiette et la levée de l'impôt. Enfin, puisque l'emprunt et la dette publique occupent une telle place dans les systèmes fiscaux catalans et italiens, on est surpris qu'aucun article ne leur ait été spécialement consacré. Ces remarques n'enlèvent rien à l'importance du travail réalisé par les auteurs de l'ouvrage. Les problématiques qu'ils développent et les pistes de recherche indiquées par les directeurs dans la conclusion, qui précède une importante bibliographie spécialisée, attestent que la recherche n'en est qu'à ses débuts et que le bilan, quelque flatteur qu'il soit, n'est que provisoire. On peut faire confiance aux excellents chefs d'équipe que sont Denis Menjot et Manuel Sánchez Martínez pour poursuivre et mener à bien une entreprise dont la démarche doit servir d'exemple tonifiant pour d'autres espaces géographiques, même si la densité de leur popula-

tion urbaine est moins grande que celle du milieu privilégié de l'Occident méditerranéen (30 % de citadins en Catalogne).

Jean KERHERVÉ.

Denis Crouzet, *Jean Calvin. Vies parallèles*, Paris, Fayard, 2000, 481 p.

Voici un nouveau Calvin, entre biographie et essai, en même temps qu'un nouveau Crouzet. Pourquoi donc des « vies parallèles » ? C'est moins pour évoquer Plutarque, coqueluche des humanistes du XVI^e siècle, que pour souligner le thème de l'auteur, du renoncement à une biographie linéaire de Calvin. Le réformateur français n'a-t-il pas « tout fait pour que soit dressé comme un écran » entre lui-même et le personnage qu'il se croyait appelé à être, par vocation divine ? N'a-t-il pas construit sa vie sur une chaîne de modèles bibliques, de vies exemplaires, celles de David, de Job, de Paul ? Explorateur des violences et des rêves de la Renaissance, Denis Crouzet propose donc « une vision possible » de la vie de Calvin, à côté d'autres « Calvin » récents, comme le « classique » de Bernard Cottret (*Calvin. Biographie*, 1995). Un essai « sous la forme d'une simulation rétrospective », suivant toutefois, mais de façon lâche, le fil biographique (une « biographie indicative », sous forme de chronologie, est utilement placée en clôture du livre). Au parallélisme évoqué dans le titre, la table des matières fait un clin d'œil : tendu entre « absences » et « présence », l'ouvrage est ordonné en six chapitres, chacun subdivisé en cinq points, aux intitulés savamment symétriques, volontiers énigmatiques.

S'il utilise une considérable bibliographie française et anglo-saxonne, sur Calvin et le monde de Calvin, Denis Crouzet n'hésite pas à entrer directement dans les textes du théologien pour les relire d'un œil neuf (on regrette que la contrainte éditoriale de l'absence de notes prive le lecteur de références précises à ces textes). L'une des originalités de l'essai est de traquer des traces de la vie de Calvin, non pas tant dans les rares passages autobiographiques toujours cités et dans la correspondance, que dans « cette œuvre colossale mais immensément subjective » qu'est *l'Institution de la religion chrétienne* et dans les inépuisables séries de sermons. De ces textes polémiques surgit un Calvin caché, un Calvin avant Calvin, qu'avait déjà recherché l'historien William Bouwsma (*John Calvin*, 1988). Sur la genèse de la conversion, la conscience malheureuse de son personnage, le passage du doute et de l'angoisse de la religion des œuvres au « désangoissement » libérateur, l'auteur a des pages pénétrantes, restituant dans sa profondeur un geste de rupture individuel qui fut celui de toute la Réforme protestante. Dans la même veine, croisant des pistes de William Bouwsma et de Olivier Millet (*Calvin ou la dynamique de la Parole*, 1992), Denis Crouzet fait de la notion de théâtre une des clefs d'interprétation de Calvin : conscient d'être acteur d'une pièce écrite par Dieu, Calvin a mis en scène sa propre vie, usant d'une stratégie d'effacement de l'individu au profit des rôles de prophète et d'apôtre auxquels il s'est identifié ; quant au programme réformateur concernant Genève, les Églises, les royaumes, il peut se lire comme la construction de théâtres de la gloire de Dieu, en vue de la conversion des « nations », précédant le grand théâtre eschatologique.

Sur une trame chronologique qu'il n'hésite pas à briser à l'occasion, l'auteur passe en revue systématiquement les discours et les pratiques du réformateur, son façonnement des institutions, des mœurs, des « mentalités » à Genève et dans les

Églises réformées de France. Des théologiens sourcilleux relèveront ça et là quelques approximations concernant l'excommunication et le Consistoire (p. 142, 164, 294, 339 : voir le rôle de juridiction matrimoniale des consistoires, comme substitut des officialités), le premier catéchisme de Calvin (p. 142), le baptême (p. 200), la liturgie du culte (p. 208), la confession (?) (p. 326). Mais n'est-ce pas un tour de force que d'entrer dans ce maquis épineux pour le communiquer à un public non spécialiste ? Sur la prédestination, la tyrannie « théocratique », l'affaire Michel Servet, l'auteur évite les lieux communs qui ont façonné la légende noire de Calvin, en s'interdisant l'anachronisme. L'iconoclasme, comme application d'un principe d'« élimination des médiations », fait l'objet d'une reprise stimulante, quoique un peu elliptique. Le chapitre de la politique calvinienne est, lui, amplement traité et renouvelé, l'auteur mettant en évidence le providentialisme fondamental du réformateur, qui va de pair avec un pragmatisme, apte à intégrer et anticiper la diversité des situations historiques, y compris révolutionnaires. On pourrait ajouter que la Bible lue et prêchée dans son intégralité, dimanche après dimanche, et hors dimanche, innovation majeure de la Réforme, a fourni à Calvin et aux fidèles réformés un répertoire de modèles politiques, un réservoir de liberté possible.

Le souci anti-anachronique fait refuser à Denis Crouzet la question de la modernité de Calvin, tant sur le plan politique et économique qu'éthique et philosophique. Pour lui, chaque vie est singulière et close – tout au plus est-elle en correspondance avec sa génération ; la suite de l'aventure du calvinisme, ses postérités individualiste, capitaliste, révolutionnaire ou démocratique sont des hasards de l'histoire. Mais on peut penser que l'effet Calvin, l'effet à plus ou moins long terme de son action à Genève, en France et ailleurs, et celui de ses textes, n'a pas joué au hasard. Quelles qu'aient été ses ambiguïtés, ses prudences, ses craintes, Calvin n'a-t-il pas objectivement ouvert une condition essentielle de la modernité, en posant un monde vide de tout corps sacré, libéré de l'autorité de la Tradition, sans autre caution qu'un texte, l'Écriture, en position de constitution à interpréter ? Fondé sur cette constitution, le programme de rupture avec le vieil homme, de réformation de soi-même et des autres, de l'homme et de la cité, est bel et bien un programme révolutionnaire, comme le reconnaît Denis Crouzet. Ce programme est-il si antinomique de l'idée de liberté individuelle ? Le Consistoire genevois, l'« œil » des dixeniers surveillant la cité-Église, évoquant, anachroniquement bien sûr, mais non sans raison, le modèle rousseauiste de la cité du *Contrat social*, fonctionne comme régisseur du théâtre qu'est l'Église : le contrôle qu'il exerce ne vise que les comportements (et les connaissances), les apparences ; le fond des consciences, l'intimité (entre autre conjugale) lui échappent, non seulement en fait mais en droit, alors qu'ils n'échappent pas, en droit, au confesseur modèle Latran IV - Trente. À trop isoler Calvin et Genève des mondes environnants et de leurs arrière-mondes, leur singularité, comme aussi leur inscription dans un changement religieux et culturel à l'échelle de l'Europe, sont quelque peu effacées. C'est le risque inhérent à toute monographie. Mais pour échapper au piège de la fascination pour son personnage, le biographe doit-il faire vœu d'agnosticisme historique et d'abstinence comparatiste ? Telle est peut-être la question majeure que pose ce talentueux essai.

Marianne CARBONNIER-BURKARD.

Didier Boisson, *Les protestants de l'ancien colloque du Berry de la révocation de l'Édit de Nantes à la fin de l'Ancien Régime (1679-1789), ou l'inégale résistance de minorités religieuses*, Paris, Honoré Champion, 2000, 799 p.

Qui connaît le protestantisme berrichon ? Le colloque du Berry (plus vaste que la province du même nom) ne comptait avant la Révocation que seize lieux de culte (dont sept églises de fief) pour 4 750 à 5 400 personnes. Il n'y a, à la veille de la Révolution, plus que trois communautés (Sancerre, Châtillon-sur-Loire et Asnières, près de Bourges), soit environ 900 personnes. Le sujet est bien mince, et pourtant d'un grand intérêt. Il a donné lieu à une thèse de doctorat de l'Université Paris 4, publiée ici intégralement, avec les sources, la bibliographie, les annexes (dont les déclarations de l'édit de tolérance et une liste des réfugiés en pays étrangers). Les éditeurs sont assez rares à publier de tels ouvrages pour qu'on puisse dire tout notre plaisir. Regrettons simplement que la bibliographie n'ait pas été actualisée : un seul exemple, personnel, ma thèse, souvent citée, n'est indiquée que sous sa forme dactylographiée, alors que le même éditeur l'avait publiée en 1998 !

L'intérêt de ce travail est de montrer comment une toute petite minorité peut résister dans la clandestinité ou, au contraire, s'intègre dans la société française. Mais on imagine la difficulté de la tâche. Boisson a eu recours à des sources extrêmement variées : quelques sources imprimées, mais surtout des manuscrits puisés dans vingt-six dépôts différents, à Paris et dans neuf départements. Il lui a fallu d'abord identifier les familles protestantes et, pour cela, procéder à des reconstitutions de famille pour le XVII^e siècle, puis les suivre à l'aide des registres paroissiaux, notariaux ou de l'édit de tolérance, ainsi que grâce à quelques recensements partiels. L'étude de la répression était possible grâce aux archives judiciaires (série B des Archives départementales) et à celles de l'intendance (série C) ainsi qu'à la correspondance des secrétaires d'État à la Maison du Roi et aux Affaires étrangères, du Contrôleur général des finances, sans oublier la série TT des Archives nationales et divers manuscrits de la BNF. Les papiers des évêques ont également été utilisés, mais aussi les minutes notariales afin d'apprécier l'évolution socio-économique des communautés. La banque de données sur le Refuge huguenot de l'IHMC-CNRS, réalisée par M. Magdelaine, a aussi beaucoup servi. Boisson s'est donc livré à des dépouillements de grande ampleur, découvrant à peu près tout ce qui pouvait lui donner des informations sur ses protestants. Il a su ainsi pallier les inégalités de ses sources (les renseignements deviennent plus rares après la mort de Louis XIV, et certaines communautés sont mieux connues que d'autres) et leur qualité inégale.

À partir de là, Boisson a pu mener son enquête selon un plan assez classique. Après avoir fait un historique du protestantisme berrichon des XVI^e et XVII^e siècles, il a étudié la répression au moment de la Révocation, ainsi que les relations inter-confessionnelles, en commençant sagement son enquête non en 1685 mais en 1679, quand l'assaut antiprotestant débute. La répression de la fin du XVII^e et du XVIII^e siècle est ensuite abordée, de même que la politique catholique de conversion. Cela permet de dresser un bilan et de donner quelques itinéraires de Nouveaux Convertis, certains étant devenus des catholiques sincères quand d'autres ne font que simuler une conversion. Un important chapitre est consacré aux migrations, intérieures (avec la mise en évidence d'un Refuge parisien), et extérieures. La difficile gestion des biens des religionnaires est également étudiée. Une dernière partie de l'ouvrage s'attache aux comportements des protestants, vus

davantage « de l'intérieur ». Les assemblées, privées et publiques, et une identité culturelle indéniable, bien que difficile à définir, permettent le maintien de minorités religieuses. L'étude démographique, cependant, montre un déclin plus ou moins rapide, sauf dans trois communautés, où les éléments populaires sont nombreux. Une grande attention est en effet portée à la situation sociale des Nouveaux Convertis. On trouve ainsi des pages fort intéressantes pour l'histoire sociale sur les marchands de bois du Nivernais, les vigneronns d'Asnières ou les orfèvres de Sancerre et de Gien. L'édit de tolérance de 1787 permet de faire le bilan de la situation à la fin de l'Ancien Régime et, pour Boisson, de conclure son livre.

Son étude minutieuse, proche quelquefois de la micro-histoire, permet de dégager quelques conclusions solides. Tout d'abord, sans minimiser l'impact de la Révocation, Boisson montre bien qu'elle n'est qu'une étape dans les mesures anti-protestantes. La chronologie de la persécution correspond bien à ce qu'on peut trouver dans d'autres régions comme le Poitou : des pics pendant les années de paix, une atténuation pendant les guerres et, après les années 1720, une répression à caractère beaucoup plus local, ne visant plus que certains types d'infractions, les manifestations publiques de la foi réformée et les cas de relaps. Ce sont les intendants et les ecclésiastiques qui en sont les principaux acteurs, non sans division entre eux et avec de grandes différences entre les curés, qui connaissent leurs paroissiens protestants et constatent le peu d'application des lois ; les juges sont en effet souvent réticents à utiliser l'arsenal répressif. Il y a donc une multitude de situations locales, d'autant que les comportements des protestants sont eux aussi très variés. Jusqu'au début du XVIII^e siècle, il est souvent difficile de savoir qui est vraiment converti et qui ne l'est pas. Cela provient du manque de sources, de la dissimulation des réformés les plus opiniâtres, mais aussi d'une réelle hésitation de beaucoup. Les jeux sont faits, en revanche, dans la deuxième moitié du siècle, le refus du mariage catholique étant le signe le plus clair du rejet de la religion dominante. Cette persistance d'une minorité réformée engendre un indéniable sentiment antiprotestant, mais qu'il ne faut pas exagérer. Boisson ne trouve finalement que peu de cas de conflits réels, et presque tous à la fin du XVII^e et au début du siècle suivant, et il constate qu'il n'y a pas de discrimination professionnelle. Pourrait-on d'ailleurs imaginer un maintien du culte dans certains villages sans que la population catholique ferme les yeux ?

Le tableau que dresse Boisson se rapproche donc beaucoup de celui que nous avons pu observer déjà en Poitou, il est sans doute proche de celui qu'on pourrait tracer de la Normandie ou de la Picardie et il est au contraire assez différent de celui des communautés du Midi (le maintien du culte se fait d'ailleurs indépendamment des efforts de réorganisation d'Antoine Court). Boisson note à juste titre qu'il n'y a pas d' « homme protestant », mais une grande diversité de situations, en fonction du contexte local. Où sa recherche est sans doute la plus originale, c'est quand il cherche à comprendre la disparition ou, inversement, le maintien de certaines communautés. Parmi les facteurs à retenir, il y a l'isolement (mais cela peut aussi bien fragiliser une Église que la protéger), les effectifs et la dispersion des feux (aucune petite communauté ne survit), la structure socioprofessionnelle (les communautés les plus solides sont celles qui touchent toutes les catégories de la population), l'encadrement catholique enfin, faible à Asnières comme à Sancerre, où le protestantisme s'est maintenu. Il faut également tenir compte de l'importance de l'émigration (mais elle est en partie liée à la structure socioprofessionnelle) et de la répression. La combinaison de ces facteurs parvient assez bien à rendre compte de l'évolution des communautés berrichonnes et constitue un modèle qui doit être opératoire pour les autres régions comportant des minorités réformées. Ce qui est

particulièrement remarquable dans le cas des communautés qui disparaissent, c'est que cela tient moins à la répression (qu'il ne s'agit cependant pas de nier) ou aux efforts (bien limités) de la pastorale catholique qu'à une intégration dans la société : dans beaucoup de cas, l'appartenance à une communauté villageoise et professionnelle prime sur l'attachement à sa confession religieuse, d'où un ralliement progressif à la religion majoritaire. Cela incite à attacher une grande importance aux facteurs économiques et sociaux et à poser la question de la profondeur du sentiment religieux de ceux qui sont devenus officiellement catholiques.

Yves KRUMENACKER.

Philippe Boutry et Dominique Julia (dir.), *Pèlerins et pèlerinages dans l'Europe moderne*. Actes de la table ronde organisée par le Département d'histoire et civilisation de l'Institut universitaire européen de Florence et de l'École française de Rome (Rome, 4-5 juin 1993), Rome, École française de Rome, 2000, 519 p.

Ce volume renferme treize contributions. Faute de pouvoir rendre compte de toutes et chacune, nous voudrions donner une impression d'ensemble et souligner quelques traits communs, puisque aussi bien, l'ensemble donne une impression d'unité autour d'un sujet bien défini. Cette impression d'unité est renforcée par la longue contribution de Dominique Julia (p. 3 à 126, soit près du quart de l'ouvrage) : « Pour une géographie européenne du pèlerinage à l'époque moderne et contemporaine », qui synthétise nombre de données, et en apporte beaucoup d'autres. Elle propose ainsi une vision panoramique d'un phénomène collectif qui conserve son importance au-delà du XVI^e siècle, bien que de nombreux aspects aient changé depuis la période médiévale, ne serait-ce que sa popularité. Le grand intérêt de cette sorte d'introduction est que si elle se préoccupe très justement des grandes caractéristiques de ces mouvements de population, flux, origines géographiques, etc., elle utilise aussi les rapports de police ou les « journaux » qui nous permettent d'appréhender un peu le quotidien concret du pèlerin et lui restituent vie, sons, odeurs, au-delà des chiffres et des graphiques indispensables.

Les douze interventions suivantes portent sur des lieux de pèlerinage ou, plus précisément, sur les lieux d'accueil permettant d'y accéder et d'y être hébergé. On dispose pour les étudier des archives – ou de ce qui en reste – registres des nombreux hospices, livres de comptes, registres de confréries, archives de la répression... On sait l'importance des hospices à l'époque moderne ; ils reçoivent les pauvres et « errants », mais parfois – parmi ces derniers – plus spécifiquement les pèlerins ; ils peuvent être alors réservés, au moins à Rome, où le passage d'étrangers est important, à une « nation » particulière. Trois contributions sont consacrées à Saint-Jacques-de-Compostelle ; deux à des hospices de Toscane et d'Émilie, sur la route menant soit à Rome, soit à Lorette et Bari ; cinq à Rome, sur les hospices accueillant « Flamands », Francs-Comtois, Allemands (y compris ceux qui allaient à Lorette), Portugais et Français ; une porte sur Saint-Nicolas de Bari. La dernière, enfin, pouvant favoriser l'histoire comparée mais chronologiquement plus récente, s'intéresse à ce haut lieu orthodoxe, qu'est le Mont Athos.

Les périodes considérées sont, bien entendu, liées aux dates des registres subsistants, mais elles appartiennent principalement aux XVII^e et XVIII^e siècles. Très populaires au Moyen Âge, les pèlerinages ont souffert, en Europe, de la Réforme, puisque, pour celle-ci, ils sont dénués de valeur religieuse, des circonstances et surtout des politiques menées par la plupart des États en vue de contrôler les populations « vagabondes ». Les sources permettent de connaître, plus ou moins bien selon les cas, les flux de pèlerins (400 000 personnes certaines années à Rome), la durée des voyages (plusieurs mois, à une moyenne de 10 à 15 km par jour, et jusqu'à 40), parfois l'origine géographique et le profil social des personnes (on compte peu de femmes et le plus souvent en famille, les trois quarts sont mariées). Les pèlerins sont majoritairement des hommes, célibataires, jeunes (au pointage de Foligno, entre 1716 et 1729, les deux tiers ont entre 16 et 40 ans, le tiers même entre 20 et 30).

Les moments où ont lieu les pèlerinages sont commandés en partie par la conjoncture : positive, les années jubilaires, contraire lors des guerres ou des épidémies. Les saisons interviennent aussi. Le froid de l'hiver, les travaux agricoles de l'été ne les favorisent pas ; le printemps oui. Certaines dates attirent les foules, ainsi le 25 juillet, fête de saint Jacques, pour Compostelle.

Pour les motivations qui peuvent entraîner les pèlerins à entreprendre des voyages si longs, difficiles et risqués, on peut parfois les percevoir à travers des rapports de police, avec les réserves habituelles sur ce genre de documents, et aussi d'après quelques récits de pèlerins, hélas assez rares. Certes, les raisons religieuses sont probablement importantes, soit en accomplissement d'un vœu, soit pour une demande de guérison par exemple. Mais on peut trouver sur les routes également des jeunes aventureux, voire « libertins », des transfuges fuyant dettes ou armée. Le passage de certains Francs-Comtois au même lieu plusieurs fois dans l'année, s'il ne dénie pas au voyage son caractère religieux, peut laisser penser à des activités parallèles de colportage. Enfin, quelques pèlerins semblent de véritables professionnels, accomplissant les vœux d'une tierce personne qui les paient pour faire le chemin à sa place.

Appuyé sur les analyses particulières de lieux précis, reprises, complétées et soulignées par la longue étude de D. Julia, l'ouvrage apporte un éclairage intéressant sur une pratique qui s'est maintenue en dépit de maintes traverses historiques ou légales. On peut y constater, entre autres, le rayonnement de quelques grands sanctuaires de la chrétienté, tout en approchant l'identité des foules pèlerines. La révolution des transports avec les chemins de fer, au XIX^e siècle, sera l'occasion d'une relance, pas forcément pour les mêmes destinations.

Marcel BERNOS.

Philippe Boutry, Pierre-Antoine Fabre, Dominique Julia (dir.), *Rendre ses vœux. Les identités pèlerines dans l'Europe moderne (XVI-XVIII siècle)*, Paris, Éd. de l'EHESS, 2000, 587 p.

Paru la même année que *Pèlerins et pèlerinages dans l'Europe moderne*, dont nous rendons compte ci-dessus, cet ouvrage est le fruit d'un séminaire du « Centre d'anthropologie religieuse européenne » de l'EHESS et rassemble vingt et une contributions qui insistent moins sur l'analyse quantitative du phénomène que sur les expériences de l'« acte pèlerin ». Celui-ci est souvent lié à un vœu correspondant soit à une demande thérapeutique ou une expression de gratitude pour avoir

obtenu une guérison ou une grâce¹, soit à un geste pénitentiel, par exemple dans le cadre d'une conversion (spécialement à Rome à l'occasion d'une abjuration).

Les pèlerins accomplissent, certes, un acte individuel, mais ils appartiennent en même temps à une collectivité, déjà à une nation, à une paroisse, mais aussi à cette « communauté » qui les reconnaît, les héberge, certifie leur état... Ces mouvements de foules continuent à s'opérer malgré les réticences des autorités civiles, et parfois religieuses, en particulier dans l'Europe absolutiste du XVIII^e siècle qui voit d'un mauvais œil des déplacements, mal contrôlables, d'individus ou de groupes dont il n'est pas toujours facile de vérifier s'ils sont d'authentiques pèlerins, ou des vagabonds, des mendiants, des déserteurs... Cette double valeur (individuelle et collective) du pèlerinage est encore plus manifeste lorsque celui-ci est le fait du roi, car son geste, quelle que soit sa part d'investissement personnel, n'en a pas moins – forcément, de par sa fonction – une valeur collective. « Il participe, comme dit l'auteur, avec une heureuse formule, à la fois d'une quête spirituelle de l'intercession et d'une stratégie sociale de l'ostentation. »

Les récits de pèlerins ou leurs correspondances, si précieux pour nous informer de leurs motivations et donner les détails de leur errance, tournent parfois à l'épopée, telles les pérégrinations du Russe Vasilij Grigorovic Barskij. Parti de L'vov en Galicie, il est allé successivement, entre le 20 juillet 1723 et le 5 septembre 1747, de lieu saint en lieu saint, à travers Hongrie, Autriche, Italie, Illyrie, Grèce continentale et insulaire, Terre sainte, Chypre, Égypte, Liban, Syrie, Empire ottoman, etc. Il repasse parfois dans le même pays et a pu résider plus ou moins longtemps dans tel ou tel (près de sept ans à Patmos, où il étudie le grec). Il revient finalement à Kiev pour mourir.

L'« identité pèlerine » est une identité de passage, forgée à travers les souffrances endurées (faim, froid, fatigue, agressions...), les rencontres faites au hasard des routes et des étapes, aux curiosités vues ou visitées, qui varient, bien sûr, en fonction du statut social et du niveau culturel du voyageur. Mais il y a aussi, malgré ces critères de diversité, un commun sentiment d'appartenance à ce monde mobile, dangereux et quelque part « sacré ». Des difficultés identiques, aussi, au retour, quand il s'agit de reprendre la vie ordinaire (peut-elle le rester ?). Cette identité se manifeste par différents signes dont les plus connus sont la coquille de saint Jacques ou le bourdon du marcheur.

Les nombreux sanctuaires, lieux de pèlerinages, offrent une gamme de significations qui ne sont ni univoques ni exclusives. Dans les villes, souvent, dévotions et processions renforcent un sentiment d'unité religieuse, voire politique, comme la Ligue en a été l'illustration à Paris, à la fin du XVI^e siècle. À la campagne, en revanche, se maintient plutôt l'héritage de traditions culturelles dans des lieux d'intercessions, de miracles et de guérisons.

Comme pour le volume précédent, on ne peut épuiser en un court compte rendu la richesse de ces contributions à une meilleure connaissance d'une activité qui se maintient encore, et parfois dans les mêmes lieux, mais avec des caractéristiques tellement différentes que l'« acte pèlerin » est la plupart du temps, aujourd'hui, tout autre chose, même si certaines motivations peuvent rester constantes.

Marcel BERNOS.

1. Sur les « sanctuaires à répit », je peux compléter la bibliographie de l'auteur en lui signalant que j'ai publié deux articles sur cette forme de « miracle » à l'époque moderne, en Provence, dès 1970 et 1980 dans les *Annales du Midi*, n^{os} 96 et 146.

Bernard Dompnier et Marie-Hélène Froeschlé-Chopard (dir.), *Les religieux et leurs livres à l'époque moderne*, Actes du colloque de Marseille-EHESS, 1997, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 293 p. (Histoires croisées).

Les confiscations révolutionnaires livrent quantité d'inventaires de bibliothèques avec leurs avantages (le caractère massif) et leurs inconvénients (leur imprécision), elles permettent cependant, moyennant une grande prudence méthodologique, de tenter de comprendre les pratiques d'enseignement et de lecture des religieux, aux frontières de l'histoire culturelle et de l'histoire religieuse. Les actes de ce colloque, le second du genre (le premier fut publié par la Société d'histoire religieuse de la France), permettent de baliser les problèmes et les premières assurance que nous livrent ces centaines de milliers d'ouvrages répartis sur l'ensemble du territoire.

De quelle réalité rendent compte les catalogues de bibliothèque ? Non des lectures individuelles des religieux mais des livres accessibles à tous, acquis par achats ou par dons. Pourtant, seules les dernières années de parution permettent de se faire une idée des débats qui ont agité la communauté car le catalogue est muet sur le mode de constitution du fonds. Plus riche est l'apport des catalogues à l'analyse des fonctions du livre du couvent. Chaque famille religieuse a ses particularités à cet égard.

Dans une première partie, on examine donc le Profil des bibliothèques et l'identité des communautés. Tour à tour, sont examinées les bibliothèques des Écoliers, par C. Guyon (Val des Écoliers puis Génovéfains), des Jésuites et Oratoriens de Lorraine (L. Châtelier), les Capucins de Lure (D. Varry), les Minimes de Dole (M. Vernus) et de Béziers (J. Fouilleron), de quelques couvents de Carmes (M.-H. Froeschlé-Chopard et G. Sinicropi), des Dominicains de Tarascon et Rodez (B. Montagnes). La source est mise en parallèle avec l'enquête de 1600 de la Congrégation de l'Index en Italie (R. Rusconi).

Une deuxième partie s'intéresse plus précisément à la place du livre au couvent, sa conservation et ses usages. La seule évaluation des livres conservés dans les maisons religieuses permet en effet de mesurer la plus ou moins grande vitalité des communautés religieuses qui les occupent (M.-H. Froeschlé-Chopard). On y découvre une géographie qui recoupe celle de l'alphabétisation masculine (la fameuse ligne Saint-Malo-Genève est là) plutôt que celle du dynamisme intellectuel, mais on y observe aussi que l'appauvrissement d'une bibliothèque entre XVII^e et XVIII^e siècles manifeste l'abandon de la prédication et le repli sur la conversion intérieure, au mieux, ou le repli sur soi-même la plupart du temps.

À ce jeu, les plus ouverts au travail de l'esprit restent les Bénédictins, pour lesquels il existe un « bon usage du temps et des lectures » (D. O. Hurel). Bien après la mort de la génération Mabillon, ils continuent à produire des ouvrages d'histoire. Cet usage habituel de la lecture peut être observé à travers les marques manuscrites et l'état matériel des volumes conservés, comme le fait D. Blanchard, selon une voie prometteuse, qui appelle d'autres travaux de « bibliographie matérielle » : marques manuscrites des donateurs qui définissent des aires de rayonnement culturel tout autant que les échanges entre couvents. Les uns comme les autres permettent de reconstituer des réseaux internes et externes de la congrégation. Les Capucins qui n'ont pas cette tradition d'érudition ont un tout autre rapport au livre (B. Dompnier). Chez ces derniers, le livre doit être respecté, toute forme d'appropriation personnelle est combattue, mais les besoins de la prédica-

tion obligent pourtant les supérieurs à accepter l'usage particulier de livres achetés, par exemple, par les parents. Très différent encore est l'usage des livres chez les religieuses. Les religieuses enseignantes de la Congrégation de Notre-Dame utilisent des livres pour leur enseignement mais aussi pour méditer, mais sans excès car la lecture ne doit pas favoriser l'individualisme et l'isolement, moins encore provoquer la curiosité ou la vanité. Lorsque les religieuses de l'Ouest écrivent, c'est seulement pour le service de la communauté tout entière ; elles rédigent des manuels scolaires, pour l'enseignement du catéchisme ou de la morale, mais elles ont aussi le droit de distraire leurs pensionnaires par des poèmes ou des pièces de théâtre (R. Bons).

Nous avons enfin la chance de disposer encore de la bibliothèque des Génovéfains et de son fonds de près de 60 000 volumes, une bibliothèque qui était ouverte au public et dont nous suivons les comptes de 1758 à 1772 (I. Brian). Non seulement le bibliothécaire achète des ouvrages, mais il en vend également à d'autres couvents de Génovéfains, ce qui permet d'observer une circulation des livres interne à l'Ordre. La bibliothèque achète soit des ouvrages anciens et rares, soit des nouveautés qui entrent très vite sur les rayons. Cette attention à ce qui se publie au quotidien montre l'insertion des Génovéfains dans les débats du moment. On y voit en particulier la montée de l'apologétique face aux Lumières, en parallèle avec un effacement relatif du débat janséniste vers 1760 – on y voit aussi la montée relative des livres étrangers, italiens surtout, avec quelques frémissements en allemand et en anglais. Si la bibliothèque est le lieu le plus ouvert du couvent sur l'extérieur, il n'échappe cependant pas à l'interrogation commune : doit-elle servir au travail des religieux, à leur connaissance de la culture du moment ou répondre aux attentes du public pieux extérieur ? Les chanoines de Sainte-Geneviève ont incontestablement choisi une sécularisation de plus en plus évidente. Est-ce déchristianisation ? La question reste entière.

En France comme en Italie, il faut donc distinguer les établissements religieux qui vivent autour de leur bibliothèque et les autres (L. Châtellier). L'usage du livre dessine en quelque sorte deux mondes : celui de la lecture passive, surveillée et pratique, destinée aux enseignants et à leurs élèves et celui de la lecture active, à l'écoute de la culture de son temps, qui cherche à interpréter la foi dans cette nouvelle culture. Les couvents qui ont en charge l'un ou l'autre ne jouent pas dans la même catégorie et leur insertion dans la société et la culture de leur temps est bien différente. Il faut enfin mettre en valeur les temps forts d'une histoire de l'usage des livres : ceux de la fondation du couvent post-tridentin (plus précoce en Italie et par conséquent avec une autre structure intellectuelle), ceux des grands débats du XVIII^e siècle et surtout ceux de l'appropriation individuelle dans l'isolement de la cellule. C'est cette pratique individuelle, cet effort d'intériorisation personnelle du message chrétien qui va sauver la vie régulière sous la Révolution. Ces actes de colloque invitent donc à une réflexion nouvelle sur la religion vécue, tant par les élites que par les fidèles, et sur son rapport au livre. À partir de l'objet livre, ce colloque témoigne de la possibilité d'une histoire culturelle plurielle, celle qui devrait être menée de façon systématique, pour rendre compte au mieux des réalités sociales, et éviter le confinement de ce type d'histoire dans les seules élites savantes ou nobles, comme il arrive trop souvent. Une histoire brillante, plus facile à écrire et à lire certes, n'est pas automatiquement une histoire culturelle véritable. Celle-ci doit, comme ici, tenter la comparaison ou, au moins, l'analyse simultanée pour couvrir le champ social le plus vaste possible.

Nicole LEMAITRE.

Jean Delumeau, *Que reste-t-il du paradis ?*, Paris, Fayard, 2000, 535 p.

Ce volume est le véritable couronnement – peut-être la « conclusion » – de vingt-sept ans de recherches publiées en sept volumes (près de 3 500 p.). Elles ont été consacrées à décrypter la « civilisation chrétienne » depuis le Moyen Âge jusqu'à l'aube du monde contemporain, et à en fournir quelques clefs. Après avoir fouillé les arcanes des angoisses de cette civilisation (*La peur en Occident*, 1978 ; *Le péché et la peur*, 1983), l'auteur a présenté les tentatives de remèdes (*Rassurer et protéger*, 1989 ; *L'aveu et le pardon*, 1990) ; pour, enfin, déboucher sur une proposition d'espérance – *Une histoire du Paradis* (1 : *Le jardin des délices* 1992, et 2 : *Mille ans de bonheur*, 1995).

Comme dans ses études précédentes, Jean Delumeau a réuni ici un dossier extraordinairement riche de textes et de représentations (picturales ou architecturales), documents connus ou méconnus mais toujours révélateurs. Les abondantes sources textuelles consultées viennent aussi bien de la Bible, des Pères de l'Église, de la littérature, païenne ou chrétienne, d'historiens, de « scientifiques » du passé, en particulier les astronomes, de théologiens classiques ou récents... Mais il s'appuie aussi sur l'histoire de l'art, avec un dossier iconographique qui constitue, pour partie, la « chair » de l'ouvrage. Le pivot de ses démonstrations tourne en premier lieu autour de l'« éblouissant » rétable des frères Van Eyck, à Gand. « Le plus beau panneau peint de la chrétienté », « la plus riche des synthèses paradisiaques de la peinture occidentale », offre une vision sereine du Paradis, avec ses élus pacifiés et heureux dans de vertes prairies, autour de l'Agneau mystique, sous la protection de Dieu le Père et irradié par la lumière de l'Esprit saint. La Vierge est présente, comme saint Jean-Baptiste, plongée dans une méditation adoratrice, et non plus comme médiatrice, ce qu'elle n'a plus – ici – l'occasion d'être.

Le paradis a d'abord été situé sur terre, peut-être en Orient... Mais très vite, il fut « projeté » au « ciel » – bien entendu – dans un ciel tel que les hommes le croyaient constitué depuis Ptolémée (III^e siècle apr. J.-C.) et organisé par le Pseudo-Denys (début VI^e s.) comme une structure hiérarchisée de neuf sphères concentriques dominées par le ciel Empyrée. Peu à peu cette magnificence un peu statique (la perfection est immobile et sans changement) devient un lieu de bonheur, où les « bonheurs terrestres » s'immiscent : il prend du son (les anges musiciens si présents dans la peinture occidentale entre le XIV^e et le XVI^e siècle), de la couleur, du parfum... S'y retrouvent les élus, souvent eux aussi dans un ordre hiérarchique très indicatif des « valeurs » de cette société : vierges, apôtres, martyrs, prophètes... Ce ciel s'ouvre à nos regards éblouis comme il l'a fait depuis le premier Noël, au moment crucial de l'Incarnation, et comme il est représenté au baptême du Christ, à l'Assomption, au couronnement de la Vierge...

Les artistes ont exprimé, de façons très diverses et imaginatives, ce que songes et visions avaient révélé aux mystiques. La verticalité, symbolique de notre accès vers ce ciel, est rendue, dans la construction des tableaux ou des édifices, par un axe « ascensionnel et giratoire », des coupoles, des trompe-l'œil, souvent d'une hardiesse inouïe, comme ceux du jésuite Pozzo à Rome.

La « déconstruction » de ce ciel – non d'un au-delà – a été activée, sinon provoquée par la révolution de l'astronomie. Sans doute un « héliocentrisme spirituel », autour du Christ-Soleil, avait pu précéder la diffusion des découvertes de Copernic, Galilée, etc., mais l'héliocentrisme astronomique, les ellipses parcourues par les planètes remettaient en question tout ce qu'on avait cru savoir sur la struc-

ture du ciel : son vide, ses sphères animées de mouvements circulaires (signe de perfection), l'immobilité de l'empyrée, l'harmonie de cet ensemble (on n'entend plus la « musique des sphères »)... L'éventuelle « pluralité des mondes » habités posait de graves problèmes théologiques, en particulier quant au Salut.

Depuis, on ne sait plus très bien où situer le paradis. L'« au-delà », un peu abstrait et dont les théologiens n'osent plus définir trop précisément les caractéristiques, a remplacé le tableau vert et joyeux, peuplé de cette vaste « cour céleste », tel qu'on le dépeignait jadis. En revanche, parce que la famille est devenue espace de tendresse plus que promesse de lignée, on a insisté davantage sur les retrouvailles futures avec les êtres chers et disparus.

Que reste-t-il du paradis ? Après avoir renoncé à la nostalgie du jardin d'Eden, après avoir dû constater que le paradis n'était pas si facile à établir sur terre (écroulement des millénarismes divers), les hommes ont gardé, pour beaucoup, l'espérance d'un avenir (à venir) par-delà la mort, et plus précisément, pour les chrétiens, par-delà la Résurrection. Ayant renoncé au merveilleux, ils doivent accepter l'inanité des représentations pour s'ouvrir à la pure attente des béatitudes.

La grande érudition qui sous-tend cet important ouvrage, un des plus achevés de Jean Delumeau, fait qu'il n'est pas toujours « facile », il demande de l'attention. Mais cette somme de connaissances est totalement maîtrisée en une vision poétique et spirituelle tendue par l'« espérance d'une joie éternelle », celle du croyant que n'hésite pas à se proclamer l'auteur.

Marcel BERNOS.

Alexandre Y. Haran, *Le lys et le globe. Messianisme dynastique et rêve impérial en France aux XVI^e et XVII^e siècles*, Seyssel, Champ Vallon, 2000, 378 p.

La thèse soutenue à l'Université de Paris IV, ici publiée, s'inscrit dans l'attention portée depuis quelques années à la sacralité et au messianisme politiques. L'image mystique du « roi des derniers jours », élaborée dans l'Orient byzantin, est transmise à l'Occident romain par la traduction grecque du *Pseudo-Méthode* syriaque, sous l'appellation des *Visions de Daniel*. Le dernier roi restaurera la chrétienté universelle avant de rendre son pouvoir au Christ-Roi dont le règne ouvrira la parousie. Cette image mettant en scène un sauveur humain s'apparente à celle de la pensée eschatologique juive. En effet, depuis l'apparition du christianisme, le judaïsme met l'accent sur le fait qu'à l'encontre du royaume spirituel du Christ, il attend un messie dont l'action politique et sacerdotale se situerait uniquement dans le domaine temporel et terrestre.

Par son statut de fille aînée de l'Église, son ascendance carolingienne ainsi que par son rôle majeur dans les croisades, la monarchie Très Chrétienne était une candidate idéale pour incarner l'empire des derniers jours. Ces prétentions furent avancées dans le *Liber de Fiore* rédigé en 1304-1305, puis par Jean de Roquetaillade et Télésphore de Cosenza. La création prophétique dans l'entourage des rois français atteignit son apogée sous Charles VIII, qui, lors de son expédition d'Italie fut présenté comme le *Carolus Redivivus*. Son épanouissement aux XVI^e et XVII^e siècles fut profondément redevable à la personnalité de Guillaume Postel (1510-1581). Ses spéculations inspirèrent un certain nombre d'érudits qui continuèrent, un siècle après sa mort, de les reproduire et de les développer. Citons Le Fèvre de La

Boderie et Blaise de Vigenère sous le règne d'Henri III, suivis par Jacques de Charron, Jean Boucher, Claude Villette ou Jacques de Cassan.

L'ouvrage de Haran veut être une étude de la littérature messianique française du début des Temps modernes. Il se propose d'analyser les différents écrits, de les classer typologiquement, de les situer dans leur contexte historique, et, dans la mesure du possible, de retracer leur origine. Les écrits cultivant la mystique monarchique constituent le point de départ d'une démonstration de la vitalité et de l'actualité que revêtaient les notions d'empire, de croisade et de perfection eschatologique pour les contemporains du XVI^e et du XVII^e siècle. La part importante consacrée par l'érudition moderne à l'idée impériale et au mythe celté au XVI^e siècle l'a conduit à privilégier l'étude des manifestations messianiques sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV par rapport à celles du siècle précédent. Les monographies traitant de l'imaginaire messianique à des moments déterminés, telles que les études de Frances Yates sur l'idée d'empire à la Renaissance, les recherches de Claude-Gilbert Dubois portant sur Guillaume Postel, ou l'ouvrage d'Anne-Marie Lecoq relatif à François I^{er}, lui ont fourni les instruments d'analyse pour aborder les moments forts de la mystique monarchique sur l'ensemble de la période allant de Henri II à Louis XIV.

Une part importante de l'étude cerne les emprunts faits par la littérature prophétique à la Bible et aux traditions juives. Pénétré de l'esprit des prophètes hébraïques, le messianisme politique français (aussi bien que celui des autres nations chrétiennes, notamment espagnol, portugais et anglais) puise largement dans l'Ancien Testament ses notions d'un Roi-Messie à la tête d'une nation élue de Dieu qui constitue un « royaume de prêtres et un peuple saint » à caractère mosaïque. L'auteur s'attache à démontrer à travers l'étude du cas français l'énorme dette du nationalisme européen naissant envers la conception judaïque d'un peuple formé par les liens ethniques du sang, ayant contracté une alliance privilégiée avec Dieu et investi par lui d'une mission providentielle. La thèse majeure qui sous-tend l'étude est que loin de constituer un phénomène marginal ou résiduel, le messianisme politique s'inscrit pleinement dans la rationalité de l'époque moderne. Il partage avec elle la foi dans la capacité de l'être humain à modeler et à réformer son propre univers ; il s'inscrit comme elle dans l'immanence de l'accomplissement historique de l'humanité. Le corollaire implicite d'une telle affirmation est que l'humanisme rationnel et rassurant du « progrès » peut à tout moment sombrer dans le totalitarisme messianique, comme le suggère la cruelle expérience des deux derniers siècles.

La sacralité monarchique française devait relever deux défis majeurs : celui du Saint-Empire et celui de l'Espagne. La revendication toute théorique de la couronne impériale, alliée à la négation de sa prééminence sur la couronne de France, entraîna d'interminables polémiques. Juristes allemands et français s'appliquèrent en premier lieu à démontrer que l'Empire constituait l'héritage exclusif de Charlemagne. La démonstration présentait cependant le grave inconvénient d'une reconnaissance implicite de la légitimité chrétienne conférée par la papauté à la souveraineté impériale temporelle. Les écrits des deux camps préférèrent bientôt revendiquer les droits de leurs peuples à l'Empire sur la foi d'une *translation imperii* effectuée des mains propres des Romains à leurs ancêtres respectifs. Les arguments de la grandeur de Rome ou l'origine allemande ou gauloise de plusieurs empereurs veulent accréditer l'idée que l'Empire méritait de s'appeler germanique ou gaulois plutôt que romain. Les érudits tentent d'attacher la prestigieuse dignité aux monarchies nationales de leur pays. Le fait est symptomatique d'un déclin des dimensions religieuse universelle et supranationale du Saint-Empire, et du transfert de ces dimensions depuis le milieu du XVI^e siècle sur l'Empire hispanique.

Le renouveau du catholicisme qui se manifeste aux XVI^e et XVII^e siècles est étroitement lié aux nationalismes. C'est ainsi que les affinités entre mentalité baroque et messianisme politique se précisent à travers l'examen de l'emprise profonde et durable qu'exercèrent l'Italie et l'Espagne sur la France en matière de représentation du pouvoir en cette première moitié du XVII^e siècle. La supériorité des prétentions messianiques espagnoles sur celles de la France, ainsi que la profonde inimitié entre les deux pays durant la période étudiée confortent l'hypothèse selon laquelle c'est confrontée à l'essor de la mystique monarchique entourant les rois catholiques que le prestige impérial du roi très chrétien prit son envol. La diabolisation effrénée des ambitions espagnoles dans les écrits des « bons Français », la mystique de l'alliance espagnole chère aux dévots et la lourde dette de l'imagerie monarchique envers la symbolique de Charles Quint, démontrent que c'est dans un dialogue passionné avec l'Espagne que le messianisme politique français du XVII^e siècle s'est affirmé. D'ailleurs, les royaumes dans lesquels le messianisme politique trouva son terreau le plus fertile après l'Espagne furent effectivement ses ennemis les plus acharnés : l'Angleterre, la France, le Portugal.

Le messianisme politique en France fut l'expression d'une attitude adulateurice envers la royauté ; il fut aussi porteur de velléités contestataires, voire même insurrectionnelles. Dans la majeure partie du XVI^e siècle, les grands espoirs incarnés par les derniers Valois manifestèrent une exaspération profonde face aux troubles religieux, et l'aspiration à un sauveur qui assumerait son rôle primordial de garant de la paix civile et de la concorde sociale. Sous le premier des Bourbons, ces attentes pacifiques se heurtèrent à des aspirations fondées sur d'autres composants de la légitimité monarchique, tout aussi essentiels, qui érigeaient le souverain en champion de la foi romaine, responsable du salut de ses sujets et donc détenteur attiré du glaive de Yahvé. C'est ainsi que d'anciens ligueurs travaillèrent à développer un messianisme dévot en opposition au messianisme laïc dont le « roi de raison » était l'objet. Ces exaltés de la cause catholique s'épanouirent dans la première moitié du règne de Louis XIII ; ils repartirent à la charge sous le règne de Louis Dieudonné, qui, sur le tard, par la révocation de l'édit de Nantes, assouvit leur passion de pureté religieuse.

Christian HERMANN.

Pasi Ihalainen, *The Discourse on Political Pluralism in Early Eighteenth-Century England*, Helsinki, Suomen Historiallinen Seura, 1999, 375 p.

Ihalainen s'intéresse au moment de la transition entre une conception traditionnelle de la politique comme recherche d'une nécessaire unanimité et une conception novatrice, fondée sur la coexistence de systèmes de valeurs rivaux et la compétition entre des partis politiques qui les incarnent. Ce sont les premières années du XVIII^e siècle anglais qui inaugurent, selon lui, cette forme de modernité politique et il étudie la manière dont les discours de cette époque articulent les concepts par lesquels l'élite politique des décennies entre 1700 et 1750 a pensé et décrit l'émergence de ce pluralisme.

Cet objet d'étude lui a dicté des choix méthodologiques inspirés surtout de la sémantique historique de R. Koselleck ; s'il se réfère aussi à l'étude des discours politiques illustrée par J. G. A. Pocock, Q. Skinner ou M. Richter, il entend

cependant prendre quelque distance par rapport à leurs méthodes et conclusions ; elles présentent en effet à ses yeux le double défaut d'insister sur les grands auteurs canoniques, et de ce fait sur les ruptures plus que sur les continuités, et d'autre part de se focaliser de manière trop exclusive sur le paradigme de l'humanisme civique, et donc sur un discours profane.

L'entreprise de Ihalainen vise ainsi à rétablir un certain équilibre en introduisant un autre type de langage et à restituer leur dynamique aux discours traditionnels, trop souvent considérés comme statiques et immuables. Pour ce faire, il a construit un corpus qui ne se cantonne pas à quelques auteurs majeurs, mais se veut à la fois vaste et diversifié, allant des pamphlets politiques et religieux aux articles de périodiques en passant par les dictionnaires, les romans ou la littérature populaire comme les ballades par exemple ; on trouve dans sa liste de sources primaires aussi bien des auteurs majeurs comme Bolingbroke, Defoe, Shaftesbury, Swift ou Toland, mais aussi des sermons, des traités médicaux et des essais ou tracts politiques dont les auteurs sont bien souvent anonymes ou inconnus.

Au début de son ouvrage, l'auteur décrit d'abord ses objectifs, ses méthodes et son corpus. Dans les chapitres 4 à 6, il présente les contextes dans lesquels doivent être replacés et étudiés les concepts qu'il analyse ; il s'intéresse au contexte politique et culturel général, mais aussi aux évolutions religieuses et intellectuelles de la période ; il analyse ensuite la manière dont les contemporains percevaient les « sphères » politique et religieuse et leurs relations. Les chapitres 7 à 12 sont consacrés à plusieurs concepts centraux pour l'étude de l'émergence d'un discours du pluralisme ; ces concepts fonctionnent le plus souvent par couples, comme ceux d'uniformité et de diversité, les terminologies du parti et de la faction, les concepts de fanatisme et de tolérance et enfin les liens entre *freethinkers* et pluralisme politique.

Dans ces différents chapitres, Ihalainen recherche donc les formulations par lesquelles s'est articulée cette nouvelle conception politique ; or, il constate que c'est dans le langage religieux que s'expriment les débats autour du refus ou de l'acceptation du pluralisme et que les textes de l'époque tissent des liens essentiels entre les réflexions sur le pluralisme politique et celles sur le pluralisme religieux. En l'absence d'un langage politique autonome, c'est ainsi au langage religieux qu'ont eu recours les témoins et acteurs de cette émergence ; c'est par exemple le terme de schisme qu'utilise Swift pour décrire la séparation qui sépare les Whigs et les Tories. Le recours au langage religieux s'accompagne alors le plus souvent de sérieuses réserves face à l'émergence du pluralisme.

Après cette phase de confusion des termes et des sphères, le pluralisme politique s'affirme, profitant d'un mouvement plus général de sécularisation. Ihalainen note que cette sécularisation n'est cependant pas aussi rapide que certains l'ont pensé et qu'elle est loin d'être achevée au début du XVIII^e siècle ; elle s'accélère par contre dans les années 1720 et surtout 1730. Elle s'accompagne logiquement d'une répartition de plus en plus affirmée des termes selon deux champs sémantiques distincts, celui de la politique prenant ses distances avec celui de la religion ; ainsi, par exemple, le terme de *party* est-il progressivement réservé aux partis politiques tandis que celui de *sect* ne s'emploie plus que pour désigner des groupes religieux. D'autre part, les conflits politiques sont de plus en plus exprimés à l'aide des terminologies de la corruption et du patriotisme, s'intégrant dès lors dans des langages de type profane déjà bien étudiés comme celui de l'humanisme civique. Cette dissociation permet le développement d'attitudes plus favorables au pluralisme politique.

Malgré cette dissociation grandissante entre deux terminologies distinctes correspondant à deux domaines s'autonomisant l'un par rapport à l'autre, Ihalainen

souligne que le rôle du langage religieux reste néanmoins très important dans les discours politiques de l'ensemble du XVIII^e siècle ; on continue à trouver de nombreuses analogies, métaphores et parallélismes qui font se chevaucher les deux champs sémantiques.

En insistant ainsi sur le rôle joué par le langage religieux, Ihalainen entend donc apporter un correctif à l'attention sans doute trop exclusive qui a été portée sur les langages profanes du XVIII^e siècle, tout en montrant que ce langage religieux est loin d'être statique et qu'il connaît lui-même des modifications significatives. On n'a donc pas à faire à une orthodoxie figée que viendraient remettre en cause d'autres langages exclusivement dynamiques, mais des langages concurrents, connaissant chacun des altérations significatives.

L'ouvrage de Ihalainen est une bonne illustration de ce que peut apporter l'étude des termes dans lesquels sont pensées certaines évolutions historiques majeures, en apportant notamment de nombreuses nuances à des schémas généraux trop souvent construits à partir de quelques auteurs majeurs, sans prendre en compte les rythmes différents lisibles dans d'autres types de discours, plus communs ou moins neufs.

Audrey PROVOST-ROQUIER.

Lisa Jane Graham, *If the King Only Knew. Seditious Speech in the Reign of Louis XV*, Charlottesville and London, University Press of Virginia, 2000, 324 p.

Au cœur de ce livre, issu d'une thèse soutenue à l'Université Johns-Hopkins en 1994 et dont certains résultats avaient déjà paru dans un ouvrage intitulé *Visions and Revisions of Eighteenth Century France* coédité avec Christine Adams, se trouvent cinq cas, choisis dans les archives judiciaires de la France du XVIII^e siècle (coll. « Joly de Fleury », Archives de la Bastille, séries X et Y des Archives nationales) parmi un total d'environ cinq cents dossiers de simples individus, arrêtés pour *mauvais discours* : Marie Bonafon a écrit un roman à clés dont Louis XV est un des personnages ; Antoine Allègre, Auguste Claude Tavernier et Paul René du Truch de La Chaux prétendent, chacun à leur manière, révéler un faux complot monté contre la vie du roi ; enfin, La Rivoire est l'auteur de lettres au roi, anonymes et critiques. Le travail sur un nombre limité de cas relève à la fois d'une affirmation historique et d'un choix de méthode.

Affirmation historique tout d'abord : en travaillant sur des cas, il s'agirait, contrairement à la vision des élites de l'époque étudiée ou même de certains travaux récents, d'affirmer que l'individu porteur d'opinion existe aussi dans un monde populaire qui n'est pas réductible à une masse statistique. Mais sur ce point, la volonté de Lisa J. Graham de combler le manque évident d'une historiographie de la sphère politique (relancée par les travaux de François Furet et de Habermas) qui s'est en grande partie confinée au monde de l'élite, reste de l'ordre de la pétition de principe. Si ce sont des inconnus, les personnes dont elle analyse les dossiers n'appartiennent pas exactement au monde populaire : trois d'entre eux (Bonafon, Allègre et la Chaux) sont de familles de petits nobles appauvris, Pierre Denis de La Rivoire est ancien procureur au Châtelet ; et si Tavernier, fils de domestiques, pourrait paraître plus conforme à la volonté proclamée d'élargir le champ social des études sur l'opinion, il n'en a pas moins côtoyé les cercles les plus

étroits de la cour et n'a obtenu sa position au Trésor royal rien moins que grâce à l'aide de Paris de Monmartel. Tous ont bénéficié d'une excellente éducation et maîtrisent parfaitement la culture littéraire et politique du temps.

C'est peut-être cette particularité des cas étudiés qui rend plus facilement praticable la méthode choisie : en procédant à partir d'une lecture fine des textes (ce que les Américains appellent *close reading*) écrits sur ou par ces individus s'adressant au pouvoir, il s'agit de leur donner la même dignité et la même puissance d'évocation que celles de textes littéraires ou produits par les élites. Lisa J. Graham affirme son attachement à une certaine forme de « micro-histoire » ; les cas ne prétendent aucunement être des « types », mais ils sont utilisés en deux sens : d'une part l'auteur s'efforce sans cesse de tisser des rapprochements et des liens entre chaque discours et chaque histoire, et leurs images récurrentes forment tableau, d'autre part ils constituent autant d'illustrations de propositions avancées par d'autres historiens à partir de sources différentes et d'une perspective plus large.

De ces images récurrentes émerge la figure de sujets se voulant loyaux, fidèles à la personne du roi. L'apport véritablement original de l'ouvrage s'articule autour de cette notion de fidélité que l'on a souvent considérée comme le propre des cultures politiques prémodernes. L'auteur montre comment des sujets adhérant à l'idée d'un roi bon et aimé, pour lesquels la monarchie paraît le seul gouvernement souhaitable, qui en appelle à la réforme et non à la révolte, en viennent cependant à mettre en cause des éléments si fondamentaux du système que la figure du roi ne peut en sortir indemne.

S'ils échouent à percevoir pourquoi leurs *mauvais propos* en font, en dépit de leur fidélité proclamée, de *mauvais sujets*, c'est que cette qualification est construite par les autorités à partir d'une vision du roi comme sacré tandis que les individus arrêtés articulent leur discours selon une logique séculière. Vouloir s'adresser au roi comme si c'était un homme ordinaire (fût-ce pour le conseiller pour son bien), en utiliser le modèle pour construire un caractère fictionnel ou, pour servir un dessein personnel, en instrumentaliser la figure dans le récit d'un faux complot, tous ces gestes, qui sont autant de crimes de lèse-majesté pour les autorités, ne sont plus reconnus comme tels par leurs auteurs. Lisa J. Graham reprend et illustre le concept de « désacralisation », couramment discuté par les dix-huitiémistes, tout en montrant comment il se combine avec une incapacité à briser avec une vision politique centrée sur la figure du roi ; elle décrit donc la position des sujets vis-à-vis de leur roi comme essentiellement ambivalente.

L'auteur, s'inspirant des travaux de Lynn Hunt, montre bien comment cet aspect sacré du roi est submergé par une autre image traditionnelle, celle du roi père de son peuple, de sorte que, dans un siècle où les valeurs familiales bourgeoises tendent à accroître les attentes face à une figure paternelle redéfinie en terme d'affection plus que d'autorité, la tendance à la disparition d'une accessibilité du roi (eût-elle été fantasmée) finit par cesser de le protéger d'attaques longtemps reportées sur son entourage (maîtresses, ministres) pour devenir au contraire source de critiques. D'un « si le roi savait... » on passe insensiblement à l'idée que le roi, précisément, *devrait* savoir ; de l'attente déçue d'une présence affectueuse on passe à la critique d'une absence vue comme autoritaire et source de despotisme.

Mais ce que les auteurs de *mauvais discours* échouent à comprendre c'est le caractère fondamentalement inacceptable par le système de leur démarche même. Ce qui est pris par les individus arrêtés, et refusé par les autorités, c'est le droit pour un simple particulier d'émettre une opinion quelle qu'elle soit, de parler des affaires du temps comme s'il n'y avait pas entre eux et le politique une distance incommensurable, un fossé ontologique. Reprenant une intuition de Pierre Rétat,

Lisa J. Graham s'applique à faire signifier autre chose que le seul contenu des discours tenus : elle interroge avec finesse le sens de ce geste par lequel des individus dépourvus de canaux légitimes d'expression de leur opinion en viennent à ruser avec les autorités, à inventer des histoires non pas tant pour exprimer *quelque chose* que pour faire entendre une voix, simplement.

Les cinq cas analysés sont donc aussi l'occasion pour l'auteur d'illustrer l'idée d'un XVIII^e siècle comme moment de naissance de l'individu qui serait le prélude à la constitution d'un espace de critique publique : avec une inspiration habermasienne elle cherche dans les textes les marques d'une expression de la sphère privée – par exemple La Rivoire tentant de distinguer les sentiments de son for intérieur de l'interprétation qu'en donnent les autorités ou La Chau exprimant ses désirs d'ascension personnelle –, d'autre part, que tous ses sujets aient eu un rapport intime au monde de l'écrit permet à Lisa J. Graham de les lire aussi comme une confirmation des thèses de Koselleck, liant sens de l'autonomie découverte par le lecteur et attitude critique dans la sphère politique – c'est en particulier la fierté d'auteur de Marie Bonafon qui est convoquée dans le sens de cette démonstration.

Ce foisonnement d'idées sur les sentiments politiques du siècle est mis en place dans le cadre d'une attention fine à la chronologie et d'une idée d'évolution. Les bornes choisies (1744-1774) sont celles du règne personnel de Louis XV, moment où le roi pouvait être tenu pour responsable du cours des choses. Mais l'ensemble s'articule en fait autour des années 1750 et, plus précisément, de l'attentat de Damiens en 1757 (dont l'évocation, selon une rhétorique significative, ouvre et clôt l'ouvrage). Or, si ces années voient s'accroître ce que Lisa J. Graham elle-même repère comme une « paranoïa » des autorités soudain plus attentives aux discours circulants et productrice des documents qu'elle analyse, l'élévation de l'affaire Damiens à la hauteur d'un point nodal dans la constitution de l'opinion, participe d'une ligne narrative quelque peu téléologique, refusée par certains (et en particulier par Arlette Farge) mais consciemment assumée, voir revendiquée, dans cet ouvrage. Chaque cas est introduit par l'évocation du moment politique dans lequel il s'inscrit. Celui-ci est toujours qualifié de « particulièrement tendu » et tout se passe comme si cette tension était aussi de plus en plus vive, de sorte que les cinq cas analysés en une suite chronologique (1745, 1750, 1759, 1762, 1770) semblent vouloir constituer les maillons successifs d'une chaîne continue de désacralisation de la figure royale, la cible principale de la critique évoluant progressivement des périphéries du pouvoir vers son cœur.

On saura gré à ce travail sensible sur les archives et à cette analyse très riche de faire resurgir un certain nombre des questions les plus cruciales pour penser le XVIII^e siècle, mais au-delà de l'idée originale d'une fidélité conservée à la figure du roi, le lecteur pourra être quelque peu déçu par cet usage illustratif des cas comme autant de *satisfecits* donnés concrètement aux conclusions abstraitement résumées (et parfaitement maîtrisées) de l'historiographie récente. Les questions fortes que soulèvent le texte ne sont pas abordées de front mais dispersées au fil des exemples, laissant la tâche de synthèse au lecteur qui, il est vrai, se sent à la fois pris et stimulé par une telle stratégie d'écriture.

Déborah COHEN.

Jens Ivo Engels, *Königsbilder. Sprechen, Singen und Schreiben über den französischen König in der ersten Hälfte des achtzehnten Jahrhunderts*, Bonn, Bouvier, 2000 VIII, 333 p., index (« Pariser historische Studien », 52).

Cette thèse, soutenue au semestre d'été 1998 à l'Université de Fribourg et gratifiée en 1999 du prix Gerhard-Ritter, analyse avec brio les perceptions populaires du roi de France à Paris au XVIII^e siècle. Elle se situe d'emblée dans la lignée des travaux d'Arlette Farge et Keith Michael Baker sur la culture politique, de Michèle Fogel sur la « cérémonialisation » de la monarchie et de Daniel Roche sur l'histoire culturelle, dont elle maîtrise les conclusions. Les hypothèses de travail sont ambitieuses. Entre les multiples facettes de l'image populaire du roi et la mise en scène officielle, il n'y a pas solution de continuité, mais au contraire interactions, échanges dans les deux sens. Certes, la monarchie travailla constamment à diffuser sa légitimation et sa politique quotidienne. Mais l'ostentation ne parvint guère qu'à faire voir les prétentions politiques, et non à les justifier. L'image royale elle-même n'était pas statique. Au héros antique, seul humain faisant commerce avec les dieux, au chef victorieux des premières années du règne personnel de Louis XIV, succéda au tournant du siècle le thème du bon gouvernant. Sous Louis XV, on montra la légitimité du roi et le bien-être du peuple ; la puissance du roi fit place à l'élégance de la cour, tandis que bien des allégories du château de Versailles n'étaient plus comprises.

L'auteur refuse les concepts globaux et tous faits dont on n'interroge pas le sens précis, telle la notion de « désacralisation ». Il refuse autant les interprétations téléologiques, propres à réduire le XVIII^e siècle à une prémisse de la Révolution ou à un temps de transition. La perception étant définie comme un processus par lequel les sujets rendent compréhensible et lisible le phénomène roi (l'institution et l'homme), il s'agit de saisir les modèles récurrents et les mécanismes de protection mobilisés pour mettre l'image du roi à l'abri des conséquences d'une excessive insatisfaction, de déceler comment et jusqu'à quel point les sujets manipulaient l'image du roi, comment ils percevaient leur relation au roi et comment ils tentaient de se rapprocher de lui. Il en va donc de la perception de la dignité royale et de l'homme qui est sur le trône, ainsi que de la question de légitimité. La psychologie historique est vaine. Au lieu de traquer l'« impression » dans leurs consciences, il faudra se contenter de leur « expression », c'est-à-dire les *représentations* du roi telles qu'elles sont articulées dans diverses sources.

Cette recherche sur les stéréotypes (un terme auquel l'auteur préfère celui, non connoté, d'« images modèles »), s'insère dans les nouvelles recherches mettant au cœur de la domination et de la société les processus de communication et de perception. L'autorité politique consistant selon Louis Marin à maîtriser les signes et les représentations, une histoire des perceptions décrit la réalité d'une forme de domination à travers le jugement par les contemporains. Il s'agit donc d'une analyse de discours, propre à mettre en lumière la distance qui sépare le XVIII^e siècle de nos sociétés actuelles. Le cadre chronologique retenu couvre la période qui s'étend de 1680 jusque vers 1750. L'année 1715, en effet, n'est pas une césure. Après 1750, la culture politique s'infléchit progressivement. L'accent placé sur les années 1720-1745 permet de se défaire du postulat de la « désacralisation », qui présuppose qu'auparavant la monarchie était « sacrée ». Pour le reste, le cadre 1680 - vers 1750 est lié aux fonds d'archives consultés. Les sources mobilisées sont avant tout des archives judiciaires (placets, rapports de police) rassemblées dans les

différents sites archivistiques de Paris ainsi qu'au Rijksarchief d'Utrecht, et des sources imprimées, parmi lesquelles près de 600 vaudevilles et poèmes (1698-1747). Postulant que le peuple n'a pas accès à la culture haute, l'auteur exclut les traités théoriques sur l'État et la souveraineté ; il écarte aussi les périodiques et la presse naissante (sauf l'organe janséniste des *Nouvelles ecclésiastiques*), la *Bibliothèque bleue* qui thématise peu le roi, et les gravures qui ont leur langage propre. La circulation des sources dans le pays suggère que la vision du roi n'est pas profondément différente en province, ce qui permet à l'auteur de se limiter au cas parisien. L'image populaire n'étant par définition pas unifiée, l'ordonnement des chapitres est à la fois chronologique et « typologique », fondé sur une catégorie de sources.

Des chapitres, on retiendra surtout les analyses des images du roi dans la littérature populaire (chap. 5), de la figure du roi chez les jansénistes (chap. 6), et de la maladie du roi en 1744. Par exemple, si un mouvement d'amour se déclare pour le roi en 1744, cela s'explique par la participation du roi à la guerre et par le fait que la maladie agit comme une opération de dévoilement d'un être jusque-là caché. Mais en même temps, ces nouveaux témoignages d'amour pour le roi compromettent le statut de la littérature panégyrique officielle. L'auteur explore ensuite l'attitude du peuple face à l'image officielle du roi (chap. 9). Les sujets savaient que le roi était un homme normal ; à leurs yeux, il n'avait aucune relation privilégiée à Dieu. Ils étaient aussi pleinement conscients que la représentation officielle voulait en faire un homme « sacré », et ils savaient distinguer les diverses images, voire, au besoin, les exploiter. Comment dès lors qualifier la culture politique de l'Ancien Régime (chap. 10) ? Les recherches récentes ont fustigé la partition développée par Jürgen Habermas entre la « sphère publique représentative » de l'absolutisme, et la « sphère publique bourgeoise » émergente au XVIII^e siècle. Même si elle n'acceptait pas l'opinion publique comme un tribunal, la monarchie avait une politique de l'image très active depuis la fin du XVII^e siècle. On ne peut considérer, au XVIII^e siècle, le roi et le « public » comme deux puissances face à face ; hormis l'exception des jansénistes, les gens espéraient bien plutôt parvenir à une fusion complète, organique, du roi et des sujets. La culture politique ne fut jamais limitée à l'espace public, et la communication publique ne fut jamais pleinement politisée.

Au cours du siècle, l'image du roi a donc été constamment remodelée dans un cadre d'apparente grande stabilité. Les sources ne font presque jamais apparaître la question des fondements de la domination royale ; l'être du roi était à lui seul une manifestation de légitimité, on ne pouvait penser la France sans roi. Mais, créé à l'image de Dieu comme tous les hommes, le roi (sauf pour les jansénistes) ne détenait aucun caractère sacré particulier. Ce que les sujets attendaient, c'était une sorte de fusion entre le peuple et le roi. Aussi n'articulaient-ils pas de valeurs politiques concrètes, pas de programme politique, à leurs aspirations. L'important était de pouvoir croire en une communication entre le monarque et eux. Jamais donc, la critique n'a heurté le principe de la monarchie avant 1745. Autant les espoirs étaient énormes, autant la politique concrète que l'on attendait du roi était minimale. Comme d'un patron dans le système clientéliste de l'Ancien Régime, on espérait du monarque la réalisation de performances tangibles : l'allègement des impôts, la fin de la misère sociale, etc. Plutôt que d'une pleine « sacralité » du roi, il faudrait évoquer sa « fascination ». Le monarque était plus qu'un père ou un chef d'État : c'était un symbole de l'ordre de la société. Pourtant, la couronne n'est pas parvenue à ancrer dans les consciences individuelles populaires l'image unique du maître absolu. Aux yeux des contemporains, la vie politique était faite de rela-

tions entre hommes plus qu'entre institutions, l'idée d'un contrat étaient une partie intégrante de la réalité constitutionnelle du début du XVIII^e siècle. Si le roi était dénommé « le maître » (mais non « le souverain »), il ne disposait pas, néanmoins, du droit de faire des lois à sa guise. Ainsi oscillèrent constamment les images populaires entre l'idéal et le quotidien, entre le symbolique et l'usage pratique, la valorisation d'un ami et la dénonciation d'un ennemi, entre l'espoir, la dérision et l'effort pour avoir prise sur le quotidien.

Au terme de ce travail très bien informé (et doté d'un excellent appareil de notes en bas de page), on peut regretter le faible nombre de diaires interprétés et l'exclusion des images, l'absence d'une ouverture sur les cultures provinciales et sur l'impact des relations avec l'étranger ainsi que d'une réflexion sur les auteurs des sources mobilisées, leurs stratégies rhétoriques, le public qu'elle vise (nettement plus différencié que « les sujets » ou « le peuple », constamment invoqués dans le texte). De même, l'auteur n'aurait-il pas pu élargir le cadre chronologique pour inclure l'attentat de Damiens ? De façon générale, les résultats de l'auteur ne semblent pas infirmer les travaux déjà existants, et sont en retrait par rapport aux intentions de travail proclamées. Il n'en reste pas moins que cet ouvrage prend pleinement place parmi les études sur la culture politique du XVIII^e siècle, et que l'on en souhaite une traduction française.

Claire GANTET.

Hélène Tropé, *La formation des enfants orphelins à Valence (XV^e-XVII^e siècle)*.

Le cas du Collège impérial Saint-Vincent-Ferrier, coll. « Textes et documents du centre de recherche sur l'Espagne des XVI^e et XVII^e siècles », Publication de la Sorbonne et Presses de la Sorbonne nouvelle, 1998, 417 p.

À la suite de recherches menées pour un colloque du CRES (Centre de recherches sur l'Espagne) sur la formation de l'enfant en Espagne, Hélène Tropé a découvert et commencé d'exploiter les archives du collège Saint-Vincent-Ferrier de Valence. Le propos de l'ouvrage, qui est sorti de cette plongée dans ces sources encore peu exploitées, est d'étudier les conditions d'insertion des enfants placés dans cette institution. On trouve tout d'abord une étude monographique (p. 21-286), puis la publication de nombreux documents (p. 287-369) en castillan et en valencien, extraits des sources qu'elle a consultées. D'emblée, disons que ces documents, auxquels s'ajoutent de longues citations en langue originale placées en notes de bas de page, sont inestimables et font toute la valeur de cette collection de travaux et documents sur l'Espagne. Cependant les non-spécialistes se prendront à regretter de ne pas avoir de temps en temps une citation traduite pour apprécier la saveur des textes. De même cette monographie hospitalière n'évite pas quelques redites au fil des chapitres successivement chronologiques puis thématiques.

Le collège a connu une longévité exceptionnelle, puisque, fondé en 1410, il est encore en activité au XX^e siècle. À l'origine, il s'agissait d'une confrérie créée par des disciples de Vincent Ferrier qui avaient exaucé un des vœux testamentaires du saint. En 1548, la confrérie se dote de ses premières constitutions et on la déclare placée sous l'invocation du Saint-Enfant Perdu. On accueille des enfants pauvres de la ville et sans famille que l'on appelle les « Enfants perdus ». À la suite d'une

visite de Philippe II, on finit par renvoyer les béguins qui se chargeaient d'administrer la confrérie. Ils sont remplacés par trois notables de la ville après 1593. À partir de ce moment l'institution entre véritablement dans le système d'assistance de la ville : un juré de la ville, un chanoine et un administrateur de l'hôpital général participent à sa gestion. Une nouvelle étape est franchie en 1621 quand les bâtiments du Collège impérial des petits morisques sont attribués aux orphelins, nouveaux marginaux de la société valencienne que l'on veut intégrer. Ils déménagent en 1624, et se dotent de nouvelles constitutions plus strictes en 1633. Les enfants doivent être désormais légitimes, orphelins complets ou ayant seulement perdu leur père. Ils ont au moins 4 ans et au plus 9 ans pour les filles, 12 pour les garçons. On refuse les illégitimes, exception faite pour 14 d'entre eux acceptés au XVII^e siècle, mais aussi les fous et les lépreux qui disposent déjà d'institutions d'accueil dans la ville. Tous ces enfants sont mal vus quelle que soit leur origine légitime (*orfe*) ou illégitime (abandonnés et bâtards) parce qu'ils sont dépourvus de tutelle familiale, et sans liens avec la société. Ils constituent une menace pour celle-ci. Cependant il est intéressant de noter qu'à Valence comme ailleurs (à Paris, par exemple) on cherche à isoler les orphelins légitimes des autres enfants pauvres, et qu'on investit dans une éducation pour eux.

Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, environ 40 garçons et 20 filles vivent dans ce collège sous les tutelles respectives du Maître des Enfants et de la Mère des Filles. Un prêtre Maître d'école fait travailler les garçons. Dans un livre de lecture et de morale chrétienne surnommé le « Fransel » – de Fray Anselm Turmeda son auteur – ils apprennent à lire et à écrire et intègrent les principes moraux et religieux hors desquels il n'y a point de salut social. De leur côté les filles filent pour habiller les garçons et reçoivent une solide éducation religieuse. Tous les collégiens mènent une vie réglée. Leurs vêtements rappellent leur illustre fondateur dominicain : un habit brun pour les garçons, un vêtement de religieuse avec un voile pour les filles. Le tout est complété par une cape noire qui les rend identifiables en ville. À partir de leur dixième anniversaire, les enfants entrent en métier. Le placement doit durer jusqu'à leurs 18 ou 20 ans, c'est pourquoi la durée, fixée dans le contrat signé par le maître, varie en fonction de leur âge d'entrée en métier. Les filles deviennent de simples servantes et les garçons entrent au service d'un maître nourricier et formateur, le plus souvent un artisan du textile et du vêtement.

Au total 559 garçons et 164 filles sont recensés dans les registres de 1648 à 1699, ce qui est peu par rapport à l'ensemble des assistés valenciens. Quand l'Hôpital général accueille plus de 500 enfants nouveaux par an, le collège en reçoit une dizaine dans le même temps. On ne peut manquer de souligner le régime de faveur dont les collégiens bénéficient. Ils sont placés plus tardivement et reçoivent une première éducation, jugée nécessaire, avant leur entrée dans le monde du travail. Cependant ces orphelins sont toujours analysés en groupe et au travers des textes normatifs avant tout. Les parcours individuels ressortent peu au fil des chapitres. De même les analyses quantitatives à partir des registres sont assez peu poussées et n'ont pas donné lieu malheureusement à des représentations graphiques.

Le Collège impérial finit par offrir aux habitants de la ville une image très rassurante de ces enfants si mal considérés *a priori*. On aborde alors la partie la plus originale de ce livre qui détaille, au chapitre V, l'image de l'orphelin, son utilisation religieuse et politique. Les enfants vivent enfermés dans leur collège mais néanmoins ils sortent fréquemment pour se mêler au peuple de Valence. Non seulement ils quêtent dans la ville et même dans le royaume tout entier, mais ils

accompagnent les cortèges funèbres des notables, ils assistent aux exécutions capitales et surtout participent aux grandes fêtes valenciennes, et ce de plus en plus fréquemment au fil des XVI^e et XVII^e siècles... Je n'en retiendrai que deux exemples significatifs de l'ambivalence de leur image et des rôles que l'on a voulu leur faire jouer. Le Jeudi saint de 1598-1599, ils sont en tête de la procession des pénitents en tant que figures du repentir et intercesseurs privilégiés. Mais le rôle qui leur est dévolu de plus en plus régulièrement dans les cortèges religieux prend de l'ampleur avec des mises en scènes plus élaborées à la fin du XVII^e siècle. Pour la célébration de la canonisation de saint Thomas de Villeneuve, ancien archevêque de Valence, en 1659, les orphelins vêtus en cardinaux et montés sur un char défilent avec d'autres chars de gitans, de paysans et de fous, qui doivent amuser le public alors que les enfants du collège sont là pour émouvoir et édifier les badauds. Ils présentent ainsi l'image d'enfants sages et de figures quasi sacrées. On peut alors comparer la première impression que laissent ces orphelins, délinquants en puissance à leur arrivée, et la nouvelle image que l'on veut en donner, une fois qu'ils sont pris en charge par le collège. La ville en propose une qui la met à l'honneur. Elle fait ainsi la démonstration de sa générosité et de l'efficacité de son système de secours. Toute l'opération vise à rassurer la population sur la capacité de réintégration des enfants, démontrée lors de la procession festive qui rassemble tout le corps social derrière ses jurats.

L'exemple du Collège impérial de Valence est tout à fait passionnant, la richesse des sources incontestable. Elles mériteraient certainement comme le souligne l'auteur de plus amples exploitations, en particulier, en direction du XVIII^e siècle, et peut-être au-delà, pour suivre l'évolution de cette image des enfants et en montrer les nouvelles inflexions.

Isabelle ROBIN-ROMERO.

Manuel Herrero Sanchez, *El acercamiento Hispano-Neerlandés (1648-1678)*, Madrid, CSIC, 2000, 427 p.

Pendant quatre-vingts ans, la monarchie espagnole a voulu maintenir sa domination sur ce qu'on appelait les Pays-Bas espagnols. Malgré tous ses efforts militaires, elle fut obligée d'accepter par le traité de Münster, en 1648, l'indépendance des provinces septentrionales dont les plus importantes étaient la Hollande et la Zélande. Or, moins de trente ans plus tard, elle signa un traité d'alliance en 1673, à La Haye, avec les Provinces-Unies et s'engagea dans une nouvelle guerre contre la France qui sera un nouvel échec pour elle malgré l'aide que lui apportera la marine de guerre hollandaise en Méditerranée. Manuel Herrero Sanchez, dans sa thèse qui vient d'être publiée, a tenté d'expliquer comment s'est opéré ce rapprochement qui d'après lui s'est effectué avec lenteur et quels ont été ses résultats.

Pour certains historiens, un tel développement ne s'expliquerait que par ce qu'ils appellent l'autonomie du politique. L'aboutissement des changements d'alliance s'expliquerait, selon eux, uniquement par la volonté d'interdire à une puissance rivale de devenir hégémonique. Et les moyens employés pour se rapprocher seraient essentiellement des négociations diplomatiques et des discussions politiques. Or, pour Manuel Herrero Sanchez, ce genre d'explication serait « une tentative stérile » (p. 19). Pour lui, comme pour Jonathan Israël dont il se considère comme un disciple, les composantes diplomatiques et militaires sont inextricable-

ment liées avec les facteurs économiques et sociaux. Dans son ouvrage, l'auteur va donc avoir comme objectif d'établir d'étroites connexions entre toutes les catégories de faits qui doivent déterminer ou influencer, les rapprochements ou les éloignements, voire les affrontements entre les États.

La paix conclue en 1648 entre l'Espagne et les Provinces-Unies fut l'objet de longues tractations car il existait dans les deux États des opposants encore à la fin du conflit, notamment dans les Provinces-Unies. Si d'après l'auteur, les Régents qui représenteraient la bourgeoisie marchande y étaient favorables, ce n'était pas le cas de la noblesse néerlandaise. Or, c'était le contraire, toujours d'après lui, dans les États de la monarchie hispanique car la noblesse espérait bénéficier de l'économie hollandaise qui lui aurait fourni à des prix bas des produits de luxe et elle ne protesta pas, à l'inverse des sujets des Pays-Bas du Sud, désolés par la fermeture de l'embouchure de l'Escaut.

Deux ans plus tard, en 1650, un traité de commerce hispano-néerlandais fut signé qui compléta les dispositions du traité de Münster. Grâce à cet accord, les Hollandais se mirent au service de l'Espagne. Leurs flottes transportèrent les troupes espagnoles en direction des Pays-Bas. Les Espagnols purent désormais leur acheter des navires même si l'essentiel de cette production provenait toujours du Pays basque. Lorsque qu'un *asiento* fut accordé à des Génois pour fournir des esclaves noirs vers l'Amérique espagnole, ces derniers se tournèrent vers les Hollandais pour en obtenir. Les Provinces-Unies deviennent donc des partenaires incontournables de la monarchie espagnole et un réseau hollandais dès les années qui suivent le traité de paix de 1648 fut mis en place dans plusieurs centres commerciaux espagnols.

Pourtant, selon l'auteur, il existe toujours des contentieux entre les deux pays. En effet, l'Espagne veut toujours, tôt ou tard, remettre en cause l'indépendance des Provinces-Unies alors que celles-ci souhaitent faire disparaître certains embargos qu'entend maintenir la monarchie espagnole. C'est surtout l'Amérique qui est le principal point de discordance entre les deux États. Manuel Herrero Sanchez s'appuie sur un fait : la production du sel dans la pointe d'Araya, sur la côte vénézuélienne. Les Hollandais qui réexportent le sel dans la Baltique voudraient être autorisés à y envoyer leurs navires pour en charger. Or, les autorités espagnoles, notamment le Conseil des Indes y sont hostiles. Une modification se produit à la fin des années 1650. L'Espagne, en guerre contre la France depuis 1635, est dans une situation difficile. Elle demande aux Provinces-Unies de s'allier avec elle et d'entrer en guerre contre la monarchie française. En contrepartie, les Hollandais pourraient gagner la pointe d'Araya pour y charger le sel. Or, les Régents et De Witt, le Grand Pensionnaire, y sont hostiles. Ce n'est pas seulement parce que Richelieu et Mazarin les ont soutenus avant 1648 mais, toujours d'après l'auteur, les dirigeants des Provinces-Unies veulent maintenir la paix avec tous les États pour maintenir leurs avantages économiques et l'on sait qu'ils importent, entre autres, du sel en provenance de la France. C'est seulement quand Colbert décidera de rendre beaucoup plus difficiles les exportations hollandaises par des tarifs douaniers prohibitifs que les dirigeants des Provinces-Unies commenceront à envisager un traité d'alliance avec l'Espagne mais il faudra attendre qu'ils soient attaqués par la France de Louis XIV pour qu'ils s'y décident.

Les problèmes économiques sont importants dans les difficultés d'un rapprochement politique entre les deux États mais, pour Manuel Herrero Sanchez, ce ne sont pas les seuls. Les contentieux religieux sont également des sujets de discordance entre eux. La monarchie catholique aurait voulu que son ancien adversaire accepte le droit du culte public aux catholiques hollandais. Or, dès le traité de

Münster, elle a été obligée d'abandonner ce qui était une de ses principales motivations idéologiques. Et l'anticatholicisme officiel des Provinces-Unies est l'objet en Espagne d'un profond malaise. Cela explique qu'en 1667, l'Inquisition espagnole s'oppose à ce que la monarchie hispanique attaquée par la France, c'est la guerre de Dévolution, demande l'aide de la Hollande en acceptant de lui céder une partie des Pays-Bas espagnols. Il existe également un problème juif. Les commerçants séfarades sont de plus en plus nombreux dans la Hollande et beaucoup commercent avec l'Espagne. Pour rendre encore plus fructueux ces liens économiques, certains dirigeants des Pays-Bas ont eu l'intention d'autoriser la création d'une synagogue près d'Anvers. Mais le Conseil d'État hispanique l'interdit et ce refus pourrait, mais est-ce vraiment le cas, distendre les relations entre les deux pays. Mais, pour l'auteur, ces dissensions dans le domaine religieux sont malgré tout secondaires. Ce sont les activités mercantiles qui furent les obstacles les plus importants du rapprochement entre l'Espagne et les Provinces-Unies.

Les évolutions de l'Espagne et des Provinces-Unies ne sont pas les seuls domaines qu'examine dans son ouvrage Manuel Herrero Sanchez. Il aborde également deux autres pays, les Pays-Bas espagnols et la république de Gênes. D'après lui, les Pays-Bas connaissent, après la première moitié du siècle, une véritable réanimation économique. Bruges demeure un grand marché, les produits textiles connaissent une forte croissance et Anvers est toujours, en dépit de la fermeture de l'Escaut, une grande place financière. Cela inquiète la Hollande qui verrait une concurrence économique de la part de ces provinces sous domination espagnole. Toutefois, elle est, d'un autre côté, troublée par les annexions françaises de plusieurs villes des Pays-Bas espagnols à la fin de la guerre de Dévolution, en 1668, mais encore une fois, elle ne prend pas position.

Depuis le *xv^e* siècle, la république de Gênes est devenue l'alliée de la monarchie espagnole. Ce sont les Génois qui furent les principaux fournisseurs de fonds aux souverains espagnols lorsque ceux-ci s'engageaient dans une série de conflits. Mais, dans les premières décennies du *xvii^e* siècle, la république de Gênes entre en crise et cela explique que Olivares, le favori de Philippe IV, s'est détaché des Génois et a fait appel à des banquiers marranes. Mais, comme les Pays-Bas, d'après l'auteur, la république de Gênes est parvenue à se redresser. Par ailleurs, d'après Manuel Herrero Sanchez, il n'existe pas entre Gênes et la Hollande des différences fondamentales dans leurs systèmes économiques. Il s'agit toujours d'un capitalisme mercantile et sur le plan politique ce sont deux républiques aristocratiques. Cela expliquerait que, malgré la montée en puissance de l'économie hollandaise, l'Espagne ne se sépare pas totalement de son partenaire méditerranéen.

À la fin des années 1660, le rapprochement entre l'Espagne et les Provinces-Unies est donc limité. Ce qui sera décisif, ce sera le conflit franco-néerlandais. Les Provinces-Unies sont envahies par l'armée de Louis XIV. Après avoir hésité, l'Espagne signe à La Haye, un traité d'alliance par lequel les Provinces-Unies acceptent d'aider l'Espagne partout où elle sera attaquée par la France, pas seulement dans les Pays-Bas mais également dans ses possessions italiennes et en Méditerranée où d'ailleurs la marine hollandaise avait déjà aidé l'Espagne contre les pirates barbaresques. Cet accord est, dès 1674, mis en application. En effet, à cette date se produit la révolte de la Sicile contre la monarchie espagnole et ce soulèvement bénéficie de l'appui de la France qui envoie sa marine et ses troupes pour aider la population sicilienne. Les Hollandais dirigent, à leur tour, en Méditerranée une flotte de guerre, mais elle est vaincue par la marine française et elle doit se retirer. C'est finalement l'Angleterre qui s'est alliée avec la Hollande et

l'Espagne qui conduira Louis XIV en mars 1678 à abandonner la Sicile. Et si le traité de Nimègue a pour conséquence la perte de la Franche-Comté par l'Espagne, cette dernière conserve ses domaines italiens. Néanmoins, pour Manuel Herrero Sanchez, l'alliance hispano-hollandaise, peut-être parce qu'elle fut trop tardive, pour essentiellement des motivations économiques, la Hollande désirant le plus longtemps possible être neutre pour protéger ses intérêts commerciaux n'a pas été à l'origine d'une politique coordonnée susceptible de répondre victorieusement à leurs adversaires et donc ces deux pays furent incapables de freiner la montée en puissance non seulement de la France mais également de l'Angleterre. Mais, peut-on admettre, contrairement à ce que laisse penser l'auteur, qu'un rapprochement plus rapide des deux pays alors que l'Espagne depuis les années 1640 se trouvait dans une crise d'une grande ampleur, aurait modifié le sens de l'Histoire ?

Michel ZYLBERBERG.

Maria Milagros Cárcel Ortí, *Las visitas pastorales de España (siglos XVII-XIX). Propuesta de inventario y bibliografía*, Oviedo, Asociación de Archiveros de la Iglesia en España, 2000, 189 p.

Depuis les travaux pionniers de sociologie religieuse historique du début des années 1960, menés sous la houlette de Gabriel Le Bras puis du P. Louis Pérouas, les visites pastorales sont considérées en France comme une source irremplaçable de l'histoire religieuse. Elles ont permis en effet à celle-ci d'accomplir sa révolution des *Annales*, en introduisant l'histoire sérielle dans une analyse jusque-là très littéraire, théologique, voire apologétique. Les visites pastorales permettent en effet d'observer une politique pastorale et ses résultats et, avec un peu de prudence critique, d'approcher l'état matériel et moral de ces cellules de base de la société. Dans la France des années 1970, on a trop voulu semble-t-il en faire une source magique, qui répondrait à toutes les questions, ce qui explique le relatif dédain des historiens actuels à l'égard de ces sources massives qui sont loin cependant d'avoir livré tous leurs secrets, de l'époque médiévale à l'époque contemporaine. Leur repérage, entrepris très tôt en France par Marc Venard, Dominique Julia et Jacques Gadille nous facilite pourtant la tâche. Cet inventaire, œuvre fastidieuse et de longue haleine, mené dans le cadre du CNRS, était favorisé par la relative centralisation de la documentation (pour l'Ancien Régime au moins) aux Archives départementales. Elle fut menée à bien en dix ans et quatre volumes (publiés entre 1977 et 1985). Ce répertoire a accompagné l'essor de l'histoire religieuse de ces années, un essor quelque peu stoppé de nos jours, ce qui est fort dommage.

Aujourd'hui, si les Français oublient un peu de travailler sur les visites pastorales et les pratiques locales, tel n'est pas le cas de nos voisins. Cette étude espagnole, engagée par l'un des rares organismes qui puisse la mener à bien dans la mosaïque des Espagnes, est d'abord la mise au point de ce qui existe en matière de traitement des sources. Une précieuse bibliographie européenne, dans toutes les langues, met à la disposition des chercheurs un ensemble de titres sur presque tous les aspects possibles. L'Espagne il est vrai, comme l'Italie, et plus encore peut-être, regorge de paperasses, dispersées dans les maisons ou entassées dans les archives diocésaines. La cible est donc bien de pousser, région par région, au nécessaire

répertoire de la documentation espagnole. Mais si elle veut créer un modèle de repérage, cette introduction vise plus loin. La confrontation des différents programmes d'enquête (France, Allemagne, Italie), permettra il est vrai aux diplomatistes espagnols de constituer des bases de données plus ou moins développées selon la qualité des visites. Souhaitons que ce projet, présenté en 1998 à l'Association des archivistes diocésains espagnols, se concrétise dans les années qui viennent.

Si cet inventaire est indispensable, l'essentiel n'est pas là. Ce petit livre nous ouvre des perspectives de recherche particulièrement alléchantes. Cet instrument bibliographique, nous permet en effet de tenter pour la première fois une approche européenne qui ne soit pas seulement la juxtaposition de cas régionaux. Il permet d'exploiter, d'approcher des points essentiels de la compréhension de l'introduction des réformes et de la réforme catholique, comme le rythme local des réformes pastorales et la réception des nouvelles dévotions, les effets induits sur les phénomènes religieux par les types de bénéfiques et d'encadrement, par la surface des paroisses ou leur population..., et plus dans le vent peut-être, le mobilier des églises, le décor des églises et son évolution, la liturgie et son évolution. L'histoire religieuse européenne comparée a de beaux jours devant elle. Nous devrions recommencer à nous y pencher du côté français.

Nicole LEMAÎTRE.

Odile Roynette, « *Bons pour le service* ». *L'expérience de la caserne en France à la fin du XIX^e siècle*, Paris, Belin, 2000, 458 p.

Loin d'une histoire militaire classique longtemps dévolue à un récit souvent aseptisé des batailles, aux analyses stratégiques ou à la biographie des grands généraux, Odile Roynette tente avec cet ouvrage issu de sa thèse de doctorat soutenue en 1999 une immersion dans la caserne, ce lieu d'apprentissages et de tourments devenu à la fin du XIX^e siècle un espace familial pour les jeunes Français. Partant du constat d'une lacune historiographique – la vie de caserne est jusqu'à présent restée invisible alors que de nombreux travaux ont été consacrés à la conscription – l'auteur nous invite à entrer dans la chambrée et à saisir dans toute sa complexité cette expérience intime.

Odile Roynette a choisi à cette fin un moment clé, celui de l'élargissement progressif du service militaire obligatoire à l'ensemble de la jeunesse masculine à la suite du choc émotionnel violent provoqué par la défaite contre les armées allemandes en 1870. Réservé à une minorité de jeunes Français sous la Restauration – un sur dix en moyenne – le service militaire devient en effet à partir de 1872 une obligation personnelle à laquelle il n'est plus possible d'échapper grâce au remplacement et qui s'étend dès lors à la moitié, puis au deux tiers de la classe d'âge à partir de la mise en œuvre de la loi sur le recrutement de 1889, dite loi des « curés sac au dos ». En contrepartie, la durée du séjour à la caserne, fixée théoriquement à cinq ans pour la majorité des appelés, passe à trois ans en 1889 puis à deux ans pour tous en 1905, terme chronologique de l'étude qui nous est proposée.

Deux axes problématiques nourrissent la réflexion de l'auteur. D'une part le service militaire est envisagé comme un moment essentiel dans le processus de construction de l'identité masculine. En cela, ce travail d'histoire culturelle s'inscrit dans le renouvellement historiographique récent suscité outre-Atlantique par la

gender history. Toutefois il est appliqué non à une histoire des femmes, mais, fait à la fois plus rare et plus original, à une histoire de la masculinité encore en friche. Par ailleurs, l'ouvrage s'intéresse de près aux modalités de la militarisation de la société française, elle-même contemporaine de celle qui s'opère au même moment au sein des autres États-nations européens et principalement de l'Allemagne. C'est l'enchevêtrement de ces deux thématiques qui donne à ce livre sa richesse et le place dans le sillage des travaux d'histoire sociale et culturelle de la France contemporaine.

Cet ouvrage est aussi le produit du croisement de sources multiples et tout particulièrement du dépouillement partiel des archives du premier corps d'armée situé entre 1873 et 1914 dans les départements du Nord - Pas-de-Calais. Riche de 715 cartons, ce fonds qui a fait l'objet d'un reclassement récent, attend toujours la table de correspondance indispensable aux chercheurs entre anciennes et nouvelles cotes. Nonobstant cette difficulté pour qui voudrait travailler aujourd'hui sur ce fonds, il est, grâce à la richesse des rapports émanant des échelons inférieurs du commandement (capitaines, lieutenants et sous-lieutenants) et aux procès-verbaux qui enregistrent la parole des simples soldats en cas d'enquête disciplinaire, une source essentielle pour saisir les modalités de la vie quotidienne et le réaménagement permanent des règlements au sein des unités. À côté de ces sources, enrichies par la série R des archives départementales, sont convoquées les prolifiques séries statistiques du ministère de la Guerre et notamment le *Compte général de l'administration de la justice militaire* et la *Statistique médicale de l'armée* ainsi qu'une très riche littérature médicale qui permet à l'auteur, grâce à l'observation attentive de la santé physique des soldats mais aussi de leurs maux psychiques, de s'approcher au plus près des affects de ces hommes qui, la plupart du temps, n'ont pas écrit pour témoigner de l'expérience qu'ils avaient vécue. Or c'est elle qui fait l'objet de ce livre.

Pour mieux la comprendre, Odile Roynette s'efforce dans une première partie de saisir la nature des liens qui se sont établis entre les Français et le service militaire depuis l'adoption de la loi Jourdan en 1798. Objet d'une répugnance qui atteint un paroxysme à la fin des guerres du Premier Empire, la vie sous les drapeaux suscite pendant le premier XIX^e siècle une profonde méfiance qui se lit notamment dans l'attachement des Français pour le remplacement. En même temps, cette période est celle d'une acclimatation du service militaire à l'origine d'une attention croissante des élites politiques et médicales pour le simple soldat. C'est alors que des progrès importants sont accomplis dans les casernes pour préserver sa santé – l'adoption du lit individuel et du traversin en 1826 en est un exemple – et mieux connaître les souffrances morales suscitées par le déracinement et par le côtoiement avec des hommes adultes utilisant les brimades comme rites d'initiation. L'auteur décrit tout particulièrement la nostalgie, cette forme de dépression parfois mortelle créée par l'éloignement du pays natal et le bouleversement des habitudes.

La guerre de 1870 intervient dans ce contexte comme un révélateur des faiblesses de l'armée, notamment sur le plan numérique. À la détresse de la défaite se mêle toutefois une profonde reconnaissance du pays pour le courage et l'esprit de sacrifice manifestés par les combattants, reconnaissance encore renforcée par le rôle de l'armée dans la répression de la Commune. Alors s'opère un transfert affectif de la nation vers son armée et le service militaire devient l'instrument principal du redressement tant espéré.

La deuxième partie de l'ouvrage est consacrée à l'analyse des conditions dans lesquelles le service va désormais se dérouler. Les nouvelles lois sur le recrutement

et sur l'organisation de l'armée votées entre 1872 et 1875 jettent les bases d'un service militaire obligatoire et personnel mais non universel, puisqu'une série de dispenses et d'exemptions adoucissent le sort de jeunes gens issus le plus souvent de milieux sociaux favorisés. Le recrutement reste par ailleurs majoritairement national, même si l'organisation de l'armée est profondément modifiée grâce à la création de corps d'armée permanents qui vont permettre l'enracinement progressif des régiments dans les villes de garnison et leur identification avec celles-ci. À partir des années 1880 s'opère toutefois une timide régionalisation du recrutement qui s'amplifie au cours des années 1890, à l'exception de certaines régions comme celles de l'Est en raison de la concentration exceptionnelle des effectifs maintenus aux frontières avec l'ennemi d'hier.

Ces années voient également la réalisation d'efforts considérables pour accueillir dans des casernes fraîchement construites ou rénovées, mieux aérées et éclairées, la nation armée. L'attention portée par les médecins militaires à la prophylaxie des maladies contagieuses – tuberculose et syphilis en particulier – à l'alimentation et à la fatigue, au contrôle des loisirs grâce à la création à partir de 1902 de salles de récréation, ancêtres des foyers du soldat, témoignent de l'effort sans précédent accompli par la République pour transformer ces espaces naguère répulsifs en laboratoires du progrès.

Enfin, l'auteur montre comment l'irruption des obligations militaires dans la vie des jeunes Français débute bien avant l'incorporation lorsque le conscrit, dans l'année de ses 20 ans, se trouve confronté au tirage au sort puis à l'examen du conseil de révision qui décide de son aptitude pour le service armé. Véritable épreuve physique et morale, l'exhibition du corps dénudé devant un jury d'hommes adultes est un prélude aux épreuves ultérieures et un véritable brevet de virilité reçu avec fierté. Cette année des conscrits se dessine en fait comme un temps fort dans l'intériorisation des valeurs et des comportements exaltant la virilité, qui seront particulièrement sollicités sous les drapeaux.

La troisième partie, la plus importante quantitativement, est tout entière consacrée à cette expérience de la caserne restée jusqu'ici si mal connue. Odile Roynette sait tout d'abord restituer la dureté, intentionnelle, avec laquelle les apprentissages sont subis par la recrue, de la marche, du port d'arme dans la cour de la caserne au tir en passant par les exercices du champ de manœuvres. Sous la houlette des sous-officiers instructeurs se déroule pendant les « classes », alors jamais inférieures à six mois, un sévère dressage des corps, un apprentissage de l'immobilité et du silence qui forgent une discipline corporelle garante de la discipline et de la disponibilité mentales des hommes. Car cette dure initiation a d'abord pour fonction de forger des combattants, de les préparer le mieux possible aux épreuves du champ de bataille et aux conditions particulièrement meurtrières du combat révélées pendant la guerre de 1870. Elle s'accompagne d'une prise en main par les anciens visant à intégrer la recrue au groupe d'hommes adultes, prise en main qui échappe à toutes les tentatives de contrôle exercées par les officiers pour éliminer les brimades. Cette violence initiatique, mais aussi les épreuves physiques endurées par les recrues, particulièrement dans la cavalerie et l'artillerie, sont néanmoins comparées avec les conditions de vie d'autres catégories de la population – jeunes ouvriers et jeunes paysans – qui souffrent tout autant, si ce n'est davantage, dans l'apprentissage de leur profession que les jeunes soldats. L'attention de l'auteur se porte également sur la spécialisation de l'instruction au-delà de la première année et sur l'inculcation d'une forte discipline qui repose au moins autant sur la peur de la punition que sur la punition elle-même. Une étude attentive des archives disciplinaires et judiciaires révèle en effet une forte intériori-

sation de la norme, perceptible dans le faible taux de désobéissance enregistré par les mises en jugement devant le conseil de guerre et par les punitions graves de soixante jours de prison au corps. La lutte contre l'analphabétisme et l'éducation morale et patriotique qui surgit dans les instructions officielles au cours des années 1880 complètent cet ensemble censé forger non seulement un bon combattant mais aussi un bon citoyen et un bon père de famille.

C'est pourtant dans l'attente fébrile de la libération que se déroulent ces apprentissages pour l'immense majorité des soldats qui ne se rengageaient pas lorsqu'ils avaient achevé leur « temps ». Source d'une impatience croissante à l'approche du jour tant espéré, l'attente voit s'organiser une sociabilité masculine bavarde, rugueuse et vantarde qui fait partie intégrante de cette formation de l'homme adulte qui s'achève avec le service militaire.

Au total, cette expérience a sans doute été le grand événement de vie pour beaucoup de ces hommes décrits par Odile Roynette, du moins pour ceux qui n'ont pas connu la guerre. Avec cet ouvrage d'une grande subtilité, c'est aussi une étape importante dans la compréhension du processus complexe de consentement au sacrifice manifesté par les combattants de la Grande Guerre qui est franchie, processus dont il faut continuer à explorer les racines en amont, dans le temps de paix, sans isoler le phénomène guerrier du contexte culturel dans lequel il s'est inscrit.

Annie STORA-LAMARRE.

Arnaud-Dominique Houte, *Gendarmes et gendarmerie dans le département du Nord (1814-1852)*, Paris, Phénix Éditions, 2000, 244 p.

Redécouverte à travers les travaux portant sur les conflits et sur le maintien de l'ordre en milieu rural, la gendarmerie est l'objet d'un regain d'intérêt depuis quelques années. En témoignent la publication d'un *Guide de Recherche* accompagnant l'effort de mise en valeur des sources d'archives situées au Blanc (Indre), et l'organisation, début 2000, d'un important colloque international à la Sorbonne. Ce livre est justement la version remaniée d'un mémoire de maîtrise dirigé par Jean-Noël Luc, maître d'œuvre de ce colloque et responsable de cette direction de recherche au Centre d'Histoire du XIX^e siècle de Paris-I - Paris-IV.

Dans ce travail, limité volontairement et raisonnablement au cadre d'un département, le Nord, Arnaud-Dominique Houte a choisi de ne pas centrer son propos sur les tâches de maintien de l'ordre, mais il a su exploiter des dépouillements importants et réussir des croisements intelligents avec des sources judiciaires, afin de faire revivre le quotidien du gendarme, d'illustrer ses terrains d'intervention, et de réfléchir sur son image dans la société qu'il tentait de soumettre au règne de la loi. En fait, il a surtout privilégié l'approche de la gendarmerie comme organisation, et celle des gendarmes en termes de carrière et de mobilité. Il invite donc à réfléchir sur les filières d'accès à l'arme, plus diversifiées que ce que l'on croit parfois, et aux sources de son esprit de corps.

Il n'est pas surprenant de constater avec lui que la gendarmerie accueille très majoritairement des anciens soldats, bien que les textes réglementaires (loi d'avril 1798 et ordonnance d'octobre 1820) n'exigent pas explicitement d'être au préalable passé par l'armée (ce ne sera le cas que sous le Second Empire). Mais la gendarmerie se révèle aussi un investissement social original pour d'autres catégo-

ries, à dominante plutôt rurale et plutôt modeste : essentiellement une petite paysannerie propriétaire, dans le Nord tout au moins. Les frais d'équipement du gendarme (costume, sabre et, pour certains, cheval) sont volontairement mal pris en charge par l'État, ce qui exclut pratiquement du métier l'ensemble des « classes pauvres ».

Mais la gendarmerie permet-elle vraiment d'acquérir un statut social plus enviable ou une position plus fortunée ? Rien n'est moins sûr, si l'on en juge par l'instabilité des effectifs, du fait des très nombreuses mutations d'une compagnie à l'autre, et aussi du fait des départs, démissions et retraites, de fréquence non négligeable. Rien n'est moins sûr non plus si l'on en juge par la médiocrité des soldes et par la lenteur de l'avancement, très critiquées par les gendarmes eux-mêmes, et provoquant semble-t-il une sorte de crise des vocations autour de 1830. Seuls quelques officiers, souvent distingués pour une action de bravoure et médaillés, parviennent à franchir rapidement plusieurs échelons et à s'élever. A.-D. Houte estime toutefois que les ordonnances de 1841 ont amélioré la situation, et rendu la carrière plus enviable pour les hommes du rang. Son rôle en 1848, face aux troubles agraires, et en 1849-1851 dans la répression antirouge achèvera d'ailleurs de réconcilier la gendarmerie avec le pouvoir politique – ce qui ne rehaussa pas forcément le prestige social. D'autres manières d'aborder le problème, par exemple à travers l'étude des alliances matrimoniales et de la mobilité des fils de gendarmes, sont évoquées par l'auteur, mais l'étude n'en est qu'esquissée, faute de sources aisément maniabiles.

Quoi qu'il en soit, le recrutement et la mobilité socioprofessionnelle suffisent-ils à créer une force directement « intéressée » à la conservation de l'ordre ? La Garde nationale, on le sait, est jugée de moins en moins crédible sous ce rapport-là, sous la monarchie censitaire. La gendarmerie, elle, doit son efficacité à un indiscutable esprit de corps, fait de solidarités et de loyautés qui se veulent fidèles aux valeurs militaires, mais fait également du regard de la population des « administrés », et de l'isolement relatif des gendarmes face à elle.

Les gendarmes du Nord sont en effet plébiscités lorsqu'ils luttent contre les errants ou les mendiants belges, mais peuvent aussi bien agacer les notables pour leur indépendance politique qu'exaspérer les gens du peuple lorsqu'ils se mettent au service de lois jugées inutilement tatillonnes ou simplement illégitimes, qui perturbent l'ordre autorégulé des communautés villageoises : réglementation des fêtes ou des débits de boisson, répression de la contrebande ou du braconnage. À ce titre, ils attirent à eux la même dérision ou la même rancœur que le garde-chasse ou le garde forestier, ce qui entretient leur isolement. Et surtout, intervient le facteur constitué par la faible socialisation des gendarmes, pour lequel l'habitat en caserne – malgré l'apparente réserve de A.-D. Houte – reste sans doute l'explication fondamentale. Quoiqu'alphabétisé, le gendarme n'est pas disséminé dans la population et ne peut jouer le rôle d'un médiateur culturel. Trop stéréotypées, les sources ne permettent d'ailleurs guère de déceler un discours identitaire, ni même corporatiste, qu'il tiendrait sur lui-même. Gageons que ce travail, intelligent et bien conduit, sera le premier jalon d'une entreprise plus ambitieuse, qui permettra d'approfondir la question.

Nicolas BOURGUINAT.

Jean Vavasseur-Desperriers, *La nation, l'État et la démocratie en France au XX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2000, 304 p. (coll. « U »).

Jean Vavasseur-Desperriers offre un manuel original qui embrasse nation, État et démocratie, en insistant, et c'est là l'intérêt de l'ouvrage, sur les rapports qu'entretiennent ces trois réalités. Suivant un plan chronologique, il revisite de façon stimulante la politique française du XX^e siècle en définissant toujours avec rigueur les notions et leurs évolutions.

La première partie, centrée sur la Belle Époque, insiste sur la mise au point de l'État-nation construit sur le développement du sentiment national – dont les différentes acceptions sont précisées –, la centralisation étatique dans une démocratie parlementaire libérale où les notables pèsent de tout leur poids. Les ombres de la III^e République triomphante sont éclairées avec précision : la xénophobie des Français et l'intégration des étrangers font l'objet d'une mise au point ; le système fiscal en vigueur, les débats récurrents qu'il suscite sont explicités. Le regard porté sur l'État ne se contente pas de faire une histoire des idées politiques mais présente concrètement les enjeux. Ce regard éclaire le détail significatif trop rarement abordé en s'attardant sur la croissance imaginée de la bureaucratie et sur l'émergence du thème de la réforme administrative, voire de la modernisation de la fonction publique. Si l'organisation hiérarchique de l'administration se modifie peu, l'État se transforme : l'auteur ne se contente pas d'une approche constitutionnelle mais utilise l'histoire culturelle pour souligner que la laïcisation, la sécularisation, voire les épurations conduisent l'appareil administratif et ses membres à devenir républicains. Cette pénétration des idées républicaines s'accompagne d'une démocratisation examinée à l'aune des catégories de la science politique : les conditions de la formation de l'opinion sont clairement exposées tandis que les limites de la démocratisation sont précisées par un détour bienvenu sur la représentation électorale. L'exclusion des femmes du droit de vote, les débats et implications des modes de scrutin retenus sont pris en compte pour nuancer les acquis de la République triomphante.

La seconde partie traite d'un entre-deux-guerres qui intègre les guerres mondiales refusant de pratiquer des césures en 1918 et en 1939, l'auteur déplace le cadre traditionnel de l'analyse en optant pour des coupes en 1914 et 1944. Les travaux récents sur l'histoire de la Grande Guerre sont utilisés pour mettre en évidence la discipline qui règne parmi les citoyens-soldats, les liens étroits qui unissent le front et l'arrière où le calme social domine : l'Union sacrée marque l'imaginaire politique et renforce le sentiment de l'unité nationale tandis que les horreurs de la guerre entraînent l'expression du pacifisme militant. Les transformations de l'État sont étudiées avec attention : initiées par la Grande Guerre, maintenues en 1919 et enrichies par la réflexion des planistes, les mutations se traduisent par une expansion des domaines d'intervention de l'État et par un gonflement des effectifs de l'administration. Cela pose la question de la modernisation de la gestion de la fonction publique et le problème des rapports entre la société et l'institution administrative. La continuité domine également dans l'adaptation de l'appareil d'État au régime de Vichy, les hauts fonctionnaires trouvent dans la valorisation des compétences un élitisme et une mise en cause de la démocratie qui les satisfont. Ils participent en effet des dysfonctionnements de la démocratie parlementaire dans l'entre-deux-guerres : dans la perspective d'une plus grande efficacité, le pouvoir législatif recule devant l'exécutif, une rationalisation de la pratique parlementaire s'ébauche. Certains remettent en cause la démocratie, finalement condamnée

par Vichy et appelée à se rénovier par la Résistance. De facture plus classique, cette partie n'exploite cependant pas l'idée de la brutalisation de la vie politique nationale.

La troisième partie est la plus originale : le développement économique du deuxième XX^e siècle influe sur la nation, l'État et la démocratie. L'identité française, les idées de nation et de patrie se transforment ; le nationalisme gaullien offre une synthèse originale qui vise la grandeur nationale et permet le rassemblement de tous. Cette vision d'une France unie est remise en cause par l'historiographie des années 1970, et la fin du mythe résistancialiste influe en retour sur l'idée de nation. La continuité en revanche l'emporte avec la poursuite du renforcement de la puissance de l'État, très présent dans la vie économique de l'après-guerre et porteur d'une ambition nationale. Cette dilatation du rôle de l'État se traduit par une période exceptionnelle pour le pouvoir de la haute administration, liée au renforcement et à la personnalisation du pouvoir exécutif. Ceci entraîne une mutation de la démocratie, et l'auteur n'hésite pas à parler de transition démocratique courant de la Libération à la fin des années 1970, utilisant là un vocable d'habitude retenu pour d'autres aires géographiques : la démonstration emporte la conviction lorsque les histoires des libertés publiques, du droit de vote et de sa pratique, du pouvoir des élites politiques et économiques sont mises en perspective.

Un dernier chapitre en forme de conclusion s'intéresse aux vingt dernières années du siècle et tente de qualifier la grande mutation française : le sentiment national est toujours vigoureux et plastique, il permet l'assimilation progressive des immigrés et l'intégration de sentiments pro-européens, tandis que l'État voit son rôle reculer tant par les privatisations économiques que par des délégations de souveraineté. Mais, malgré les relations difficiles entretenues par les citoyens et l'autorité, l'État reste le garant des conditions de la vie démocratique et de l'existence d'une solidarité nationale. Au total, Jean Vavasseur-Desperriers évite les écueils d'une histoire politique descriptive et offre un ouvrage utile et agréable à lire.

Jean-Claure LESCURE.

Michel Drouin, *George Clemenceau. L'Affaire Dreyfus : l'Iniquité*, Paris, Mémoire du livre, 2001, 587 p.

Parue chez Stock en 1899, *L'Iniquité* réunissait les principaux articles de Clemenceau consacrés à l'Affaire Dreyfus, de décembre 1894 à juillet 1898. Michel Drouin a eu la bonne idée de rééditer cet ouvrage devenu difficilement accessible, en lui adjoignant les commentaires nécessaires et quelques textes importants non retenus dans le recueil primitif, et il faut d'autant plus louer cette initiative qu'elle remet dans sa vraie lumière la personnalité d'un des principaux dreyfusards, dont on a quelque peu tendance à oublier aujourd'hui l'importance.

Lire ou relire *L'Iniquité* permet en effet de mieux rendre justice à un homme dont la carrière finale a quelque peu éclipsé les très longs débuts et qui fut, à plus de 50 ans, l'un des plus illustres défenseurs du capitaine. Pourquoi d'ailleurs Clemenceau fut-il dreyfusard ? Parce qu'il recherchait un moyen de revenir à la politique ? Parce qu'il avait lui-même souffert de l'injustice et avait été accusé (dans l'affaire Norton) de menées hostiles à la France, à partir de faux documents ? Ce

sont les raisons ordinairement avancées, notamment par Léon Blum dans une page célèbre mais visiblement influencée par les événements postérieurs ; or, à relire les articles de Clemenceau au jour le jour, force est de constater que ces explications, quoique valables, restent très insuffisantes. En combattant pour Dreyfus, l'homme obéissait bien davantage à son caractère et à ses convictions : élitisme de l'intelligence face à la sottise de la foule et à la vulgarité des démagogues ; patriotisme intense exaspéré par sa caricature nationaliste et le visage odieux donné par la France ; crainte viscérale pour la République face au militarisme et à la réaction cléricale. C'est d'ailleurs sur ce dernier point que la pensée de l'auteur montre ses limites, obsédé par l'anticléricalisme qu'il voit derrière toute chose, il en reste à une analyse sommaire du nationalisme et de l'antisémitisme qu'il dénonce avec plus de vigueur que de perspicacité, se bornant à évoquer Léon XIII, le 2 décembre, le boulangisme, etc. Quant aux républicains antidreyfusards, Méline, Billot et Cavaignac, il les juge avec une lucidité souvent féroce pour les lâchetés commises mais bien aveugle sur leurs motivations réelles. Aussi tout le livre est-il à l'image de l'auteur, brillant et féroce, courageux et répétitif, sommaire et généreux « Je ne dépends de personne, je ne suis enrégimenté nulle part, et aimant le peuple, quand le peuple m'abandonna je lui dis : *Je n'ai pas besoin de votre permission pour vous servir*. Aujourd'hui n'attendant rien de lui, je réclame, si je crois qu'il se trompe, le droit de le lui dire. Je le fais de mon mieux, peut-être inférieur par l'esprit à ma noble cause, mais non point par le cœur » (la *Dépêche* du 25 janvier 1898, citée p. 230-231).

Clemenceau fut-il un bon journaliste ? On admet généralement qu'il sut se faire un style et s'imposer comme l'une des grandes plumes de la presse parisienne, mais Jules Romains a assez justement marqué les limites de cette notoriété dans le premier tome des *Hommes de bonne volonté* : « Journaliste célèbre que personne ne lit. Écrivain détestable dont on vante le style. (Jerphanion a horreur du peu qu'il connaît de sa prose prétentieuse, philosopharde, tuméfiée). » Cela explique les qualités et les défauts de *L'Iniquité* : le sens de la formule (« les politiques à courte vue plus pressés de gagner des voix que des consciences », p. 416), des aphorismes bien venus (« S'il suffisait de tuer des hommes pour rendre l'humanité heureuse, il y a longtemps que les nations vivraient dans le bonheur suprême », p. 298), une véhémence de grande allure, par exemple pour fustiger le revirement du *Figaro* (p. 134-136), mais aussi bien des lourdeurs, trop de répétitions ou au contraire une sécheresse frisant la brutalité. Clemenceau écrit d'instinct, comme il parle, avec plus d'efficacité que de recherche.

Michel Drouin veut être un éditeur scrupuleux et discret, s'effaçant devant son auteur et n'abusant pas de l'apparat critique. Son humilité paraît presque un peu excessive et il aurait peut-être été utile de présenter chaque article en deux lignes exposant les derniers développements de l'Affaire Dreyfus qui font réagir Clemenceau, au lieu de se contenter d'une chronologie liminaire peu commode à consulter, quitte à resserrer un peu la typographie pour gagner l'espace nécessaire. Mais ce n'est là qu'un piètre grief et il faut saluer le courage de l'éditeur savant et de l'éditeur commercial qui livrent au public un document passionnant. On attend avec impatience les autres volumes de la série.

Bertrand JOLY.

Paul Jankowski, *Cette vilaine affaire Stavisky. Histoire d'un scandale politique*, Paris, Fayard, 2000, 467 p.

Professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Brandeis, Paul Jankowski, déjà auteur d'un ouvrage sur Simon Sabiani (*Communism and collaboration : Simon Sabiani and Politics in Marseille (1919-1944)*), publié en 1989 par les Presses universitaires de Yale), propose un ouvrage sur l'affaire Stavisky. L'initiative paraît de prime abord heureuse car, malgré son caractère rebattu, l'affaire Stavisky n'avait pas encore trouvé son historien propre, étant le plus souvent réinsérée dans une analyse synthétique de la crise du 6 février 1934 (cf. l'ouvrage bien connu de Serge Berstein sur le sujet, curieusement absent de la bibliographie, comme d'ailleurs d'autres ouvrages et articles importants parus sur la France des années de l'entre-deux-guerres).

Il faut souligner que la perspective retenue par Paul Jankowski est particulière. Il ne s'agit pas tant pour lui d'analyser la crise des années trente que de contribuer à une réflexion sur le rapport État/société et justice/société en France au XX^e siècle. Ainsi, dans son « épilogue » il est conduit à évoquer des affaires marquantes de ces dernières décennies (de Broglie, Carrefour du développement) pour mesurer la différence de leur impact par rapport à l'affaire Stavisky et à pointer un certain nombre de débats récents en France sur l'indépendance de la justice et le rôle du parquet. Cette différence de perspective générale se retrouve au niveau du traitement de l'objet Stavisky soi-même. Il a ainsi (p. 10) « choisi de ne présenter Stavisky qu'à travers le regard de ceux qui l'ont croisé et de ne rapporter l'opinion de ces derniers qu'à travers leurs actes ou leurs paroles ; enfin de raconter leur histoire autant que la sienne et d'y faire voir la mise au jour involontaire d'une éthique et de ses blessures. Montrer plutôt que juger, décrire plus qu'expliquer, offrir le détail vivant plutôt que la froide abstraction ». Paul Jankowski se tient aux « préceptes » qu'il a lui-même fixés. Fondé sur de nombreux dépouillements d'archives (notamment les archives de Paris, de la préfecture de police, sans omettre les dossiers de la Sûreté générale revenus de Moscou aujourd'hui à Fontainebleau), son ouvrage est une narration très détaillée de la vie de Stavisky et de son entourage. L'ouvrage, qui regorge d'une foule de détails tirés des archives de police se lit comme un véritable roman où l'on découvre des milieux jusqu'alors peu étudiés : Stavisky et ses proches, mais aussi ses collaborateurs ou les personnalités qu'il a pu approcher, journalistes (Albert Dubarry), policiers, magistrats (l'auteur dresse (p. 75) un tableau fort critique, dénonçant la « torpeur récurrente » et la « discrète servilité » de la magistrature), avocats (René Renoult) ou hommes politiques (Jean Galmot, Joseph Garat). C'est à une véritable plongée dans un milieu mondain parisien, souvent frelaté, que nous convie cet ouvrage. S'il décevra ceux auxquels le titre laissait attendre une étude surplombante sur un scandale politique majeur remis en perspective par rapport à ses équivalents de l'entre-deux-guerres et à l'état de l'opinion publique d'alors, il pourra en revanche intéresser ceux qui suivent l'auteur dans sa démarche et sont particulièrement soucieux de découvrir « monsieur Alexandre » de l'intérieur, de ses premières malversations jusqu'à son suicide.

Olivier DARD.

Claude Hauser et Catherine Pomeyrols (dir.), *L'Action française et ses amis étrangers, Sources. Travaux historiques*, n^{os} 53-54, Actes de la table ronde organisée à l'Université de Nantes, 27 novembre 1999, Paris, Histoire au présent, 2000, 112 p.

L'Action française, notait Eugen Weber en 1985, a connu ses succès les plus marqués « dans les pays où l'influence de la culture française, se trouvait traditionnellement la plus forte ». Claude Hauser et Catherine Pomeyrols rouvrent le chantier de la diffusion du maurrassisme et étudient dans ce numéro de *Sources* la prégnance de cette idéologie chez les élites culturelles de divers pays catholiques et francophones. Ici ou là, par divers canaux, relais, réseaux (revues, journaux, associations politiques et culturelles, maisons d'édition...), Maurras et l'Action française fournissent un modèle, une structure de pensée et une grille d'interprétation historique qui sont adaptés et transposés dans les contextes nationaux particuliers.

En Suisse, *La Voile latine* dernière manière et *Les Feuilletés* – créés en 1911 et animés par Gonzague de Reynold et Robert de Traz – se réclament, comme le montre Alain Clavier, d'un « helvétisme » qui dissimule en fait un nationalisme d'extrême droite et ils se heurtent aux milieux progressistes. Les réseaux intellectuels étudiés par Claude Hauser qui acculturent les idées maurrassiennes en Suisse romande dans les années 1930-1940 réagissent contre l'« esprit de Genève » et la centralisation helvétique : ils prônent l'autonomisation de la Suisse romande détachée du bloc alémanique, exaltent la latinité dans la revue de Jacques Reynaud mais ils se heurtent aux milieux progressistes après la Seconde Guerre mondiale. Plusieurs milieux intellectuels tentent de faire émerger un fédéralisme ethnique : la branche suisse de l'Union nationale française – fondée au Québec en 1953 – d'où est issue l'Alliance culturelle romande ; le groupement romand de l'Ethnie française d'Europe (Fondation Charles-Plisnier), à l'origine du Mouvement romand (1981) ; l'Union latine qui exalte sous l'impulsion de Roger Barthe, dans la tradition de Mistral, Maurras, Proudhon, les communautés naturelles et la fédération des nations latines, l'Association internationale des journalistes de langue française, dominée par des intellectuels maurrassiens.

Cécile Vanderpelen montre comment, en Belgique, le maurrassisme fut un levier utilisé par la bourgeoisie francophone dans sa lutte contre le flamingantisme. La condamnation pontificale auquel se soumet le pays en 1926 est perçue *a posteriori* comme un événement fondateur pour l'*intelligentsia* catholique, réorientée vers la « primauté du spirituel » de Maritain, comme en témoigne la création de la revue *La Cité chrétienne*. L'imprégnation maurrassienne demeure la plus forte dans les milieux littéraires et réapparaît dans l'affaire de la question royale entre 1945 et 1950.

Au Québec, les luttes entre nationalistes, analysées par Catherine Pomeyrols, opposent le groupe de l'Action française dirigé par l'abbé Groulx à Henri Bourassa ; celui-ci, directeur du *Devoir*, obéissant d'emblée à Rome, sort renforcé de la crise et accorde ainsi son nationalisme pan-canadien et son catholicisme ultramontain, alors que *L'Action catholique*, organe officieux de l'archevêque de Québec, doit rectifier sa ligne grâce, notamment, aux lettres de François Veuillot, neveu du héraut des batailles ultramontaines, proche de la *Vie catholique*, principal organe de combat contre l'Action française. En Amérique latine, note Denis Rolland, l'influence de l'Action française est plus sensible au sud qu'au nord du continent ; directe ou indirecte, *via* les idées des droites nationalistes espagnoles ou portugaises, elle doit être révisée à la hausse « dans le cadre d'un rayonnement de la

France jusque-là monopolisé par une historiographie républicaine dominante mais aussi “occultante” et modulée “à la baisse en ce qui concerne l’influence *directe* sur les oligarchies conservatrices catholiques”. Mais la parenté idéologique qu’entretiennent les élites sud-américaines avec le maurrassisme ne se veut pas pure filiation. En revanche, cette filiation est reconnue par des acteurs majeurs de l’*Estado novo* de Salazar qu’étudie Emmanuel Hurault : le “modèle portugais” qu’évoque Maurras dans *L’Action française* (6 mars 1939) figure un exemple et la preuve “que leurs idées sont et doivent être mises en œuvre” ».

Dans sa conclusion, Jacques Prévotat souligne « la survie du maurrassisme en France et hors de France ». Des élites nationalistes attachées à une identité nationale ou régionale, souvent préoccupées par la question de la « latinité » et affectées par l’événement qu’est la condamnation pontificale de 1926, reçoivent et diffusent un maurrassisme « corrigé et revu » à travers le filtre des spécificités nationales et des divers terreaux d’enracinement. Ces hommes, en acculturant et transformant une doctrine qui mêle défense d’intérêts politiques et sociaux, approche esthétique et idéologie politique, contribuent à lui faire revêtir la force d’un mythe.

Michel LEYMARIE.

Pierre Giolitto, *Grenoble 40-44*, Paris, Perrin, 2001, 495 p.

Avec cet ouvrage, les Éditions Perrin inaugurent une série de récits consacrés aux villes françaises pendant la Seconde Guerre mondiale. Le choix de Grenoble est légitime à bien des égards. Le nombre impressionnant d’études, de travaux, de mémoires consacrés à la capitale du Dauphiné et aux événements militaires de la région, justifiait une synthèse.

L’ouvrage de Pierre Giolitto comble une lacune dans le domaine de l’histoire régionale mais permet de mieux appréhender le quotidien des « années noires » en France.

Ville témoin, Grenoble l’est assurément. Modeste capitale provinciale avec ses 96 000 habitants avant la guerre, la préfecture de l’Isère est une cité industrielle, universitaire et touristique. C’est cet univers de ville française moyenne qui sert de toile de fond au drame qui se joue à partir de 1939. Grenoble est une ville singulière à plus d’un titre. Son site géographique est remarquable ; située au confluent du Drac et de l’Isère, la ville est cernée de montagnes aux pentes abruptes, forteresses naturelles des Alpes non loin de l’Italie. Grenoble est aussi une ville d’immigrants : à la veille du conflit, 18 à 20 % de la population est d’origine étrangère dont 85 % de souche italienne. Mais sa grande originalité est de connaître une chronologie de la Guerre sensiblement différente de celle du pays. En effet, la région grenobloise est le lieu des rares victoires militaires françaises de l’été 40. Les Italiens sont arrêtés sur les cols alpins et les colonnes allemandes ne parviennent pas à franchir les verrous naturels qui mènent à la ville. Les deux armistices laissent Grenoble en zone libre. Au mois de novembre 1942, les troupes italiennes occupent la région, et ce n’est qu’à partir de septembre 1943 que la ville passe sous contrôle allemand. Chacun de ces épisodes a ses propres caractéristiques mais c’est dans la rapidité de leur succession qu’apparaît toute la complexité des comportements politiques individuels, des évolutions de l’opinion, et de l’enchaînement des événements.

De tout cela, l’auteur réussit à rendre compte malgré certains effets de brouillage dûs aux récits et aux interprétations accumulés depuis la Libération qui ont

troublé la mémoire collective. Celle-ci s'est souvent arrêtée sur les événements phares de la période encadrés par le voyage de Pétain en mars 1941 et la venue de De Gaulle en novembre 1944. Pierre Giolitto procède par une exposition méthodique des faits, complétant le récit par d'utiles notices sur les principaux personnages emblématiques de la période. Il s'appuie sur une solide documentation. Il faut souligner ici le travail des Archives départementales de l'Isère qui ont mis à la disposition des chercheurs un inventaire précis des fonds concernant la période 1940-1945. Consultables sur dérogation accordée par le ministère de la Culture, tous les dossiers n'ont cependant pu être communiqués à Pierre Giolitto comme ceux concernant les « Affaires Juives ». La documentation est complétée par les fonds des Archives nationales et municipales. La lecture de la presse de l'époque constitue une part importante de l'information même si cette source est d'utilisation délicate.

Le livre débute, non pas en 1940 comme l'indique le titre, mais en 1939. Il apparaît ainsi que la « Drôle de guerre » inaugure les pratiques de surveillance et d'enregistrement des étrangers, les phénomènes de délation. La crispation est à son comble en juin 40 avec une vague d'italophobie consécutive à l'entrée en guerre de Mussolini et qui, semble-t-il, ne cessera qu'en septembre 1943. À cela, il faut ajouter la chasse aux communistes déjà bien entamée quand s'installe le régime de Vichy. Mais l'arrivée de Pétain et de Weygand au pouvoir le 18 mai 1940 est l'occasion de souligner la division droite-gauche et pour chacun de manifester ses choix politiques. À gauche, le personnel politique est important car, à l'exclusion de la Mairie de Grenoble perdue en 1935, les principaux mandats sont l'apanage de socialistes et de radicaux-socialistes. Les députés socialistes de l'Isère, dont l'ancien maire, Léon Martin, font partie des quatre-vingts députés ayant refusé de voter les pleins pouvoirs à Pétain. Après le 10 juillet 1940, les élites de gauche sont privées de leur mandat. Le Doyen Gosse, « conscience de la gauche de l'Isère », est démis de ses fonctions à l'Université. Quant aux communistes grenoblois, leur organisation est réduite à néant par les efforts successifs des préfets. À droite, apparaissent les principales personnalités sur lesquelles la Révolution nationale s'appuie : le maire Cocat, l'évêque Caillot, l'universitaire Jacques Chevalier qui devient un temps secrétaire d'État à l'Instruction publique et surtout Léon Poncelet, infatigable propagandiste du Maréchal grâce à son journal local. Un des points forts de l'ouvrage est de montrer le rôle de la presse dans ce que l'auteur appelle la « maréchalomania » qui culmine avec la visite de Pétain en mars 1941. Mais cette visite est l'occasion de montrer les limites du culte, sinon de l'adhésion. L'hiver 41-42 semble être le temps de l'attente où les difficultés du quotidien l'emportent sur toute autre considération. Le 26 août 1942, le préfet Didkowski procède à l'arrestation de 353 juifs « étrangers » conformément aux instructions de Vichy. Le régime s'est durci alors que ses instruments comme la Légion ou les célébrations diverses connaissent une désaffection mesurable. L'occupation italienne de novembre marque l'arrêt des persécutions antisémites. La zone italienne devient un refuge, comme l'avait montré Léon Poliakov à propos de Nice. C'est à Grenoble que, le 23 avril 1943, Isaac Schneersohn fonde le Centre de Documentation juive contemporaine. Grenoble devient une terre d'accueil pour les Juifs de toute la France. L'auteur avance le nombre de 4 500 réfugiés en mai 1943. Ce nombre est sans doute bien inférieur à la réalité car il ne concerne que les Juifs « étrangers » enregistrés. Les travaux remarquables menés par le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère ont mis en lumière bien des aspects de la persécution et de la résistance juives en Dauphiné.

L'occupation italienne est aussi le moment de la structuration de la Résistance. La répression de Vichy et de l'OVRA (la police politique italienne) reste limitée. L'occupation allemande du 8 septembre 1943 modifie les rapports de pouvoir. Les forces de répression s'organisent progressivement autour des polices spéciales allemandes (SD et Gestapo) et françaises (Milice et groupes ultra). L'auteur, qui a déjà publié un ouvrage sur la Milice, brosse un tableau détaillé de ces forces de répression. Les portraits qu'il trace de personnages comme Eclache ou Barbier plongent le lecteur dans l'univers de Lacombe Lucien. Ces différents groupes issus du PPF, du francisme, de la Milice (dont l'école des cadres s'est installée à Uriage) deviennent, à partir de novembre 1943, les principaux protagonistes de la guérilla urbaine et de la terreur qui envahissent Grenoble jusqu'à la Libération. Cette radicalisation, Pierre Giolitto en retrace les étapes : rafles du 11 novembre et du 23 décembre 1943, assassinats des principaux chefs de la Résistance régionale en novembre et décembre 1943. Par ailleurs, les groupes francs de la Résistance lancent des opérations de destruction spectaculaires et procèdent à des exécutions significatives. L'auteur montre bien l'enchevêtrement de ces violences résultats d'actions individuelles, de plans concertés ou d'initiatives malheureuses. À cette lutte implacable viennent s'ajouter les rivalités de personnes ou les intérêts divergents de tels ou tels groupes. Toutefois, et c'est une des limites de l'ouvrage, une analyse de cette mutation aurait permis de mieux mettre en évidence les liens entre la situation locale et les transformations générales du contexte de la guerre et de l'occupation. La disparition des autorités traditionnelles dans le processus de répression est cependant spectaculaire. Vichy fait succéder cinq préfets entre août 1943 et le 1^{er} août 1944, date de l'assassinat du préfet Franz. Avenu d'impuissance face à la « dissidence » ou effacement devant une autorité violente, auxiliaire extrémiste de la police allemande ? D'ailleurs, la même question peut-être posée à propos de l'autorité militaire de la Wehrmacht et de la substitution de la fonction répressive au SD puis aux Waffen SS dans les opérations du Vercors.

À propos de la Résistance, la synthèse est éclairante. Elle prend en compte les travaux considérables de Paul et Suzanne Sylvestre concernant les maquis de l'Isère ainsi que sur de nombreux récits. Pierre Giolitto parvient à retracer les grands mouvements qui structurent ou divisent la Résistance tout en laissant la place qui leur revient aux mouvements plus restreints. L'auteur expose avec clarté les controverses sur le drame du Vercors, les débats qui ont agité les états-majors sur la pertinence des actions violentes. On ne le suivra, cependant pas, sur son interprétation de la section juive de la MOI de Grenoble. Elle a été étudiée par Claude Collin et par Annie Kriegel qui en fut membre. Son identité semble relever davantage de la Résistance communiste que des groupes se réclamant de la Résistance juive.

Les deux derniers chapitres sont consacrés à la libération de la ville. Le départ des Allemands face à l'avancée des troupes américaines prive la Résistance du fait d'armes final, comme dans la plupart des villes françaises. Le 22 août est cependant l'heureuse conclusion de combats sans merci. À la découverte quotidienne de charniers autour de Grenoble succèdent les premières exécutions de l'épuration. L'auteur insiste sur le rôle du préfet Reynier (« le Préfet du Maquis ») dans la modération de l'épuration et le retour rapide à l'ordre républicain dans une région où la demande de vengeance est particulièrement forte. Cela souligne encore une fois le poids des individus, de la légitimité qu'ils incarnent en période d'errance du pouvoir. On regrette toutefois le peu de place accordé au rôle du Parti communiste si ce n'est l'évocation rapide de la répartition des pouvoirs à la Libération et la méfiance réciproque entre les autorités issues de la Résistance. C'est pourtant

bien du Comité départemental de Libération dirigé par Pierre Flaureau, chef de la Résistance communiste de l'Isère, que part l'initiative de l'Assemblée de Vizille. Il s'agissait là de la première étape vers les états généraux de la Résistance réunis en Avignon le 7 octobre 1944. C'est également devant le CDL, que Joffre Dumazedier, un ancien d'Uriage, vient présenter son projet d'éducation populaire qui deviendra *Peuple et Culture*.

D'une manière générale, l'ouvrage ne donne pas toujours les clés pour comprendre les rapports de forces à la Libération de Grenoble, leur mécanisme, leur évolution et l'influence des mouvements et des appareils nationaux. Il reste cependant un point de départ utile pour une nouvelle étude, malgré quelques coquilles qui estropient certains noms propres. Une réédition devrait permettre de rectifier plusieurs dates mal assurées et, peut-être, la rédaction d'une conclusion d'ensemble. Cela ne gâche qu'en partie le plaisir de lire un ouvrage au demeurant vivant, riche d'informations et complété d'une bibliographie d'un grand intérêt.

Pascal CAUCHY.

Olivier Wieviorka, *Les orphelins de la République. Destinées des députés et sénateurs français (1940-1945)*, Paris, Le Seuil, 2001, 464 p.

Au cours de la journée du 10 juillet 1940, députés et sénateurs français, réunis au Grand Casino de Vichy, confièrent les pleins pouvoirs et le soin de « réviser les lois constitutionnelles » au maréchal Pétain. Ce jour-là, 570 parlementaires accordèrent leur confiance à Philippe Pétain ; ils sont aujourd'hui « regardés au mieux comme des opportunistes, au pis comme les fourriers de la collaboration ». 80 députés et sénateurs, en revanche, surent dire « non », qui sont encore considérés comme des pionniers de la Résistance. Désireux de briser certaines idées reçues et les représentations sommaires qui en découlent, disposant d'archives inédites, en particulier les dossiers du Jury d'honneur devant lequel ont comparu une grande partie des tenants du « oui » de juillet 1940, Olivier Wieviorka propose d'analyser les choix opérés par l'ensemble des parlementaires en décrivant leurs itinéraires jusqu'à la Libération.

Soucieux de nettement poser les termes du débat, il consacre les deux premiers chapitres de son ouvrage à analyser la généalogie du scrutin du 10 juillet et les attentes des parlementaires. Incontestablement présent, et actif, dès avant la guerre, le pacifisme s'avère une clef de compréhension insuffisante, de même que l'influence personnelle de Philippe Pétain ou l'activisme de Pierre Laval et de ceux qui décidèrent de le suivre. Convoqués le 2 juillet à Vichy pour remettre les pouvoirs constituants au maréchal Pétain plutôt que de délibérer sur la situation militaire ou diplomatique, mal informés sur l'état des armées, soumis au diktat d'un état-major décidé à déboucher sur un armistice plutôt que sur une capitulation, les parlementaires se montrèrent en fait incapables d'envisager lucidement les conséquences politiques de la défaite. Sur fond de projets de révision constitutionnelle jamais aboutis, de passivité des présidents de la République, du Sénat et de la Chambre des députés, de silence voire d'ambiguïté des leaders politiques, d'éloquence républicaine dévoyée et de juridisme à tout crin, ils illustrèrent la déliquescence d'une III^e République à bout de souffle. Ni accident, ni produit d'un complot, le vote du 10 juillet fut bien le fruit de la faillite d'un régime, du drame de la

débâcle, de l'opportunisme d'hommes décidés à prendre leur revanche, et du manque de lucidité, voire du désarroi, de la majeure partie d'une classe politique enfermée dans des schémas dépassés. Olivier Wieviorka rappelle que le « oui » trouva des partisans au sein de chacune des familles politiques sans exception, et ce même si les formations de droite dans leur ensemble se montrèrent plus enthousiastes que leurs homologues de gauche. Surtout, il montre qu'entérinant l'armistice conclu le 22 juin 1940, engageant la France sur la voie d'une collaboration avec le Reich encore à définir, et marquant l'espoir d'un « redressement national », le vote du 10 juillet correspondit à des attentes diverses plus qu'à la simple approbation des pleins pouvoirs. Les tenants du « oui » se répartirent en effet en « temporisateurs » envisageant l'armistice et le régime à venir comme « une solution d'attente permettant de préparer la Revanche », futurs vichystes partisans du « redressement intérieur – sans pour autant exiger une entente avec le Reich » – et militants d'une collaboration plus affirmée songeant à « un fascisme français » et réclamant une « intégration dans l'Europe nazie ». Au total, un tiers seulement de ceux qui votèrent « oui » le 10 juillet 1940 entendaient promouvoir un ordre nouveau. La complexe polysémie du scrutin du 10 juillet s'avère ainsi à la mesure des remises en cause subies par la classe politique française au long des dernières années de l'avant-guerre, et du traumatisme subi par la France à la fin du printemps 1940.

Dans une deuxième partie, Olivier Wieviorka examine le devenir des parlementaires jusqu'à la Libération. Des espérances contradictoires conçues le 10 juillet sortirent en effet des engagements différents, qui varièrent au fil du temps, en fonction de la marche du conflit, de la politique intérieure conduite par le régime de Vichy, des résultats effectifs de la collaboration et du sort réservé aux élus. Jusqu'à la fin de l'année 1942, et malgré la politique ouvertement répressive de Vichy à leur encontre, un grand nombre de parlementaires, également élus locaux, choisirent de « rester en leur mairie » pour protéger leurs administrés, éviter la nomination d'un maire pétainiste ou collaborateur, ou relayer l'action politique du Maréchal. Certains optèrent carrément pour un « consensus actif » pouvant aller jusqu'à la collaboration. Au total, « entre 200 et 300 parlementaires ont adhéré au vichysme et/ou à la collaboration entre 1940 et 1942 ». Olivier Wieviorka indique cependant que l'extrême diversité des raisons qui conduisirent ces parlementaires à prendre ces options mina dès l'abord « le consensus vichyste et les solidarités collaborationnistes ». Examinant le camp de la dissidence, il souligne la difficulté pour les parlementaires d'entrer en résistance, difficulté autant due au statut public de ces personnalités qu'au manque d'enthousiasme de Charles de Gaulle et des organisations résistantes à l'idée de recevoir un tel renfort. Malgré tout, par souci de respecter les principes républicains, par patriotisme, ou en prenant conscience des dérives de la Révolution nationale, certains choisirent de s'opposer au régime de Vichy en respectant scrupuleusement l'éthique républicaine, formant la catégorie des « parlementaires résistants » ; d'autres, les « politiciens résistants », conçurent la lutte en termes idéologiques et se préoccupèrent de « restaurer des partis disloqués par la défaite et la répression » quelques-uns enfin, les « résistants parlementaires », choisirent de s'engager dans la lutte clandestine ou de rejoindre le général de Gaulle. Soulignant combien l'année 1942 fut une « charnière essentielle » par la clarification des enjeux politiques, diplomatiques et militaires, et donc la simplification des choix qu'elle entraîna, Olivier Wieviorka décrit ensuite à grands traits le moment d'intense « décantation » que constitua la période 1942-1944. « Damnés de la collaboration », partisans de l'État français ou simplement maréchalistes, un tiers des parlementaires soutinrent le régime de Vichy jusqu'en 1944. Si 20 %

des élus de juillet 1940 choisirent de se cantonner dans un attentisme prudent, un nombre non négligeable entra en dissidence, en passant du silence à la critique publique, lors du procès de Riom notamment, en s'associant aux protestations des présidents Herriot et Jeanneney devant le sectarisme du régime, ou « en s'abstenant de cautionner, par des actes symboliques, une politique qu'ils condamnaient ». Olivier Wieviorka indique par ailleurs qu'une douzaine de parlementaires rejoignirent directement Charles de Gaulle, tandis qu'une dizaine se réfugièrent à l'étranger sans pour autant rallier la France combattante. Surtout, il rappelle le processus essentiel qui conduisit la Résistance française à prendre en compte les partis politiques, pour déboucher sur la création du CNR puis de l'Assemblée consultative d'Alger ; au final, entre 7 et 9 % des élus s'intégrèrent ainsi aux structures mises en place par la France combattante puis le Comité français de Libération nationale. D'autres enfin privilégièrent l'action concrète, civile ou paramilitaire, au sein de l'armée des ombres. Au total, quelque 300 parlementaires rompirent clairement avec Vichy. Une part importante des fossoyeurs de la République de juillet 1940 sut donc demeurer fidèle aux idéaux patriotiques et républicains, s'engagea en Résistance, et... paya un lourd tribut à la répression.

Olivier Wieviorka consacre le troisième temps de son ouvrage à la difficile question de l'épuration politique. À la Libération en effet, députés et sénateurs qui avaient voté les pleins pouvoirs le 10 juillet 1940, conseillers départementaux et conseillers nationaux furent frappés d'inéligibilité. Un certain nombre firent appel de cette sanction, qui durent plaider leur cause devant un jury d'honneur créé pour l'occasion afin de « jauger le mérite patriotique des intéressés, tout en pesant les conséquences politiques de (ses) arrêts », et composé de René Cassin, Maxime Blocq-Mascart et André Postel-Vinay. Olivier Wieviorka montre les stratégies de défense juridiques, de défausse, ou tout simplement dilatoires mises en œuvre par les parlementaires ; il expose les avis, le plus souvent assortis de considérations politiques, donnés par les préfets et les Comités de libération au jury ; il décrit le faible mais contrasté écho reçu par cette question dans la presse ; il rappelle que certains partis choisirent de procéder eux-mêmes, et en tout état de cause, à une épuration interne, particulièrement rude au sein de la SFIO. Après avoir souligné la hauteur et l'indépendance de vue des trois membres du jury d'honneur, il pointe l'extrême difficulté des questions auxquelles ceux-ci eurent à répondre : qu'est-ce qu'un Résistant ? Comment évaluer un engagement résistant relativement à la faute commise en juillet 1940 ? Quelle part donner aux considérations politiques ?... À le lire, on se prend d'ailleurs à espérer une étude plus détaillée encore des critères employés et des décisions prises par le jury d'honneur, qui viendrait enrichir notre connaissance de l'épuration. Au final, 321 élus demeurèrent inéligibles, tandis que 173 furent relevés de leur inéligibilité. L'épuration politique fut donc massive. Jointe à une épuration judiciaire relativement clémente et aux atteintes du temps (173 parlementaires disparurent de 1940 à 1945 de mort violente ou naturelle), elle déboucha sur l'élimination de plus de 50 % du personnel politique de l'avant-guerre. Il ne restait plus au peuple français qu'à parachever le travail : quatre cinquièmes des élus à l'Assemblée constituante le 21 octobre 1945 furent des nouveaux venus.

Olivier Wieviorka conclut en rappelant le rôle essentiel de la chronologie politique, diplomatique et militaire dans le parcours personnel de chacun des parlementaires. Il en vient à discuter le concept d'accommodation proposé par Philippe Burrin (*La France à l'heure allemande*, Paris, Point-Seuil, 1995) en soulignant que si une partie de la classe politique s'est pliée à l'ordre nouveau, une autre l'a instrumentalisé, et en pointant que, dans le cas des élus de l'été 1940, si accommodation

il y eut, elle se présenta souvent comme un « phénomène à la fois transitoire et réversible ». Les parlementaires illustrent ainsi les notions d'« ambivalence » et de « Penser double » développées par Pierre Laborie (*Les Français des années troubles*, Paris, Desclée de Brouwer, 2001). Olivier Wieviorka souligne également que la culture politique (voir Serge Berstein (dir.), *Les cultures politiques en France*, Paris, Le Seuil, 1999), matrice de « comportements réflexes », a joué un rôle décisif dans les engagements des élus, alors que l'idéologie n'y prenait qu'une faible part. Par leur intérêt même, ces conclusions appellent de nouvelles études, des « terroirs » et des milieux politiques desquels ces élus étaient issus et auxquels bon an mal an ils rendaient des comptes, ainsi que de l'opinion publique (voir Pierre Laborie, *L'opinion française sous Vichy. Les Français et la crise d'identité nationale 1936-1944*, Paris, Point-Seuil, 2001).

Au terme de cet ouvrage fouillé, le scrutin du 10 juillet apparaît bel et bien comme un acte fondateur... que ses auteurs s'empressèrent immédiatement de réviser. Les positions adoptées par les parlementaires à l'été 1940 ne constituèrent donc pas toujours, loin s'en fallut, la matrice de leurs comportements ultérieurs. Par leur diversité, ceux-ci illustrent l'extrême complexité des choix politiques, et personnels, que les Français eurent à effectuer au long des années noires. À la fois actrice et victime de ces années de feu, la classe politique française apparaît avec un visage plus conforme à la réalité de son action, ou de son attentisme. Laminée à la Libération, elle se survécut pourtant à travers ses mentalités, rites, décorum et procédures, obérant d'autant la mise en œuvre des projets de réformes politiques et institutionnelles envisagés à Londres puis Alger, ou dans la clandestinité. En ce sens aussi, elle est représentative d'une époque où les déceptions succédèrent vite aux espérances.

Guillaume PIKETTY.

La Grande reconstruction, reconstruire le Pas-de-Calais après la Grande Guerre, catalogue d'exposition présentée aux Archives départementales du Pas-de-Calais du 9 novembre 2000 au 24 février 2001, Arras, Archives départementales du Pas-de-Calais, 2000, 224 p.

La « Grande reconstruction » qui a fait suite à la Grande Guerre a été accomplie en un temps étonnamment court. Une enquête menée par les professeurs d'histoire contemporaine de l'Université d'Artois, Éric Bussière, puis Denis Varaschin, avec l'aide d'une cinquantaine d'étudiants, qui ont déposé 35 mémoires de maîtrise aux Archives départementales, a permis de mieux connaître cette reconstruction et de la présenter dans une exposition aux Archives départementales du Pas-de-Calais sous l'égide de leur directeur Patrice Marcilloux. Les sinistres qui rentrent en 1919 ont « les yeux pleins de ruines » : villages martyrs, Arras « ville moderne qui rappelle Pompeï », mines noyées avec des installations de surfaces détruites, champs dévastés, les « blessures de la terre » atteignait le quart de la surface agricole du département. En 1919, les 26 440 ha de la « zone rouge » sont estimés incultivables, irrécupérables.

Cependant on veut croire que le monde d'hier renaîtra et on prévoit de reconstituer plutôt que de reconstruire. En réalité, avec le concours d'une population qui prolonge l'union sacrée pendant quelques années et qui contribue au financement de la reconstruction en souscrivant à des emprunts, on aménage

quelque peu les villes – ainsi la rue Saint-Aubert à Arras est élargie, à Lens et à Liévin, on relotit les parcelles avant de reconstruire –, on modernise les campagnes en utilisant les machines, on relance la production du charbon et la fée électricité gagne les campagnes, on reconstruit les églises et les bâtiments publics dans le goût du pays – c'est le temps du régionalisme – en faisant une place plus grande au béton. La reconstruction est rapide malgré des incertitudes initiales et quelques polémiques. En 1923, la « zone rouge » est réduite à 484 ha dont 100 sont concédés à l'État canadien pour construire le mémorial de Vimy.

Ce beau livre richement illustré – photos, affiches, journaux, plans, cartes, publicités – contient les notices des 405 documents présentés avec des indications bibliographiques variées. Un très utile instrument de travail.

Yves-Marie HILAIRE.

Georges-Henri Soutou, *La guerre de Cinquante Ans. Les relations Est-Ouest, 1943-1990*, Paris, Fayard, 2001, 768 p.

Parmi les travaux d'ensemble sur la guerre froide qui se sont multipliés depuis la disparition du bloc soviétique, le nouveau livre de Georges-Henri Soutou se distingue par l'ampleur du propos. Fruit de très vastes lectures, il synthétise les études sur la politique étrangère soviétique fondées sur l'ouverture partielle, depuis 1991, des archives en URSS et en Europe orientale. La bibliographie sur les États-Unis est, elle aussi, parfaitement à jour, et l'auteur dispose d'une connaissance de première main des archives diplomatiques en Europe occidentale, notamment en France.

L'ouvrage présente un récit linéaire, en vingt chapitres, des relations entre les deux blocs, sans négliger les conflits internes aux deux systèmes d'alliances, lorsqu'ils pouvaient avoir des incidences sur les relations d'ensemble Est-Ouest, comme la rivalité sino-soviétique ou les controverses franco-américaines sur l'architecture de l'Alliance atlantique. Le propos est centré en priorité sur l'Europe, et notamment sur le sort de l'Allemagne. Ce choix est logique, dans la mesure où, du fait de sa puissance économique, l'Allemagne était effectivement l'enjeu essentiel de la rivalité entre les deux super-puissances. Il permet également à l'auteur d'avancer sa thèse la plus originale, qui structure l'ensemble du livre. Selon Georges Soutou, la Charte de l'Atlantique et la Déclaration de Yalta sur l'Europe libérée fondaient un nouvel ordre politique en Europe, qui érigeait la démocratie et le principe d'élections libres en normes universelles. Ces normes restaient toutefois dépourvues d'instruments d'application, du fait des réserves publiquement exprimées par l'URSS sur la mise en pratique de ces deux textes, ainsi que de la responsabilité ultime laissée aux commandants en chef dans leurs zones d'occupation respectives, en cas d'absence d'unanimité entre les responsables politiques alliés. En d'autres termes, pour devenir effective, la Déclaration sur l'Europe libérée supposait la disparition du contrôle de l'URSS sur l'Europe orientale. Néanmoins, les traités de paix avec les anciens alliés de l'Allemagne, signés en 1947, faisaient eux aussi référence à la Déclaration sur l'Europe libérée. Et surtout, aucun des vainqueurs de 1945 n'a jamais dénoncé les accords de Potsdam, qui entérinaient la gestion quadripartite de l'Allemagne occupée. Perdurant pendant toute la guerre froide, au moins au titre de principes, les accords de Potsdam représen-

taient un ordre européen virtuel. La référence à ces accords, lors de la réunification de l'Allemagne, a permis à l'URSS de sauver la face, et ainsi de subir dans la guerre froide une défaite certes, mais honorable, qui a permis d'éviter des crises.

Cette thèse est séduisante, et s'applique bien si, comme le fait Georges Soutou, l'on arrête le récit en 1990. Les événements de la dernière décennie pourraient néanmoins inciter à moins d'optimisme : actuellement, la version russe de la démocratie demeure pour le moins autoritaire, et l'unilatéralisme de la politique extérieure américaine pourrait déboucher sur la formation d'un nouveau bloc sino-russe, plutôt que sur l'entrée de la Russie dans un système de sécurité allant « de Vancouver à Vladivostok ». Il est encore trop tôt pour dire si l'ordre international instauré en 1990 sera durable.

Comme le montre sa thèse principale, Georges Soutou met au premier plan la dimension idéologique de la guerre froide, comme le fait d'ailleurs l'ensemble de l'historiographie fondée sur les « archives de l'Est ». Cette insistance est justifiée, car elle rend compte de la poussée soviétique en direction de l'Afrique dans la seconde moitié des années 1970, qui ne pouvait relever de considérations de sécurité nationale, même élargie, et qui a suscité la « seconde guerre froide ». En outre, l'importance accordée par Georges Soutou aux principes marxistes-léninistes de la politique extérieure soviétique ne lui fait oublier ni l'existence de factions au Kremlin, chacune porteuse d'une version différente de la « ligne », ni l'évolution des secrétaires généraux, comme Khrouchtchév et Gorbatchev. De la guerre du Vietnam à Reagan, il relève également les présupposés idéologiques de la politique extérieure américaine.

Un ouvrage de cette taille suscite nécessairement des critiques ponctuelles. Il me semble, en particulier, que sur la crise des euromissiles, Georges Soutou aurait pu utiliser davantage les travaux de Raymond Garthoff, d'ailleurs cités en bibliographie. Sans doute, en déployant les SS 20, l'URSS espérait-elle provoquer un « découplage » entre les États-Unis et l'Europe occidentale. Néanmoins, ce résultat n'était nullement acquis : aux yeux de Carter, les SS 20 ne remettaient pas en cause les garanties américaines de sécurité à l'Europe, et les bruyantes alarmes de Schmidt au sujet des nouveaux missiles soviétiques témoignaient, au moins autant que d'un souci de sécurité, du dépit des Européens d'être laissés à l'écart des négociations américano-soviétiques sur la limitation des armements stratégiques.

En l'état, le livre de Georges Soutou, admirablement informé, toujours clair et alertement écrit, constitue un ouvrage de référence, qui servira de point de départ obligé aux travaux ultérieurs sur la guerre froide. Gardons-nous en effet de croire que l'histoire de celle-ci est entièrement écrite, tant il reste encore – et pas seulement à l'Est –, de documents dont l'accès demeure interdit aux historiens.

Laurent CÉSARI.

Michel Cadé, *L'écran bleu, la représentation des ouvriers dans le cinéma français*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2000, 272 p.

Partant d'un constat paradoxal – le cinéma français n'a jamais tant mis en scène les ouvriers qu'en ces dernières années du siècle où la classe ouvrière, toujours moins nombreuse semble devoir se diluer et s'effacer dans la société –,

Michel Cadé, historien du mouvement ouvrier et depuis longtemps curieux des rapports entre histoire et cinéma, s'est attaché à retracer l'évolution de la figure ouvrière sur le grand écran tout au long d'un siècle où le mouvement ouvrier a été un vigoureux moteur de l'histoire. Première étude de ce genre sur la longue durée, *L'Écran bleu* ne prétend pas épuiser le sujet, mais ouvre de nombreuses pistes intéressantes.

Après avoir rappelé en avant-propos l'extraordinaire gisement de sources que constitue le septième art pour l'historien des mentalités ainsi que les difficultés de traitement de ces sources, Michel Cadé détaille ses méthodes de travail dans un long chapitre introductif et inventorie ainsi tous les problèmes, théoriques et pratiques que pose l'utilisation par l'historien des images, et qui plus est des images animées. Inscrivant son travail dans « le mouvement d'analyse des rapports entre cinéma et histoire lancé en France par Marc Ferro puis Pierre Sorlin », il tente de réconcilier deux voies de recherche : l'étude de série qui se présente souvent comme un plat catalogue de titres n'offrant pas à proprement parler une analyse des films dans toutes leurs composantes (cadre des images, succession des plans) et l'étude d'une seule et unique œuvre qui, pour permettre un véritable travail d'analyse de l'image dynamique, ne permet pas de dégager de récurrences nécessaires à une histoire des représentations. Michel Cadé choisit donc une méthode de juste milieu dont il assume les limites : « Si l'on peut dans une étude sérielle, en introduisant à l'intérieur d'un développement général, une étude de plan ou de séquence, s'efforcer de ne pas perdre contact avec ce qui fait la légitimité de l'objet, on ne peut le faire en permanence, sauf à accoucher d'un monstre incompréhensible. »

Sa première tâche a été de constituer un corpus qui reste dans des proportions raisonnables, permettant au chercheur de ne pas sombrer dans le catalogue et de pouvoir se livrer à quelques analyses d'images. Faisant une histoire des représentations, Michel Cadé a choisi de ne considérer que les films « dont la vocation était de toucher un vaste public à travers le réseau ordinaire des salles de spectacle », c'est-à-dire pour l'essentiel des œuvres de fiction. D'autre part, il choisit de ne prendre en compte que les films où « les personnages d'ouvriers jouent soit un rôle principal, soit un rôle important » éliminant toutes les œuvres dans lesquelles les ouvriers ne sont que des silhouettes, « élément du paysage social, voire du paysage urbain, sans autre fonction que de fournir un élément d'authenticité, l'occasion d'un gag ».

Le corpus une fois défini, une première constatation s'impose : les ouvriers ne sont guère présents sur les écrans français. 143 films (en comptant les courts-métrages muets), un peu plus de 100 films parlants sur une production totale de 8 000 longs-métrages : les ouvriers occupent une place infime dans la représentation cinématographique en France, sans commune mesure avec celle qu'ils tiennent dans la société et dans l'histoire politique, économique et sociale de ce siècle. Ce décalage entre réalité historique et représentation, l'auteur lui attribue deux causes principales ; le cinéma étant avant tout un art de distraction et d'évasion, les destins moroses ou tragiques de prolétaires étaient peu aptes à faire rêver un public constitué essentiellement de représentants des classes laborieuses. De ce fait, le cinéma exigeant de gros investissements, les producteurs ont été peu soucieux d'investir dans « des projets médiocrement porteurs ».

Reste à savoir qui sont ces ouvriers du grand écran, à quoi ils ressemblent, comment ils travaillent et vivent, ce qu'ils pensent, dans quelle mesure ils sont un reflet du monde ouvrier français du XX^e siècle ou davantage l'expression d'une mythologie. Dans une succession de chapitres thématiques, Michel Cadé analyse les différents aspects de la représentation ouvrière à l'écran. Du chapitre sur la

chronologie et la géographie de la représentation, il ressort que sont privilégiés naturellement les univers urbains et les grandes régions industrielles (Nord - Pas-de-Calais, région parisienne notamment) – « représentation conformiste de la France ouvrière » – et que les périodes de forte représentation des ouvriers au cinéma ont coïncidé avec les périodes de forte combativité (années 1930, Libération, mai 1968 et les années suivantes, à l'exception notable des années 1990). Faisant ensuite une analyse des personnages ouvriers présents à l'écran, Michel Cadé souligne que tous les métiers ne sont pas illustrés par le cinéma, tant s'en faut. La classe ouvrière est, jusqu'à une date récente, représentée uniquement par son aristocratie : ouvriers typographes, mineurs, métallurgistes, et ouvriers des BTP, « types et métiers qui relèvent d'une classe ouvrière qui tient autant du XIX^e siècle que du XX^e ». Michel Cadé souligne également que BTP, extraction minière et métallurgie ont été au long du siècle des secteurs clés de l'économie et des « bastions de la combativité ouvrière ». Peu, voire aucun représentant des industries chimiques aéronautiques, textiles, alimentaires, excepté ces dernières années. De même, pas de femmes ouvrières à l'écran avant la fin des années 1960, pas ou peu de travailleurs immigrés, Toni du film de Jean Renoir constituant une exception notable. « La crise de mai 1968 introduisit dans le temps long de la représentation une discontinuité qui, si elle ne brisa pas toutes les continuités antérieures, n'en constitua pas moins une coupure radicale. Vint le temps des OS, des femmes, des immigrés. »

Suivent des chapitres qui font une plus large place à l'analyse de l'image, respectivement consacrés aux gestes du travail, à l'« altérité ouvrière », à la grève, aux loisirs, toutes choses qui différencient à l'écran l'ouvrier des autres classes sociales. Après avoir rappelé que « l'ouvrier se définit dans la société comme dans le cinéma par sa condition de travailleur manuel salarié », Michel Cadé montre comment les films mettent en scène un environnement professionnel agressif et dangereux, dominé par le bruit et le temps et où les accidents ne sont pas rares. Grilles des usines, sirènes, horloges et chronomètres très présents à l'écran, installent l'ouvrier dans un espace et un temps à part, qui l'isolent du reste de la société, isolement renforcé par la fragilité de sa position sociale, perpétuellement menacé qu'il est par le chômage. Le long chapitre consacré à la grève résume toutes les ambiguïtés de la représentation ouvrière à l'écran. Un tiers des œuvres du corpus met en scène une grève, une proportion très importante que souligne l'auteur. Moment de rupture dans la vie et le travail de l'ouvrier qui échappe pour un temps à l'univers de l'usine et à ses cadences, la grève permet aux cinéastes de replacer l'ouvrier dans un temps et un espace commun, dans un continuum social, même si c'est à l'occasion d'une confrontation. Un dernier chapitre évoque la mise en scène des ouvriers hors les murs de l'usine et les questions de travail. Où l'on s'aperçoit qu'une fois qu'il a quitté son bleu, l'ouvrier vit comme tout un chacun, en tout cas comme ses voisins de palier représentants des classes populaires non ouvrières, qu'il habite le même genre de logement, qu'il a à peu près les mêmes loisirs – réunions de famille, sport, fréquentation des cafés – et porte le même genre de vêtements.

Dans sa conclusion Michel Cadé signale incidemment qu'il a « sacrifié l'étude des intrigues construites en règle générale autour des relations amoureuses. On peut s'étonner que l'auteur n'ait pas cru bon développer davantage sur l'intrigue si fondamentale dans un art de fiction et de narration et qu'il ne l'évoque, de manière allusive, qu'à la fin de son analyse. Si les enjeux des récits sont étrangers à la condition ouvrière des personnages, si les problèmes spécifiques des ouvriers n'interviennent dans les scénarios que de manière accessoire, cela méritait une

réflexion dont le lecteur se sent un peu frustré. D'autre part, Michel Cadé ne définit pas précisément ce qu'est un ouvrier, tâche difficile il est vrai tant les caractéristiques en ont évolué au cours du siècle ; mais cette absence de définition précise de la catégorie étudiée nuit à la clarté du propos. La question ne se pose pas pour les mineurs des différentes versions de *Germinal*, qui sont sans conteste des « travailleurs manuels salariés » leur vie durant ; mais les jeunes héroïnes de *La Vie rêvée des anges* qui travaillent occasionnellement en usine, entre d'autres petits boulot comme la distribution de tracts, peuvent-elles vraiment être considérées comme des ouvrières, des « travailleuses manuelles salariées » ? Cette réserve faite sur les contours un peu flous de l'ouvrier, on aurait aimé avoir quelques éléments de comparaison avec d'autres groupes sociaux et leur représentation à l'écran. Enfin, on peut regretter que, dans un ouvrage qui traite de l'histoire des représentations, l'auteur ne dise rien de la réception des œuvres ; même s'il n'était pas question d'en faire une étude systématique, ce qui pourrait faire en soi l'objet d'un travail, on aurait aimé savoir dans quelle mesure *Toni*, *la Belle équipe* ou les différentes versions de *Germinal* ont été ou non des succès.

Premier travail du genre sur une longue période, *L'Écran bleu* souffre de sa primogéniture, dans la mesure où Michel Cadé a étudié un terrain vierge, où il n'a pu s'appuyer sur aucune étude préalable. Il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'un travail pionnier qui ouvre de nombreuses voies de recherche et en éclaire les enjeux.

Anne GROLLERON.

Didier Fischer, *L'histoire des étudiants en France de 1945 à nos jours*, Paris, Flammarion, 2000, 612 p.

L'ouvrage de Didier Fischer, véritable somme issue de sa thèse récemment soutenue sur les étudiants en France, fera désormais référence sur le sujet. Fermeté de ton et plume alerte sont mises ici au service d'une histoire très complète, qui touche à la fois à l'étude sociologique de ce groupe et à l'analyse politique de ses engagements. Le tout s'établit dans la continuité et le temps long, les événements tels la guerre d'Algérie ou Mai 68 étant plutôt envisagés comme des points de repère que comme des ruptures. Ce sont les profonds bouleversements sociaux et les mutations lentes traversant le milieu étudiant que Didier Fischer a choisi, avec raison, de privilégier. L'auteur refuse notamment de voir en Mai 68 par exemple un moment fondateur d'où surgirait la parole étudiante. Il souligne tout au contraire la permanence de la visibilité des étudiants sur la scène politique.

Sa thèse essentielle, cependant, repose sur un constat : les étudiants ne constituèrent jamais une force politique de première importance. Il confronte ainsi avec bonheur la représentation traditionnelle du milieu étudiant, la mémoire collective des luttes et conflits, à la réalité d'un engagement, finalement plus modéré qu'on aurait pu le penser. Seule une mince frange au sein de ce groupe est réellement et pleinement entrée en politique, et c'est l'occasion pour l'auteur de retracer les tentatives opérées par les dirigeants étudiants en vue d'une union internationale susceptible de maintenir une paix durable au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, tentatives cependant vouées à l'échec.

Certes, les avancées et l'engagement ont été plus décisifs sur le plan de la politique intérieure, et principalement durant la guerre d'Algérie. Mais Didier Fischer

nous rappelle et confirme que le milieu étudiant dans son ensemble a mis bien longtemps à s'intéresser au problème colonial ; il faudra attendre de voir les étudiants touchés dans leurs propres intérêts, et notamment la remise en question des sursis à l'été 1959, pour que la mobilisation contre la guerre, qui jusque-là n'avait touché que certains groupes, étudiants communistes et jécistes tout particulièrement, prenne une véritable ampleur. Si des associations d'étudiants d'outre-mer existent, parfois farouchement anticolonialistes avec à leur tête des leaders qui feront parler d'eux, comme Jacques Vergès, jamais il n'y eut de véritable osmose entre ceux-ci et les étudiants métropolitains. Au sein de l'UNEF, la conception défendue, et longtemps de mise, se fondaient sur la défense républicaine de la colonisation. La mystique de l'Union française était alors la seule solution avancée. Même au regard d'une chronologie fine, on constate que les évolutions ne s'établissent que lentement. Demander l'émancipation de la population algérienne ne signifie pas promouvoir l'indépendance : celle-ci ne sera envisagée qu'à partir de 1960 et en cela, l'UNEF épouse globalement l'évolution de l'opinion publique dans son ensemble. Didier Fischer, après Alain Monchablon, explique bien que l'UNEF, habituée à fréquenter les lieux de décision, a cherché à ne pas se couper du pouvoir et à ne pas entraîner les étudiants dans l'aventure ; elle s'est ainsi essentiellement comportée, selon l'expression de l'auteur, comme une « *force de modération* » (elle ne manifeste pas de protestation, par exemple, lors de la monstrueuse répression de la manifestation algérienne le 17 avril 1961).

D. Fischer montre très bien l'influence décisive du renouvellement rapide et incessant des générations étudiantes sur leurs comportements politiques. Lorsqu'une génération entre dans la vie active, une autre la remplace, et les mutations s'opèrent rapidement, les aspirations changent : ainsi par exemple, lorsque la génération issue de la Résistance quitte l'Université, surgissent chez les cadets d'autres désirs, celui notamment de profiter plus pleinement de la société moderne qui s'avance, de réussir ses études pour se faire une « place au soleil ». De même, aux étudiants engagés contre la guerre d'Algérie succèdent de jeunes gens qui n'ont jamais été au cœur de tels conflits, par là même moins portés sur les questions idéologiques, et qui ne voient plus dans l'organisation une nécessité : cela explique en partie l'irréversible déclin de l'UNEF après 1962.

Aussi retiendra-t-on essentiellement de ce livre les conclusions nettes portant sur les comportements politiques étudiants, que l'ombre portée de Mai 68 avait tendance à faire oublier : les étudiants ne se situent pas plus à gauche que l'ensemble des Français. « Le milieu étudiant, jusqu'à la fin des années quatre-vingt-dix, est politiquement modéré. » Didier Fischer évite ainsi l'écueil d'une sur-représentation des organisations politiques, notamment extrémistes, certes plus visibles et pourtant assez peu représentatives de l'ensemble de ce milieu.

Mais les pages les plus originales de l'ouvrage de D. Fischer sont sans doute celles qui évoquent l'existence quotidienne de ces étudiants : sociabilité, problèmes d'orientation, de logement, conditions d'études, qui rendent vraiment compte d'un milieu et de lieux de vie. Les bouleversements démographiques et sociaux à l'œuvre sont à cet égard de première importance. L'apport de l'ouvrage est en l'occurrence de montrer que la « demande sociale » d'enseignement, donc la progression de la scolarisation et l'allongement des cursus, se sont avérés plus décisifs que les phénomènes purement démographiques tels que le baby-boom. L'auteur insiste sur la « démocratisation » de l'Université, en montrant la progression numérique de jeunes gens venus de milieux défavorisés. On pourrait nuancer cependant cette affirmation, en rappelant que la progression constante des effectifs universitaires, et par là leur diversification sociale, ne mettent pas fondamentale-

ment en cause les discriminations socioculturelles au sein de ce milieu : on trouve ainsi, en proportion, davantage de catégories socioprofessionnelles défavorisées dans les filières universitaires courtes et techniques, les parcours longs et généraux, menant aux diplômes les plus élevés, restant très majoritairement l'apanage d'étudiants issus de milieux aisés (financièrement ou culturellement). La « banalisation » du phénomène étudiant, qui marque la « fin d'une exception », ne saurait faire oublier cette réalité.

L'ouvrage de Didier Fischer, important et précieux, suscite toutefois quelques regrets. Tout d'abord, on déplorera la disparition, pour des raisons sans doute éditoriales, des si belles pages que l'auteur avait consacrées dans sa thèse à la tuberculose : toutefois, les lecteurs de la *Revue historique* ont pu bénéficier de ses principales conclusions (*Revue historique*, t. CCI/4, 1999). Les sources travaillées semblent parfois déséquilibrées : on peut s'étonner par exemple de voir que Fischer a consulté certaines archives du RPF ou des Jeunesses radicales, mais que d'autres formations politiques ont été quelque peu oubliées.

Pourtant, ce livre se révèle utile, notamment parce qu'il cherche à remettre en cause certains mythes forgés par la conscience collective au sujet des étudiants. Ceux-ci, écrit notamment D. Fischer, « n'ont pas transformé la société, c'est la société qui les a transformés ». En s'attachant à la longue durée, en observant les continuités sans privilégier outre mesure les événements saillants qui masquent parfois les réalités plus profondes, Didier Fischer est ainsi parvenu à récuser certaines idées reçues, et en cela il est essentiel.

Ludivine BANTIGNY.

Valentin Zuber, *Un objet de science : le catholicisme*, ouvrage publié sous la direction d'Émile Poulat, avec le concours de l'EPHE, de l'EHESS et du CNRS, Paris, Bayard, 2001, 368 p.

Ces « réflexions autour de l'œuvre d'Émile Poulat » ont été faites en Sorbonne les 22 et 21 octobre 1999 par 35 intervenants parmi lesquels 8 chercheurs étrangers. Après le témoignage d'un ami, Jean-Pierre Vernant, qui évoque l'influence du psychologue Ignace Meyerson sur la formation d'Émile Poulat, l'aventure collective du Groupe de sociologie des religions, responsable des *Archives de sociologie des religions*, créées en 1956 (depuis 1973, *Archives de sciences sociales des religions*) est racontée. Trois générations d'historiens, Émile Goichot, Yvon Tranvouez et Luc Perrin, décrivent la méthode Poulat : poser une problématique, constituer des dossiers dans lesquels le document inédit, recherché dans toute l'Europe, et le témoin bien placé sont valorisés, domestiquer ses passions avant d'écrire, en visant l'inaccessible objectivité, se méfier des concepts reçus, porter attention aux frontières et refuser d'aborder l'ecclésiosphère catholique à travers son seul pays, « une large culture indéfiniment capitalisée » facilitant l'entreprise. Une culture qui englobe l'économie, les faits de la foi, mais aussi l'histoire des femmes.

Cinq communications traitent des débats entre l'Église, la modernité et la laïcité et trois autres des recherches effectuées sur les pensées minoritaires et les « sectes ». Poulat a observé avec acuité le catholicisme hors de France, de l'Amérique latine à la Pologne, sans négliger l'Espagne ni le Canada, mais il a fréquenté et compris mieux que beaucoup d'autres le catholicisme italien dans son étonnante diversité, comme le rappelle ici Andrea Riccardi.

Avant la conclusion du colloque, Étienne Fouilloux a proposé un regard critique sur le catholicisme selon Émile Poulat, regard que celui-ci a accueilli dans son intervention finale en souhaitant y répondre ultérieurement de manière à mieux affiner certains concepts.

Cet ouvrage incontournable pour appréhender correctement l'œuvre d'un grand sociologue et historien comprend en annexe une bibliographie des travaux d'Émile Poulat – 25 livres, 550 articles, 4 éditions de textes –, un index des notices biographiques ou nécrologiques, des études de personnalités, des participations à des volumes d'hommages, des préfaces que Poulat a rédigées et, un index thématique. Enfin ce volume, qui n'a pu relever les 1 758 recensions que Poulat a fournies aux *Archives de sociologie des religions* entre 1956 et 1997, se termine par une bibliographie de 28 travaux sur l'œuvre de l'auteur et une *tabula gratulatoria* de près de 650 noms.

Yves-Marie HILAIRE.

Jean-Claude Grohens et Jean-François Sirinelli (dir.), *Culture et action chez Georges Pompidou*, Paris, PUF, 2000, 454 p. (coll. « Politique d'aujourd'hui »).

Ce volume constitue les actes du colloque organisé en décembre 1998 par l'Association Georges-Pompidou. L'objectif des maîtres d'œuvre est d'« analyser l'histoire des interactions entre l'action publique de Georges Pompidou et les rouages des politiques et institutions culturelles ». Le sujet n'est pas totalement neuf : il avait été abordé lors d'un colloque consacré à « Georges Pompidou, homme de culture » à la BPI, et édité par les soins de Philippe Tétart en 1995. De même, la Galerie nationale du jeu de Paume a organisé en 1999 une exposition, accompagnée d'un riche catalogue, intitulée « Georges Pompidou et la modernité ». Mais ces deux manifestations avaient surtout fait appel à des témoins. Aussi, l'initiative, pilotée scientifiquement par Jean-Claude Grohens et Jean-François Sirinelli, se singularise par la volonté d'inscrire la problématique dans un cahier des charges qui respecte les canons de la recherche universitaire. Soulignons dès à présent que les responsables de l'ouvrage ont su éviter dans une large mesure le piège de l'hagiographie même si le témoignage des acteurs, reproduit dans le volume, a tendance quelquefois à s'inscrire dans cette logique-là. Pour autant, certains témoignages – notamment ceux d'Alain Peyrefitte et de Jacques Rigaud – sont particulièrement précieux pour l'historien.

La première partie examine l'impact de la formation de Georges Pompidou, de ses pratiques et de ses goûts culturels. Boursier conquérant (Jean-François Sirinelli), le jeune normalien et enseignant (Rémy Rioux) garde toute sa vie une relation étroite à l'écriture (Alain-Gérard Slama), même lorsque le fonctionnaire se fait banquier (Éric Roussel). Georges Pompidou, produit de la « république des professeurs », trouve dans le Paris de la fin des années 1920 de quoi satisfaire ses appétits culturels. Son goût averti et prononcé pour la culture classique – que l'on retrouvera dans son *Anthologie de la poésie française* publiée en 1961 – n'oblitére pas sa curiosité intellectuelle qui passe par de nombreuses découvertes artistiques.

La seconde partie dessine les principales mutations culturelles des années 1960 et 1970 et permet d'échapper à la seule lecture biographique. Le développement

de la culture de masse (Bertrand Lemonnier), le rôle de la planification culturelle (Laurent Gayme), l'évolution des pratiques culturelles permettent de prendre la mesure des formidables mutations socioculturelles qui bouleversent la société française alors que Georges Pompidou exerce les plus hautes fonctions de l'État. La culture de masse quitte le seul monde du populaire et pénètre, non sans résistances, les élites et les avant-gardes alors que les consommations culturelles et les loisirs s'affirment résolument. La déconstruction de la « culture cultivée », perçue par les contemporains, conduit à une reconnaissance de la « culture au pluriel ». Il faut féliciter les responsables de ce volume d'avoir intégré ces aspects essentiels, souvent oubliés par les approches qui privilégient les seules questions esthétiques. Les actions culturelles de Georges Pompidou ne prennent vraiment sens que si on les rapporte aux forces vives qui travaillent la société française.

Les deux dernières parties soulignent l'action culturelle de Georges Pompidou comme Premier ministre, puis président de la République : la prise en compte du cadre de vie des Français (Éric Lengereau), la relance de la politique de la lecture publique (Anne-Marie Bertrand), les réformes de l'enseignement (Vincent Léonard et Françoise Mayeur), les relations avec les médias (Jérôme Bourdon et Agnès Chauveau), le rapport à l'art le plus contemporain (Laurence Bertrand Dorléac et Charles-Louis Foulon), la politique culturelle de l'État qui se dote d'un volet présidentiel (Emmanuelle Loyer et Pascale Goetschel), la francophonie et les relations extérieures (Laurence Marleix Saint-Gilles), ses relations avec les hommes de culture (Rémy Rieffel) mais aussi la création, emblématique à bien des égards, du Centre Beaubourg (Mireille Gaüzère). Il est difficile de résumer en quelques lignes la richesse de ses communications qui témoignent aussi de l'affirmation d'une histoire culturelle qui aborde désormais avec volontarisme les années 1960 et 1970. Au total, la touche personnelle de Georges Pompidou, respectueux de la légitimité républicaine, est perceptible dans bien des domaines.

Georges Pompidou a-t-il su accompagner, voire infléchir, les mutations socioculturelles qui travaillent la « France de l'expansion » ? Dans son rapport introductif à la quatrième partie, Jean-Pierre Rioux souligne la nécessité de déplacer certains questionnements : « Faudrait-il donc étudier une France culturelle au temps de Georges Pompidou plutôt que de focaliser l'analyse sur une France culturelle sous Georges Pompidou ? ». Les communications s'inscrivent plutôt – et c'était légitime – dans la seconde optique. Et pourtant, c'est bien à l'aune de la première que l'historien doit jauger sur le moyen terme le rôle de Georges Pompidou. Son rapport personnel aux arts les plus novateurs, la volonté de créer le Centre Beaubourg, le souci de mener une politique culturelle volontariste mais libérale, son interprétation plutôt pertinente de Mai 68 n'empêchent pas Georges Pompidou d'orchestrer le rappel à l'ordre après l'échec politique de la « nouvelle société ». D'autres forces politiques, et d'autres hommes, sauront davantage capitaliser des aspirations culturelles montantes dans la France de l'après-68, canalisées par de multiples associations, dans les villes et en région, alors même que la sociologie des élites locales enregistre de profondes modifications. Le programme « Changer la vie » allait fleurir à partir de thématiques laissées le plus souvent en friche par les choix pompidoliens.

L'ouvrage dépasse la seule personnalité de Georges Pompidou et éclaire sur bien des points les modalités de la vie culturelle française du cœur des « Trente glorieuses », point de départ des « Vingt décisives » (Jean-François Sirinelli). Il propose une synthèse informée et ouvre de nombreuses perspectives.

Philippe POIRRIER.

Antonio Costa Pinto, *The Blue Shirts. Portuguese Fascists and the New State*, New York, Columbia University Press, 2000, xvi-272 p.

Pourquoi le principal mouvement fasciste portugais n'a-t-il pas pu constituer un noyau attractif, capable de faire converger les forces contestataires en vue de renverser l'ordre constitutionnel dans les années 1920 et 1930 ? Tel est l'enjeu structurel analysé par Antonio Costa Pinto dans sa thèse de doctorat. Le courant politique, revendiquant textuellement une régénération « totalitaire » de la nation, n'a pu ni mobiliser de puissants relais sociaux ni s'adapter à une société rurale et artisanale, encore modelée par l'encadrement notabiliaire. Faute de véritable crise sociale, qui aurait fait de l'intégration politique des masses un enjeu prioritaire, le courant nationaliste-révolutionnaire, dénommé « Nationalsyndicalisme », a proposé, en vain, la voie d'une régénération guerrière à une nation en quête de stabilité bourgeoise et de consolidation constitutionnelle. Le principal courant authentiquement fasciste du Portugal n'a pas réussi à transformer une nébuleuse d'intellectuels en mouvement de masse, pendant la période (1932-1934) où il a tenté d'infléchir le régime autoritaire traditionaliste vers un encadrement paramilitaire de la population, au nom d'une mystique vitaliste. Apparu dans le créneau marginal de la pure agitation idéologique dans les années 1920, ce courant fasciste s'est trouvé confiné au registre des complots militaires ratés après 1934.

Le chef de ce mouvement, Rolao Preto, est né à la politique dans la mouvance doctrinale de l'« Intégralisme lusitanien », courant monarchiste de la contre-révolution, influencé par le magistère maurassien du nationalisme intégral. Le renoncement à l'objectif de restauration monarchique conduisit Preto et ses proches à rejeter toute nostalgie traditionaliste, au point d'assumer la modernité industrielle et urbaine, qu'ils souhaitaient seulement purifier de sa Portuguesa, dépolitisée par son inspiration catholique. La Légion portugaise eut de même pour fonction de mobiliser des fascistes ralliés contre toute menace communiste, mais son recrutement fut surveillé afin d'éviter toute infiltration radicale. La chorégraphie fascisante de 1936 à 1939 servit à déguiser la pérennisation d'une doctrine traditionaliste façonnée par le catholicisme social. Les forces sociales et religieuses du traditionalisme ne laissèrent pratiquement aucun espace politique aux fascistes. Le Portugal fut épargné par une crise d'identité nationale et n'était pas assez avancé dans la modernisation économique pour en subir des effets dissolvants dans sa stratification sociale. La solution fasciste de la révolution inversée par la régénération paramilitaire ne fut pas perçue, par la majorité des Portugais, comme le remède le plus approprié aux maux plus archaïques de leur société.

Albert KÉCHICHIAN.